DD (2)

22101561430

Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/b24866799

Docteur CAUFEYNON

LES MONSTRES HUMAINS

Histoire — Superstitions — Croyances populaires
Formations — Anomalies — Phénomènes

AVEC 35 GRAVURES

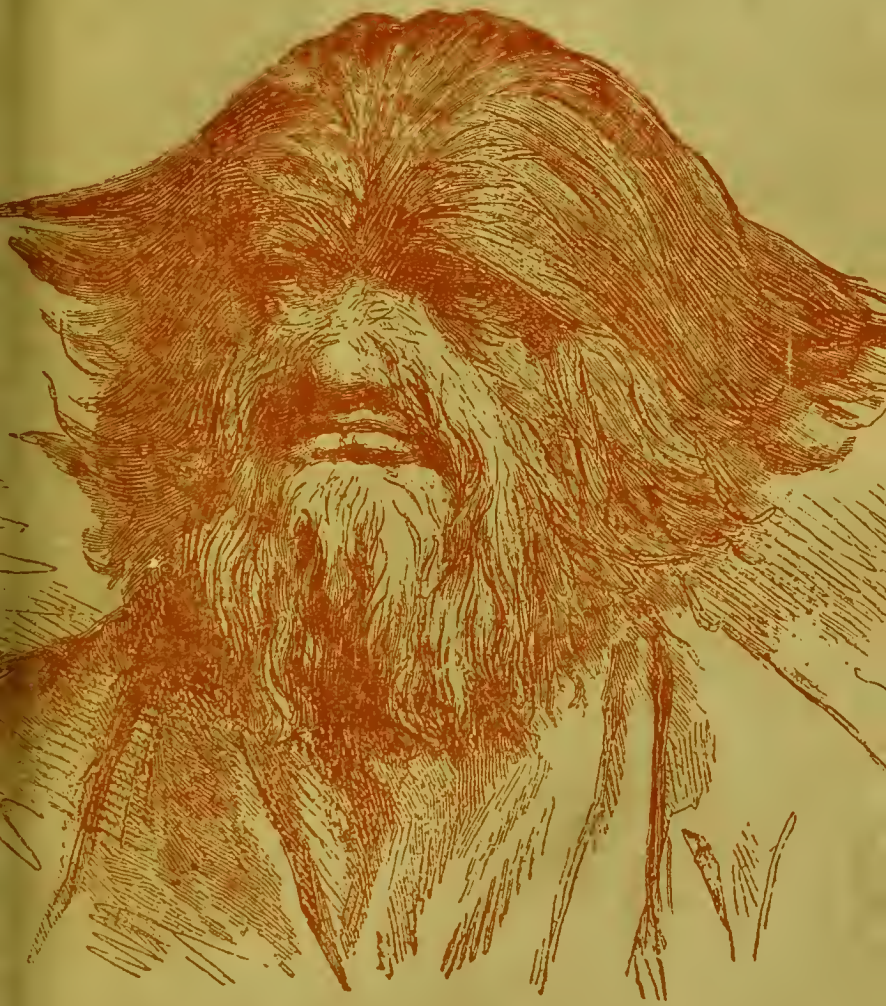

J. FORT, Éditeur, 73, Faubourg Poissonnière, PARIS

DD (2)

LES

MONSTRES HUMAINS

4750

Docteur CAUFEYNON

LES
Monstres Humains

Histoire
Superstitions — Croyances populaires
Formations — Anomalies
Phénomènes

AVEC 35 GRAVURES

PARIS
LIBRAIRIE DE LA NOUVELLE FRANCE
J. FORT, Éditeur
73, FAUBOURG POISSONNIÈRE, 73

DD(1)

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

LES

MONSTRES HUMAINS

LES MONSTRUOSITÉS

Généralités

Sous le nom générique de monstruosité, on désigne tout vice de conformation congénial qui s'observe dans une ou plusieurs parties du corps d'un être vivant. Un monstre est un individu qui vient au monde avec une ou plusieurs de ces défectuosités, de ces organisations vicieuses.

Le mot monstre n'est cependant pas toujours employé dans un sens aussi rigoureux. Si, pour le naturaliste, *monstruosité* signifie toute conformation externe ou interne différente de ce qu'elle devrait être, pour le vulgaire, ce terme n'indique qu'un vice congénital de conformation apparent qui offre en soi quelque chose de bizarre, d'extraordinaire ou d'affreux et qui, d'après cela, frappe à la première vue.

On peut encore dire qu'un monstre est une production organisée dans laquelle la conforma-

tion, l'arrangement ou le nombre de quelques-unes des parties ne suivent pas les règles ordinaires. Par cette définition, les plus légères anomalies, celles qu'on appelle communément du nom de variétés, rentrent dans la classe des monstruosités.

En effet, on ne peut établir les limites bien marquées entre les variétés et les monstruosités, car elles se confondent ensemble par des gradations insensibles.

Les monstruosités ne sont pas des maladies, un monstre n'est qu'un fœtus sous les communes conditions, a dit Geoffroy-Saint-Hilaire, mais chez lequel un ou plusieurs organes n'ont point participé aux transformations successives qui font le caractère de l'organisation.

L'être organisé qui se présente sous cette forme n'est pas malade dans l'acceptation généralement reçue du mot, il est seulement monstrueux, en ce sens qu'il ne jouit pas d'une organisation aussi perfectionnée, aussi riche que celle qui appartient au type de l'espèce dont il fait partie.

Les Monstres et la Superstition

Autrefois, on regardait la venue d'un monstre comme une calamité publique, elle indiquait la colère de Dieu et présageait des événements terribles, des fléaux sans nombre. On y voyait auss les agissements du démon, et le commerce des incubes et des sucubes en était l'origine. Puis encore la bestialité fut mise en cause, les accouplements monstrueux de l'homme avec les animaux produisaient des êtres tenant des deux espèces.

Dans un traité sur les monstres, Ambroise Paré examine les causes qu'entraînait la déviation organique chez l'homme et chez les animaux. Il en trouve treize : la première proclame la gloire de Dieu ; la seconde indique sa colère ; celles qui viennent ensuite ne sont que de grossières hypothèses empreintes de la plus grossière superstition. Dans la douzième, il admet que l'imagination de la mère peut être frappée et provoque chez elle une monstruosité. La treizième cause enfin est la participation du démon.

Paracelse, contemporain d'Ambroise Paré, a traité le même sujet ; il admet que les démons, à

la naissance de l'enfant, ont une notion exacte de ce qu'il fera jusqu'à sa mort ; il croit aux sortilèges, mais il se refuse à admettre la participation directe à la génération d'un monstre par le démon.

Le démon n'avait ni chair ni os, c'était un être purement spirituel, qui pouvait seulement, par son influence, en rentrant dans le corps de l'homme, faire que le produit de la conception, fut un monstre.

Van Helmont, le disciple de Paracelse, dit de même, il s'étend sur les maladies que peut causer le démon, mais il ne lui attribue qu'une puissance spirituelle, il reconnaît qu'il n'est pas douteux que le démon se serve des sorciers et des sorcières pour maléficier les femmes et leur faire engendrer des enfants monstrueux. Il écarte l'action charnelle et directe du diable.

Boistueau écrivait en 1598 que les monstres témoignent du courroux de Dieu; il se demande si le démon est capable d'exercer des œuvres de nature. Cette demande qu'il se fait à lui-même lui est suggérée par l'apparition d'un monstre humain à Cracovie. Ce monstre avait une tête de chat, une trompe, et, sur les genoux, la figure de plusieurs têtes de chien en fureur... Il rappelle l'histoire de cette demoiselle écossaise qui eut des relations avec un incube, pendant que sa pensée était dirigée du côté d'un beau jeune homme qu'elle adorait; il raconte encore d'autres faits analogues et, enfin, il assure que si la mère peut, en effet, recevoir la compagnie d'un diable, il est absurde de supposer qu'elle puisse engendrer par ce moyen. Il rappelle qu'il existe un très grand nombre de monstres artificiels que les charlatans de son temps fabriquaient lorsqu'ils parcouraient les

villages. Ils pénétraient, en effet, dans les familles, abusaient les parents, brisaient adroitement les bras et les jambes des nouveaux-nés, enflaient leur ventre et se livraient enfin à toutes les pratiques les plus odieuses, dans le but de faire croire aux maléfices de Satan.

Le jésuite Antonin Debrio, dans des recherches magiques, formule les propositions suivantes :

« La Genèse est affirmative sur l'origine des géants, monstres issus des fils de Dieu, qui ont eu des relations avec les filles des hommes.

« Une sorcière et un incube sont aptes à procréer ensemble.

« Le démon ne peut toutefois engendrer par sa propre substance ; dans ce cas, le père réel est l'homme dont l'incube a supposé la semence.

« Une femme peut concevoir sans être corrompue, mais non sans se livrer à l'œuvre de chair ».

« L'art magique peut faire naître des géants et des pygmées ».

Luther croyait aux incubes.

« Le démon, dit-il, a le pouvoir d'attirer à lui les vierges et d'engendrer avec elles des diablotins... Satan n'affectionne pas beaucoup ceux qui sont plongés dans le travail de la pensée et de la solitude, aussi conseille-t-il de fuir l'isolement; souvent il a vu le diable s'approcher de lui lorsqu'il était livré à ces méditations ».

Le chanoine Jules Serclier disait, en 1611, que

le diable se mêle aux humains par commixion charnelle, en se formant un corps aérien ou bien en empruntant quelque carcasse d'un roué ou d'un pendu ; c'est ainsi qu'il allèche les misérables et les rend criminels devant Dieu. Il rapporte l'histoire de ce diable qui apparut sous la forme d'un bel et jeune soldat à une femme mariée, avec laquelle il vécut six années ; au bout de ce temps, elle se repentit et s'adressa à saint Bernard, qui lui donna son bâton pour le chasser ; elle parvint, en effet, à s'en délivrer.

Le chanoine raconte ensuite le fait suivant qui se passa de son temps. Une jeune fille trouvait chaque nuit, dans sa couche, un incube admirablement beau ; elle ne savait comment il pénétrait ainsi chez elle. Ses parents résolurent de l'épier, afin de surprendre ce démon audacieux ; mais, au lieu d'un bel adolescent qu'ils s'attendaient à voir, ils se trouvèrent en face d'un monstre hideux. Ils s'enfuirent précipitamment ; pourtant, le prêtre qui les accompagnait, tint bon et récita l'Evangile de saint Jean. Aussitôt il entendit un grand bruit, un feu violent consuma tous les meubles de la chambre, et le monstre disparut, soulevant le faîte de la maison.

Le Père Sinistrari d'Ameno s'est attaché à prouver l'existence sur terre de créatures raisonnables autres que l'homme, pourvues comme lui d'un corps et d'une âme, naissant et mourant dans les mêmes conditions. Il soutient que du com-

merce de ces êtres peut résulter des monstres.

De tout ce qui précède, il ressort que l'Eglise enseignait la doctrine de la naissance des monstres par commerce indirect ou direct des démons.

Voyons maintenant ce que pensaient les savants sur la formation des monstres.

Une conception commune à toute l'antiquité, et qui s'est perpétuée très longtemps, consiste à regarder comme possible la fécondation après l'accouplement d'êtres appartenant à des espèces différentes, y compris l'espèce humaine. Cette conception a été celle de la nation Juive, de l'Egypte, de l'Inde, de la Grèce, de Rome, etc...

Aristote, dans son traité de la génération, tout en reconnaissant qu'une malformation peut entraîner une certaine ressemblance entre un animal et un être humain, a essayé d'éclaircir ce point; il pense qu'un animal déterminé, quant au type spécifique, ne pourrait avoir été engendré par des parents appartenant à des espèces différentes ; par exemple, jamais un chien ne proviendra d'une femme, une brebis d'une vache; ce qui s'y oppose c'est que le temps de la gestation est réglé et n'est susceptible d'aucune variation pour chacune de ces espèces.

Pline fait remarquer que les monstres sont d'une extrême rareté chez les oiseaux, ce qui serait dû, d'après lui, à ce que ces animaux sillonnent dans tous les sens les espaces infinies, et qu'ils ne peuvent se rencontrer que très difficilement. Pour

les poissons, il en est tout autrement; en effet, la mer reçoit dans son immensité les germes qui tombent de ses mains fécondes et incessamment actives, et elle leur procure une alimentation riche et abondante; mais, comme les germes sont sans cesse agités par les vents et les flots, ils se mêlent entre eux et de cette confusion résultent des anomalies et des monstres.

Pline raconte qu'une députation fut envoyée de Lisbonne à Tibère pour lui annoncer qu'un triton venait d'être aperçu sur la plage, jouant des airs avec une conque marine; il ne doute pas de la réalité de ce cas, et il prétend que sauf les écailles, les neréïdes revêtent des formes tout à fait humaines. Bien plus, il admet l'existence d'animaux qui auraient été engendrés par des femmes.

La doctrine de la naissance des monstres, résultant du mélange des espèces différentes, a été également le sujet des préoccupations des théologiens, mais elle n'exclut pas, d'ailleurs, le procédé satanique dont nous avons parlé plus haut.

L'astrologie a été mise aussi en cause; on a dit que la plus grande fréquence des monstres de contrées chaudes n'est pas douteuse, elle vient de l'écartement que fait la planète Vénus avec le zodiaque et qui atteint son maximum dans ce point du globe. D'autres astrologues ont calculé que, si la lune se trouve en une certaine conjonction au moment où la femme conçoit, il peut en résulter un être difforme. Les comètes auraient

aussi une grande influence sur la formation des monstres. Un astronome considérait les êtres difformes comme des tumeurs épaisses dans le firmament et qui, venant à être précipitées sur la terre, y prenaient toutes sortes de formes insolites et extraordinaires. Cette théorie bizarre était généralement adoptée. C'est ainsi qu'en 1200, au temps d'Albert le Grand, une vache mit au monde un veau à demi humain ; un berger fut accusé de ce crime et condamné à être brûlé vif, ainsi que la vache. Mais Albert le Grand intervint; il étudia le cas et exposa que ce phénomène pouvait être dû à l'influence de quelque constellation. Le berger fut remis en jugement, acquitté et rendu à la liberté.

Une femme avait été, à la suite d'un crime, transportée dans une île peuplée de singes; elle eut commerce avec eux et devint grosse. Le bruit ne tarda pas à s'en répandre dans Lisbonne. Ordre fut donné de rapatrier la malheureuse, afin qu'elle fut traduite devant la cour criminelle, qui la condamna à être brûlée vive. L'arrêt allait recevoir son exécution lorsque les grands de la ville intercédèrent pour elle ; ils obtinrent qu'on lui fit grâce du bûcher, mais elle dut aller se renfermer dans un cloître, où elle termina ses jours.

Bartholin raconte qu'en 1683 une fille ayant mis au monde un monstre à tête de chat, fut brûlée vive à Copenhague. Ce médecin célèbre, en racontant ce fait, ne paraît point s'en étonner.

Paracelse constate que certains êtres viennent au monde avec des imperfections diverses : ils ont plusieurs têtes, plusieurs mains, plusieurs doigts, contrairement à l'arrangement ordinaire. Or, à quoi tiennent ces perversions ? C'est, d'après lui, à la viciation accidentelle de la liqueur vitale, et cela se produit de la façon suivante : Lorsque la semence destinée à la tête se sépare en deux courants, tandis que celles qui doivent former les autres parties du corps restent unies, il en résulte l'apparition de deux têtes ; que la semence digitale vienne à trifurquer, au lieu d'un seul doigt, il en poussera trois. voilà pour le phénomène par excès. Quant à celles qui rappellent la figure de tel ou tel animal, il suppose qu'elles sont dues à l'ingestion de boissons ou d'aliments qui contiennent un germe femelle d'un animal quelconque ; ce germe, évoluant dans le sein d'un être d'espèce différente, aboutira à la production d'un monstre.

Paracelse dit aussi que le ciel, dans le principe, comprenait de grosses masses qui, par des influences astrales mystérieuses, furent converties en géants, nymphes, gnomes ou pygmées ; quant à nous, humains, notre origine est exceptionnelle ; nous sommes tous issus d'Adam, créé par les mains de Dieu, et nous n'avons rien de commun avec les constellations qui ont fourni la matière de ces géants.

Von Helmont dit qu'il existe une splendeur donnée aux semences des choses et des êtres ; cette

splendeur, distincte de l'âme, ne représente pas la forme de la plante, ni celle de l'animal, car il n'y aurait aucune différence entre les formes des diverses créatures, mais elle possède quelque chose de spécifique : elle constitue la vie et les modes de tout; c'est un supplément nécessaire faute duquel le fœtus dégénéré en un autre être mal fait, est un monstre.

Rabelais s'est occupé des monstres; il les prend tel qu'il les trouve et établit avec eux la généalogie de Pantagruel, qui ne comprend pas moins de cinquante-huit familles. Les premiers ancêtres de son noble maître sont pourvus d'oreilles de dimension telle que, l'une faisant pourpoint, chausses et sayon, l'autre couvre le corps comme une cape espagnole; chez les suivants, le nez arrivait à croître de manière à ressembler à la flûte d'un alambic tout diapré.

Palfyn, dans son *Traité des monstruosités* (1700), réfute Aristote, à propos de l'impossibilité pour les espèces différentes de se féconder entre elles à cause de l'inégalité du temps de gestation; il pense que si, pour chacune d'elles, la période est constamment la même, elle varie, pour la femme, de sept à douze mois, et il en conclut que celle-ci peut être fécondée par tout animal appartenant à une espèce dont la gestation correspond à une époque comprise entre ces deux limites. La plupart des causes qu'il assigne à la monstruosité sont relatives aux circonstances matérielles, telles que

la dégénérescence de la semence, sa faiblesse, les maladies du fœtus; il admet l'influence de l'imagination du père et de la mère; en un paragraphe, il s'arrête quelque temps sur les opérations du démon : « Moyennant la permission de Dieu, dit-il, le démon peut affaiblir en telle proportion la vertu de la semence qui engendre et celle qui forme le fœtus qu'elle arrive à en produire une dont la ressemblance s'éloigne tout à fait de celle des parents; le démon a aussi le pouvoir d'insérer subtilement dans le corps d'une femme la semence de tel ou tel animal, et le mélange produira une monstruosité. »

Lorsque la fécondation d'un second germe se produit au cours d'une grossesse, on dit qu'il y a superfétation, mais ce phénomène n'est pas admis.

La plupart des cas de *superconception* peuvent se rapporter à l'un des quatre ordres de faits suivants :

1° Grossesse double, dans laquelle l'un des fœtus est mort longtemps avant terme, s'est conservé dans les membranes jusqu'à la naissance de celui qui continue de vivre;

2° Grossesse de jumeaux inégalement développés et nés à des termes différents;

3° Grossesse extra-utérine qui n'a pas empêché la gestation naturelle;

4° Cas d'utérus bicorne, c'est-à-dire partagé en deux cavités.

La double conception n'est possible que si les deux fécondations différentes s'effectuent le même jour ou à un court intervalle; c'est ce qui constitue la superfécondation. Tel est le cas rapporté par Buffon d'une femme de Charlestown, qui mit au monde, en 1710, deux jumeaux de couleur différente. à la suite de rapports avec son domestique nègre, peu après la mort de son mari, qui était blanc.

L'Impression morale et les Monstruosités

L'impression morale, où si l'on aime mieux, l'imagination, est cette faculté qui depuis la plus haute antiquité est semée pour un rôle considérable dans la production des monstres et autres anomalies de la nature.

Aux temps héroïques en Grèce, cette croyance des pouvoirs de l'imagination est prouvée par le fait suivant : une princessse athénienne fut accusée d'adultère, parce qu'elle venait de mettre au monde un enfant dont le corps était absolument noir ; on supposait qu'elle avait eu des relations coupables avec un nègre. Hippocrate fut consulté ; ce savant homme défendit l'honneur de la princesse et soutint que l'imagination de l'accusée avait pu être frappée pendant le cours de sa grossesse par la vue d'un portrait d'Ethiopien placé dans sa chambre ; il prétendit que l'impression qu'elle éprouva avait imprimé au fruit qu'elle portait dans son sein une couleur semblable à celle du nègre. La princesse fut acquittée.

Il faut remarquer ici que les relations adulté-

rines sur lesquelles l'accusation se fondait, n'auraient pu produire qu'un mulâtre. Quoi qu'il en soit, on voit qu'Hippocrate croyait aux influences morales.

Mallebranche a raconté l'histoire d'une femme qui, se trouvant dans une position intéressante, ne craignit pas de se rendre à l'exécution d'un criminel qui devait subir le supplice de la roue. Ce spectacle jeta un tel trouble dans son esprit que, lorsqu'à quelque temps de là elle mit au monde son enfant, elle s'aperçut que les membres du pauvre petit étaient rompues aux mêmes endroits que ceux du roué au supplice duquel elle avait assisté.

Il n'est nullement impossible que l'ébranlement produit chez une femme par la vue du supplice ait retentit sur la matrice, et que celle-ci en se contractant subitement sous une forte excitation nerveuse ait put déterminer des lésions et des fractures ; mais il est invraisemblable que ces fractures se soient produites aux points mêmes que chez le supplicié.

Etienne Geoffroy-Saint-Hilaire nie l'influence de ce qu'on appelle *les regards*. Il dit que s'il s'agit d'un *mauvais sort* jeté par un ennemi supposé et auquel on rapporte la naissance d'un enfant monstrueux, il va sans dire que c'est là une croyance absurde, un fait de pure superstition ; mais s'il s'agit d'une prédiction sinistre lancée inopinément et susceptible de produire une impres-

sion profonde, il se peut que l'enfant en éprouve lui-même le contre-coup et naisse difforme et monstrueux. Ce savant ne pense pas que les peines morales influent autant qu'on l'a cru sur le développement des germes ; il base sa conviction à cet égard sur les données fournies par la statistique de Paris. C'est ainsi qu'il voit dans une année seize mille enfants légitimes et dix mille illégitimes. Il estime que, parmi les milliers de mères qui ont mis au monde ces derniers, un certain nombre se sont trouvées dans des conditions physiques déplorables et ont été accablées sous le poids de la réprobation ; qu'en un mot, elles ont enduré des peines cruelles et de vives émotions. Or, recherchant la quantité de monstres qui ont été signalés dans cette même année il n'en trouve qu un ou deux. Il ajoute que si on substitue à des chagrins lents une émotion soudaine et vive, les conséquences sont toutes autres ; il cite comme exemples à l'appui les trois monstres suivants : Le premier vint au monde dan des circonstances singulières ; la mère, grosse de quelques semaines, est subitement frappée par un crapaud que son beau-père venait de jeter sur elle, sous prétexte de la guérir de la crainte qu'elle avait toujours éprouvée à l'aspect de cet animal ; mais ce fut un vilain jeu, car elle accoucha d'un monstre et elle n'en conserva pas moins son instinctive horreur pour les reptiles.

Le second exemple est celui d'une femme

enceinte qui fut, un soir, accostée brusquement et assaillie par des malfaiteurs et laissée évanouie de frayeur ; quelque temps après elle enfanta d'un monstre.

Le troisième fait se rapporte à une femme qui, sans y avoir été préparée, apprend tout à coup que son mari vient de périr dans un incendie à Bercy ; elle reste glacée de terreur, et, à quelque temps de là, elle met au jour un monstre sans tête.

Geoffroy-Saint-Hilaire admet que dans ces cas la matrice entre en contraction immédiate au moment de l'émotion ressentie par la mère ; il en résulte que l'œuf est pressé de tous côtés et que ses enveloppes protectrices finissent par céder elles-mêmes à l'énergie de cette pression, qui agit alors directement sur l'embryon, dont l'extrême délicatesse de la trame, surtout pendant les premiers mois de son évolution, se prête très facilement aux lésions et aux déformations. Il existe certainement une très grande proportion de ces expulsions prématurées de l'embryon dues à des accidents de cette nature, et dont la gravité a été telle qu'elle a accasionné la mort du produit. Mais si ces accidents n'ont pas atteint ce degré, l'embryon continuant à se développer, naît monstrueux. Il arrive aussi que la perturbation ressentie par la mère, arrive directement jusqu'au fœtus, mais sans lui imprimer de marques extérieures ; c'est l'organisme tout entier qui a été ébranlé et dont l'équilibre a été romqu ; alors, au lieu d'uue monstruosite phy-

sique, on aura un être capable de vivre, mais chétif, débile, en un mot, une monstruosité physiologique et souvent une monstruosité intellectuelle, un idiot.

Un préjugé très répandu est celui qui consiste à établir un rapport entre certaines anomalies et la forme, la disposition, la couleur, tous les aspects enfin d'un objet qui a impressionné, avec plus ou moins de vivacité, la mère dans le cours de sa grossesse ; ainsi, qu'un fruit, une fleur, aient été ardemment désirés, et qu'on aperçoive sur le corps du nouveau-né une tache qui tranche sur le reste de la peau, on y verra l'image de ce fruit ou de cette fleur. C'est ce qu'on nomme *une envie*.

Geoffroy Saint-Hilaire raconte qu'une femme ayant vu son mari écorcher un lièvre en fut vivement frappée, elle prédit que l'enfant qu'elle portait dans son sein serait atteint d'un bec de lièvre ; sa prophétie se réalisa. Mais pour une fois où cette prédiction de ce genre se vérifie, il en est un nombre bien plus grand où elle se trouve en défaut.

Lorsque certaines passions s'en mêlent, ce ne

sont plus alors des objets indifférents qui sont allégués comme source de ces anomalies ; on fait intervenir des influences spéciales, caractéristiques de l'essence même de ces passions. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire rapporte qu'une enfant, qu'une dame pieuse venait de mettre au monde, avait sur un point du corps un saint sacrement très fidèlement dessiné ! Il raconte aussi l'histoire de cette petite fille, née l'an III de la République française, et sur le sein gauche de laquelle les assistants aperçurent l'image d'un bonnet phrygien ! « Cette anomalie, dit l'auteur, n'a rien de remarquable en elle-même ; mais ce qui l'est beaucoup, c'est que le gouvernement de l'époque crut devoir récompenser, par une pension de 400 fr., la mère assez heu-

reuse pour avoir donné le jour à une enfant parée par la nature elle-même d'un emblême révolutionnaire. »

Iorkos a fait l'historique du monstre Hélène-Judith, d'après les notes de son beau-père Raggen; il raconte, entre autres détails, ce que ces deux sœurs soudées avaient dit elles-mêmes au médecin du couvent où elles furent élevées ; elles avaient souvent entendu dire à leur mère que pendant qu'elle les portait dans son sein, il lui arriva un jour de voir deux chiens accouplés. L'auteur attribue donc la soudure des deux jumelles à cet événement, « car, dit-il, un tel spectacle dut produire une très désagréable impression sur l'esprit de la mère. »

Ces superstitions ont été celles de tous les écrivains de ces époques; mais depuis les études faites par les deux Geoffroy-Saint-Hilaire on ne les trouve plus que dans le public vulgaire.

En 1868, Darwin écrivait que pendant un certain nombre d'années, dans une des plus grandes maternités de Londres, on interrogea chaque femme avant les couches, dans le but de savoir si quelque chose de nature à impressionner vivement son esprit lui était arrivé pendant le cours de sa grossesse ; la réponse était immédiatement consignée sur un registre particulier. Or, pas une seule fois on n'a pu rencontrer la moindre coïncidence entre les réponses des femmes et les cas d'anomalies qui se sont présentés sur les nouveaux-nés. Mais très

souvent il est arrivé qu'après avoir eu connaissance de la nature de l'anomalie, ces mères indiquaient une autre cause.

« Quand un monstre survient au sein d'une famille, dit Geoffroy-Saint-Hilaire, il étonne, excite et trouble toutes les imaginations. Cet événement s'empare surtout des sentiments et de toutes les facultés de la mère, que le spectacle de son enfant dégradé porte à un retour sur elle-même et qui succombe presque toujours sur l'humiliation d'avoir ainsi fourni le sujet de la plus rare et de la plus affligeante exception. Cette infortunée, sans songer que ses habitudes intellectuelles et ses connaissances très bornées la rendent peu propre à aborder un aussi grave sujet de méditation, ne se donne au contraire pas de cesse qu'elle n'ait découvert ce qui l'aura extraordinairement agitée durant sa grossesse et ce qui aura causé, par conséquent, le développement désordonné de l'être que ses flancs ont porté. La part qu'elle a à l'événement, les agitations de son esprit qui l'y ramènent sans cesse, et un certain besoin d'en parler continuellement, font qu'elle se persuade qu'à sa seule perspicacité est réservée d'en dénoter la veritable cause... Ces opinions particulières, conçues et propagées dans de semblables conjonctures, ont successivement servi à fonder la croyance populaire touchant l'influence *des regards* sur le développement d'un embryon. »

Il n'est cependant pas de croyance qui supporte

moins un examen sévère que celle-là. Non seulement il est faux que les monstruosités ressemblent aux objets dont la mère dit et prétend que son imagination a été occupée, et la ressemblance n'existe que par les yeux prévenus d'un vulgaire ignorant, mais encore ce n'est qu'après l'événement que les femmes parlent d'un rapport entre la difformité que présente leur enfant et l'objet qui a tendu leur esprit, et jamais, jusqu'à ce jour, aucune monstruosité n'a été prédite d'après la connaissance qu'on pouvait avoir de l'objet qui avait ébranlé l'imagination de la mère. D'ailleurs, si cette théorie avait le moindre fondement, elle expliquerait tout au plus quelques monstruosités externes et aucune de ces anomalies intérieures dont on a tant d'exemples ; elle n'expliquerait pas pourquoi des animaux auxquels on peut difficilement accorder quelque faible lueur d'imagination, sont comme l'homme susceptibles de présenter des monstruosités ; elle n'expliquerait pas enfin pourquoi la queue repousse souvent double aux lézards qui l'ont perdue, pourquoi une salamandre régénère quelquefois une patte, soit à cinq doigts soit à moins de quatre, ou une étoile de mer deux branches en place d'une seule dont on l'a privée.

Comment d'ailleurs concevoir cette prétendue action de l'imagination de la mère ? Geoffroy-Saint-Hilaire a très bien démontré, d'après la proportion des enfants naturels aux enfants légi-

times, que la contention d'esprit, le chagrin et les maladies qui en peuvent résulter ne doivent pas être considérés comme prédisposant une mère à mettre un enfant difforme au jour « parce que, dit-il, l'imagination exerce sur nos sens une très grande influence. On veut que cette cause agisse également sur le fœtus, où n'existe cependant encore aucune faculté de perception, comme sur sa mère, c'est-à-dire que cette cause se propage dans la même raison sur un commencement d'opération organique s'élaborant péniblement vers un point reculé de la tige maternelle, comme sur cette tige elle-même, riche d'organisation et douée des moyens les plus étendus. Une vive et subite émotion, un dégoût momentané, aurait donc plus de prise sur lui qu'une continuelle préoccupation de l'esprit, que les mouvements désordonnés d'une conscience toujours en reproche ? Que de tourments d'esprit, que de remords et, par conséquent, que d'altérations dans toutes les voies organiques chez une jeune fille timide et séduite ! Toutefois, le bourgeon en développement sur cette tige qui se flétrit ne s'en ressent en aucune façon ; tout au contraire, ces excitations n'en favorisent que mieux la production. C'est que les choses ne se gouvernent point là par des sentiments moraux, mais dépendent plutôt du principe de notre loi du balancement des organes. Les bénéfices de la nourriture profitent inégalement, moins à la mère et davantage à son enfant. Et d'ailleurs, si les tour-

ments d'une âme déchirée, en causant le dépérissement de la mère, devaient réagir sur son fruit, ce serait d'une manière générale, sur tout l'ensemble de l'être, sur tous ses organes au *prorata*, et non séparément et uniquement sur une seule partie organique, comme cela se voit chez les monstres. »

En effet, on voit souvent une impression cérébrale, amener l'avortement, produire la grossesse extra-utérine et produire d'autres perturbations analogues, mais alors le désordre ne manque jamais de porter sur tout le produit de la fécondation, sur l'œuf entier.

Le Dr Witkrowski raconte avoir vu à Ermont un enfant venir au monde avec un bec de lièvre et une oreille toute recroquevillée. La mère attribuait ces difformités à une vive impression qu'elle ressentait, au quatrième mois de sa grossesse, à la vue d'un jeune lapin, dont un chat avait dévoré une oreille. Or, le bec de lièvre ne peut se former que dans les trois premières semaines de la vie intra-utérine.

Origine réelle des Monstruosités

Les temps ne sont pas encore bien loin de nous où, à peine revenus de la terreur que causèrent pendant si longtemps les monstres, regardés alors comme un signe de la colère céleste, les hommes ne les considéraient encore que comme des jeux ou des écarts inexplicables de la nature, et où, frappés de ressemblances grossières avec d'autres corps naturels, ils employaient, pour les désigner, ces comparaisons bizarres dont fourmille entre autres le traité si longtemps célèbre de Liceti. Maintenant les monstres n'offrent plus que des désordres soit dans la position, soit dans la structure des organes et l'on a trouvé la loi de ces anomalies.

Les monstruosités sont des désordres congénitaux, des anomalies connées ; mais il n'en est aucune dans laquelle la confusion n'ait des limites, et où l'on ne voie régner encore un certain ordre au milieu du désordre. Jamais le type monstrueux ne s'écarte assez du type normal pour faire sortir l'individu de la série des êtres naturels à laquelle il appartient ; jamais non plus un organe n'éprouve

des altération assez fortes pour devenir totalement méconnaissable. Les irrégularités n'atteignent guère que les formes, et, quoique extrêmes, elles ne vont jamais jusqu'à changer les relations des parties, de sorte qu'à l'aide de la grande loi fondamentale de physiologie que Geoffroy-Saint-Hilaire désigne par la formule abrégée du *principe de connexion*, on parvient toujours à reconnaître sûrement ces derniers.

Ainsi, nous allons laisser parler Geoffroy-Saint-Hilaire. — « Toute monstruosité étant, comme quelques-uns l'ont dit, une désorganisation effective eu égard à ce qui devait avoir lieu, une constitution irrégulière remplaçant ce qui devait être régulier, n'est cependant que désorganisation ou irrégularité que relativement. En effet, si nous n'avons pas le type attendu, n'est-il point quelqu'autre chose qui vient le remplacer ? Ce n'est donc que quitter une forme pour retomber dans une autre, et en considérant ce résultat, ce résultat en soi, c'est un simple événement pathologique, auquel il n'aurait manqué jusqu'ici que d'avoir été embrassé sous son vrai point de vue. Que la monstruosité soit fournie par l'homme, ce n'est cependant sur rien d'humain. L'homme, dans ce cas, est comme une gangue, sur laquelle l'organe monstrueux s'est construit et développé. Mais quoi qu'il arrive, la monstruosité ne saurait recevoir de cette circonstance son vrai caractère, un caractère primitif ; car il n'est pour elle, s'il s'agit d'une mons-

truosité par défaut, il n'est, dis-je, pour elle, rien d'essentiel que dans l'absence d'une partie, et que dans le mode de rapprochement ou de soudure des bords ayant dû servir d'enceinte à la partie absente. Toutefois, dans l'hypothèse donnée, la spécialité des formes humaines ne peut manquer d'arriver à son tour, mais évidemment pour n'être plus qu'un sujet de considérations secondaires, puisque la monstruosité fait concourir à l'événement des parties qui se soudent les unes aux autres, qui acquièrent ainsi de nouvelles relations, et qui, au delà du point où elles sont respectivement en contact, conservent plus ou moins décidément les formes de l'état normal et, dans l'espèce, les formes humaines. »

Une des grandes lois de la nature, c'est que toutes les organisations ne sont que des modifications d'une seule et même. On ne doit donc pas être étonné de ce que cette anomalie, monstruosité dans une espèce, est état normal dans une autre. Cette grande loi coïncide merveilleusement avec un autre principe, non moins avéré de l'embryogénie, savoir : que le fœtus humain s'organise peu à peu, qu'il passe successivement d'une structure simple à une plus compliquée, et qu'il suit, dans son développement, une progression dont tous les degrés sont en rapport avec ceux de l'échelle animale. C'est dans ces conditions réunies que Geoffroy-Saint-Hilaire a érigé en axiôme que les monstruosités, c'est-à-dire les anomalies con-

nées, sont les résultats d'un retardement de développement. Il suit de cette théorie que si, avant le parfait développement du fœtus, une cause quelconque vient s'opposer au perfectionnement de ses organes, si une artère de nutrition trop étroite ne fournit que des matériaux de nutrition insuffisants, l'organe privé de nourriture restera peu avancé en organisation, ne subira point de transformations ordinaires et conservera une parfaite analogie avec le même organe considéré à l'état normal d'un être d'une classe inférieure dans l'échelle animale, tandis qu'un ou plusieurs autres organes, héritiers des matériaux nutritifs qu'il aurait dû recevoir, prendront un accroissement insolite. Considérés sous ce point de vue, les monstres n'ont plus rien de vague et d'indéterminé, le désordre de leur confusion n'est qu'apparent, ce n'est pas une indéfinie confusion, ou un fruit du caprice, ainsi qu'on l'a cru si longtemps, mais c'est seulement un ordre inaperçu et comme dissimulé, qui n'attend plus, pour se trahir, qu'un observateur assez habile pour en saisir le fil.

Ceci nous conduit naturellement à l'examen des diverses causes auxquelles ont été attribuées les monstruosités. La théorie dont nous venons d'esquisser les bases à grands traits est aujourd'hui acceptée par tous les savants. On ne s'occupe plus des anciens systèmes de la génération, mais on prend le fœtus dans la matrice sans s'inquiéter comment il y est arrivé, on attribue la monstruo-

sité à des altérations accidentelles qu'il éprouve à une époque quelconque de la vie intra-utérine.

Les diverses causes accidentelles peuvent être dans les perturbations survenues après la conception, par exemple: une chute, un coup, une compression excessive du ventre.

Il est à remarquer qu'il naît moins de monstres dans la classe aisée de la société que dans les classes les plus pauvres, où les femmes sont obligées de se livrer, lors même qu'elles sont enceintes, à de pénibles travaux, et, de plus, où elles ont souvent à souffrir de mauvais traitements.

Un fait très analogue est la fréquence plus grande des grossesses monstrueuses parmi les femmes non mariées. Elle tient aux précautions dangereuses que les filles mères prennent souvent pour dissimuler leur état et même aux tentatives d'avortement auxquelles elles ont recours. Ce qui le prouve, ce sont les expériences qui furent faites par Geoffroy-Saint-Hilaire; il parvint à créer à volonté des anomalies chez les oiseaux, en troublant de diverses manières leur développement pendant les premiers mois de l'incubation. Voici, du reste, une observation de ce savant à ce sujet : « Une jeune femme de vingt-un ans, brodeuse, vivant du travail de ses mains, habitait sous les yeux et la surveillance d'une sœur plus âgée qu'elle, au dernier étage d'une maison peuplée de nombreux locataires. Un seul lit réunissait les deux sœurs. Néanmoins, la plus jeune forme une liaison, dont au bout de

quelques mois elle ne peut se dissimuler les suites En proie, dès ce moment, aux remords les plus. déchirants, aux idées les plus horribles, elle conçoit tour à tour la pensée du suicide, pour la destruction de son enfant. Dans ce coupable espoir, elle a recours, mais sans succès, à l'usage fréquent de bains de pied. Elle imagine ensuite de se faire un corset, bondé de buscs épais et nombreux, se l'applique étroitement sur le ventre et l'y maintient jusqu'au terme de sa grossesse, décidée à tout, même à la mort de son enfant, pourvu qu'elle épargne à sa sœur la douleur et la honte de son déshonneur. Le but de tous ses désirs, elle l'atteint en effet, au prix de six mois de douleurs et d'anxiétés. Une absence de sa sœur

lui permet d'aller passer en secret cinq jours chez une sage femme, et elle peut, quelques heures avant le retour qu'elle redoutait, revenir dans sa mansarde sans son enfant, un monstre sans tête, mort au bout de quelques instants ».

Une autre observation du même auteur montrera les effets de la brutalité :

« Une jeune ouvrière, habitant la Bretagne, est séduite par un misérable qui bientôt s'établit chez elle, vivant à ses dépens et la maltraitant chaque jour. La douleur d'une telle position lui donne le courage de s'y soustraire ; elle réalise ce qu'elle possède et vient chercher asile à Paris, mais son séducteur l'y suit, il parvient à découvrir son domicile et s'installe de nouveau chez elle, recommence le cours de ses exactions et de ses mauvais traitements et finit par la réduire au dernier degré de la douleur et de la misère.

« Furieux alors de ne pouvoir plus rien obtenir, il redouble de cruautés, et, dans un accès de violence dont elle était chaque jour victime, il renverse subitement et à dessein une chaise sur laquelle elle allait s'asseoir. La malheureuse tomba sur les reins; déjà souffrante antérieurement, elle se sent dès lors gravement blessée vers la matrice, et, plusieurs mois, après elle donne naissance à un monstre horrible ».

Une des causes fréquentes de monstruosité est la formation de brides étendues du placenta au fœtus. Geoffroy-Saint-Hilaire attribue à ces brides

toute distorsion, toute dilacération observées dans les fœtus monstrueux. Il admet qu'elles se forment par des adhérences entre le fœtus et ses enveloppes, lorsque celles-ci viennent à se rompre, par une action accidentelle, et se vider du liquide qu'elles renferment. Suivant lui, il n'est pas de bride ou de membrane étendue du placenta à l'embryon que cette fusion n'opère l'arrêt de quelque partie du système sanguin ; qu'en raison de cette circonstance, s'il arrive à un rameau artériel émané de l'embryon, de prolonger ses branches terminales sur le placenta, il est évident que la partie de celui-là où auraient dû aboutir les extrémités de l'artère ne croîtra pas ; ainsi cet organe deviendra monstrueux par retardement du développement. « Il est tout simple, dit encore l'auteur, que le fœtus soit susceptible de toutes les vicissitudes auxquelles se trouve successivement soumis le moindre des corps organisés, des mêmes phénomènes morbides temporaires ou durables. S'il ne contracte d'adhérences que pour un temps, sa mère ressent ce travail intra-utérin comme un malaise dont il lui arrive plus tard d'être soulagée. Et, en effet, les incommodités de la grossesse tiennent principalement à cette cause. Tous les évènements s'enchaînent ; c'est un tirage qui est ressenti de proche en proche. Le fœtus tire à lui le placenta, le placenta l'utérus, et celui-ci, à son tour, agit de la même manière sur les nerfs qui s'y distribuent. L'adhérence est-elle, au contraire, persévérante, cette per-

pétuité d'action occasionne et produit la monstruosité sur le point et dans l'organe où elle s'exerce ».

Béclard a signalé des cas très fréquents d'hydropisie du fœtus, causés par l'entortillement du cordon et, par suite, de l'arrêt du cours du sang avec la mère. Il se produit alors des troubles dans les centres nerveux qui amènent la destruction de la moelle, empêchent le développement du cerveau; le crâne ne se forme même pas, comme aussi d'autres organes manqueront, selon que la destruction se portera plus ou moins bas.

Quant aux monstres jumeaux, ils sont dus à la réunion de deux embryons, causés par la pression ou par la conformation imparfaite ou par l'étroitesse de la matrice.

Saint-Hilaire fait remarquer que l'union des sujets composant les monstres jumeaux ayant toujours lieu, non par les faces dissemblables, mais bien par les faces du même nom et autres organes analogues, dit : « Nous savons par cela même, d'une manière positive, que si dans l'œuf commun, le dos de l'embryon correspond à l'un des flancs ou au ventre de l'autre, il n'y aura point d'union; que si, au contraire, ils sont apposés côte à côte, ou se regardant face à face et en même temps sont dirigés dans le même sens, l'union sera possible. C'est une cause absolument générale de la réunion des individus composés, c'est la règle suprême de toutes les modifications organiques, qu'il n'est point cependant possible de définir.

Les monstres les plus communs sont les acéphales, c'est-à-dire ceux nés avec une tête restreinte

dans ses développements. Il en existe quatorze groupes, dont voici les noms et les caractères :

1° *Coccycéphale.* — Tronc sans tête et sans extré-

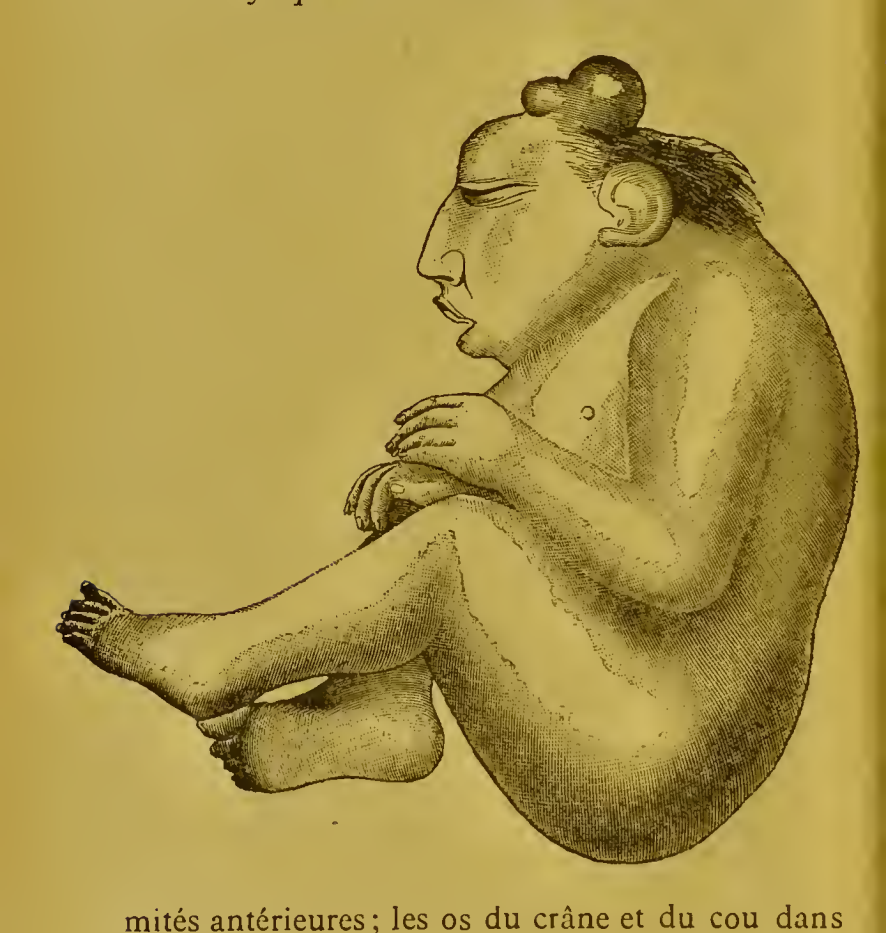

mités antérieures; les os du crâne et du cou dans une contraction et une petitesse extrême; les postérieurs appuyés sur les vertèbres dorsales, ceux de a sommité sous la forme d'un bec ou d'un coccyx.

2° *Cryptocéphale.* — Tronc garni d'extrémités antérieures; tête réduite à un assemblage de parties osseuses, portée sur une colonne cervicale droite très petite et non apparente en dehors.

3° *Anencéphale.* — Point de cerveau, ni de moëlle épinière, la face et tous les organes des sens dans l'état normal; la boîte cérébrale ouverte vers la ligne médiane et composée de deux moitiés renversées et écartées de chaque côté en aile de pigeon.

4° *Cystencéphale.* — Cerveau restreint, sous forme d'une vessie mamelonnée supérieurement, le crâne ouvert, mais les ailes moins étendues et plus rapprochées que dans le cas précédent.

5° *Dérencéphale.* — Cerveau très petit, posé sur les vertèbres cérébrales ouvertes postérieurement; les organes des sens dans l'état normal.

6° *Podencéphale.* — Cerveau de volume ordinaire, mais hors du crâne, porté sur un pédicule qui s'élève et traverse le sommet de la boîte cérébrale; les organes des sens et leurs enveloppes osseuses dans l'état normal.

7° *Notencéphale.* — Cerveau de volume ordinaire, mais hors du crâne, quant à sa plus grande partie faisant hernie au travers de la boîte cranienne. Le crâne est surbaissé d'une configuration à rappeler la tête osseuse de la loutre.

8° *Hémiencéphale.* — Tous les organes des sens anéantis et leurs rudiments apparents à la face par des traces sans profondeur; cependant, la boîte

cérébrale et son cerveau à peu près dans l'état normal.

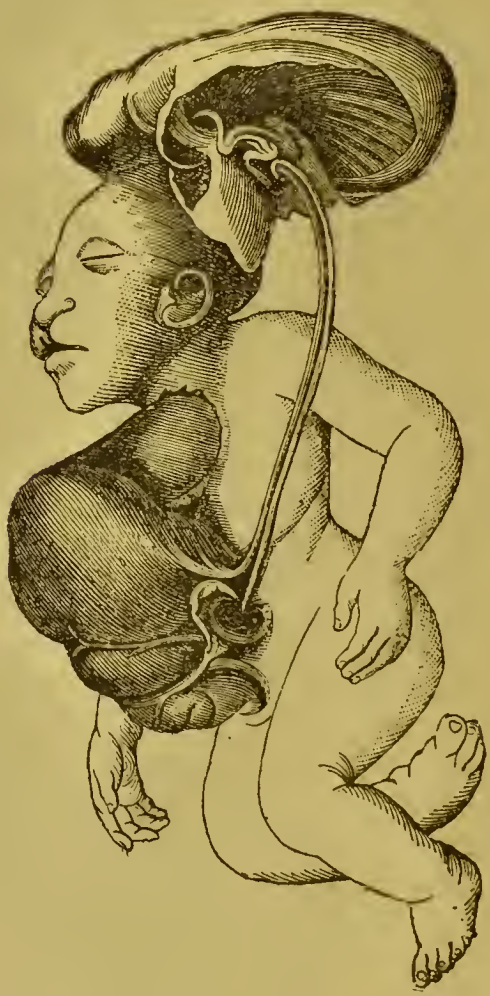

9° *Rhinencéphale.* — Véritable cyclope, ayant encore deux yeux, eu égard à l'existence de deux

cristallins; un seul quant à leur service par un seul nerf optique. Les téguments nasaux sont terminés en trompe.

C'est à ce genre que se rapportent les monstres

cyclopes et à trompe; ils naissent non viables.

10° *Stomencéphale.* — Cyclope, et même orga-

nisation, sous ce rapport, que le genre précédent; la monstruosité de l'organe olfactif étendue aux organes de la mastication; les maxillaires rudimentaires; une trompe labiale ou des lèvres ramassées et prolongées en une caroncule filiforme.

11° *Triencéphale.* — Tête sphéroïdale; face nulle par la privation des organes des sens, de ceux du goût, de la vue et de l'odorat; les oreilles réunies en dessous, avec pavillons rudimentaires.

12° *Sphénencéphale.* — Le crâne ployé à la région palatine, de façon que les dents de chaque côté se rencontrent et se touchent sur la ligne

médiane, les oreilles contiguës et soudées sur le centre.

13° *Diodoncéphale.* — Tête avec une double rangée d'os dentaire.

14° *Hypérencéphale.* — Cerveau au delà de la boîte, c'est-à-dire non recouvert.

A côté des monstruosités doubles, se placent naturellement les cas où l'un des jumeaux, incomplètement développé, s'insère sur le ventre de l'autre ou reste inclus dans une partie de son corps. C'est ainsi que s'explique cette anomalie, observée en 1804 dans l'Eure. Un enfant nommé Bissieu portait dans le flanc gauche, dès les premiers temps de son existence, une petite tumeur qui, vers l'âge de treize ans, augmenta subitement de volume en déterminant des accidents fébriles considérables. En même temps, l'enfant, atteint de diarrhée putride, rendait de longs cheveux. Peu de temps après, il expirait. A l'autopsie, on trouva dans son ventre une poche renfermant les débris d'un autre enfant, tels que des portions d'os, de cheveux, des ongles et des dents.

Ces singulières productions se nomment des moles, lorsqu'elles siègent dans la matrice. On a prétendu que la mole était toujours le produit d'une conception, bonne d'abord, et qui a été troublée par quelque accident, c'est-à-dire les produits d'une grossesse qui ne peut parvenir à terme, en sorte que le fœtus périt d'une manière quelconque, tandis que son placenta continue à prendre, dans

la matrice, un accroissement normal. Ceci ne peut être admis, car la mole renferme toujours des portions de fœtus, qu'il serait absurde de considérer comme des débris d'un embryon détruit, puisqu'alors on ne saurait concevoir pourquoi elles auraient pris de l'accroissement. En réalité, on ne doit voir dans la mole qu'une conception manquée, qu'un germe qui n'a pu prendre son développe-

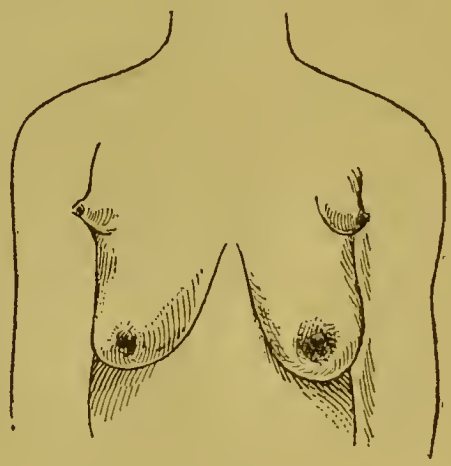

ment normal. Ce ne sont alors que de véritables monstres, mais ce sont aussi les plus grandes de toutes les monstruosités connues, puisque ce sont elles qui s'éloignent le plus du type fondamental de l'espèce.

Des anomalies peuvent exister aux mamelles. Parfois, ces organes peuvent faire défaut complètement, et cette anomalie coïncide, le plus souvent,

avec l'absence de la matrice et des ovaires. Dans d'autres cas exceptionnels, on rencontre une ou plusieurs mamelles supplémentaires.

Les mamelles supplémentaires n'ont pas de siège déterminé; elles peuvent exister sur les mamelles normales, moins développées que celles-ci, mais produisant aussi du lait. Elles peuvent exister dans

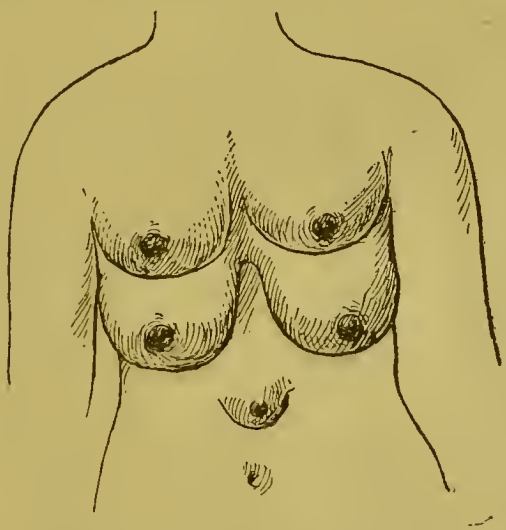

le dos, ou même sur les cuisses. Le Dr Robert, de Marseille, a rapporté un cas de ce genre; l'enfant de la femme qui présentait cette anomalie a tété cette mamelle supplémentaire pendant vingt-trois mois, alors qu'un nourrisson s'allaitait aux autres mamelles.

Une femme, observée par de Jussieu, avait une mamelle dans l'aine, et c'était elle qui servait

d'ordinaire à l'allaitement. Le Dr Porak a vu, à l'hôpital Saint-Louis, une femme ayant sous le sein gauche une mamelle supplémentaire qui donnait du lait.

L'histoire nous dit que la mère d'Alexandre-Sévère avait trois mamelles, et qu'Anne de Boleyn, femme d'Henri VIII, présentait aussi cette anomalie.

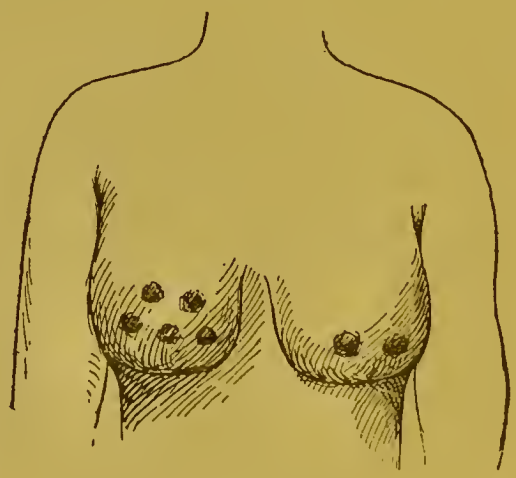

Percy a cité une vivandière ayant trois mamelles supplémentaires, et Gadner dit avoir vu une mulâtresse porteuse de dix mamelles ; cette femme faisait, dit-il, les enfants par quatre et cinq à la fois. Ce cas se rapporterait à ce que disait Fénelon dans son *Traité de l'existence de Dieu* : « Remarquez, avec Cicéron, que les femelles de chaque espèce ont des mamelles dont le nombre est proportionnel à celui des petits ; plus elles portent de

petits, plus la nature leur a fourni de sources pour les allaiter. »

On peut observer l'absence du mamelon comme vice de conformation congénitale, comme aussi on voit quelquefois le même sein à plusieurs mamelons.

Les Monstres et les Lois

C'est en lisant les arrêts des Parlements que l'on peut être véritablement éclairé sur l'esprit de la législation concernant les monstres au moyen âge.

Dans le dictionnaire des arrêts des Parlements, on rappelle les dispositions de la loi des Douze Tables, concernant le droit paternel de tuer l'enfant qui vient au monde avec un vice de conformation.

Le fait suivant est alors cité : En 1595, un individu du nom de Perrot fait son testament, d'après lequel il institue son héritier universel le posthume qui, à cette époque, est encore dans le sein de la mère; par ce testament, il dispose que, s'il vient à décéder sans enfant, la mère se substituera à lui. Il meurt, et après quelque temps, sa veuve met au monde un enfant que l'on porte au curé afin qu'il lui donne le baptême; ce dernier refuse, sous ce prétexte que le nouveau-né qu'on lui présente a un museau de singe et le pied droit fourchu; le monstre meurt le même jour; la mère, en vertu de la substitution insérée dans le testament de son mari défunt, entre en possession de

tous les biens; mais elle-même ne tarde pas à mourir et ses biens tombent aux héritiers de sa propre ligne. C'est alors qu'un frère de Perrot paraît et déclare que son neveu, étant né monstrueux, est incapable de succéder et de transmettre son héritage. Le litige est porté devant le Parlement, qui, après en avoir délibéré, déclare, à la date du 2 juillet 1619, la substitution au profit de la mère.

Leyser a publié, en 1778, un ouvrage de législation où l'on trouve au chapitre XV un article ainsi conçu : « Les monstres doivent être sacrifiés impunément. » L'auteur rappelle la disposition de Romulus, mentionnée par Deny d'Halicarnasse; il invoque la loi des Douze Tables, d'après laquelle le pouvoir absolu du père est sanctionné; il cite le passage où Tite-Live nous apprend que, chez les Romains, au seizième jour de sa naissance, lorsque le sexe présentait quelque ambiguïté, on jetait l'enfant dans la mer; car, dit Tite-Live, l'androgynie était regardée comme un cas de monstruosité.

Leyser cite des auteurs qui attribuent aux Germains la pratique de l'infanticide des monstres humains; lui-même affirme que cette coutume est générale en Hollande. Mais il convient que cette immolation, autrefois laissée à l'arbitraire des parents, ne s'accomplit plus, de son temps, qu'avec l'assentiment des magistrats.

Cet auteur estime que si les monstres doivent

être impunément sacrifiés, on ne peut arriver à cette dure nécessité qu'après avoir mûrement réfléchi; il condamne la coutume romaine, et il n'approuve pas davantage la loi hollandaise. Il soutient qu'on doit distinguer avec le plus grand soin les monstres et ceux qui sont de provenance humaine et ceux qui sont issus d'un commerce bestial; mais lorsqu'on est parvenu à faire la preuve que ce commerce a existé, ce n'est plus seulement une action qui n'aura que le privilège de rester impunie, elle est devenue absolument obligatoire; en effet, il y a d'abord le crime de sodomie qu'on doit châtier, et ensuite la flétrissure à imprimer à un souvenir qui plus tard serait capable de provoquer le retour à un pareil forfait. Lorsque, ajoute t-il, on a sacrifié les animaux avec lesquels l'acte infâme a été consommé, il faut se débarrasser du produit lui-même qui peut en résulter.

Leyser se sent un instant partagé entre le sentiment d'horreur que lui inspire un crime aussi abominable et l'incertitude qui assiège l'esprit appelé à prendre une détermination aussi grave; sacrifier un enfant exige, en effet, une extrême prudence, et il ne saurait trop la conseiller; car, dit-il, il est fort à craindre qu'il ne s'agisse pas de crime, mais d'aberration simple de la nature. Puis il arrive à la question de l'âme, il pense que son apparition n'est pas instantanée, mais lente, et qu'elle suit les progrès de l'âge. Il en résulte que

celui qui immolerait un enfant, avant éclosion complète de l'âme, s'exposerait à commettre un homicide et encourrait conséquemment une pénalité.

A l'appui de la conduite qu'il conseille de tenir dans cette circonstance, il rapporte l'exemple d'un enfant qui naquit en janvier 1772 et qui présentait une figure couverte de poils, un seul œil, à l'instar des cyclopes, et un bec de vautour; or, d'après lui, il ne faut pas qu'on songe à se débarrasser de ce monstre avant qu'il soit fixé sur son intelligence.

Cette doctrine juridique, tout en maintenant le principe de l'immolation du monstre, implique de telles réserves que dans la pratique cette pénalité ne devra recevoir que de très rares applications, et prouve jusqu'à quel point, à cette époque, l'origine bestiale des monstres restait encore enracinée dans les esprits.

William Blackstone, dans les commentaires des lois anglaises, dit que lorsqu'un monstre, issu d'un mariage, n'a pas de figure humaine et qu il présente au contraire et d'une manière évidente, dans quelques-unes de ses parties, une ressemblance avec un animal, il ne peut ni hériter d'un bien, ni transmettre ce bien par succession. S'il a une forme humaine, il est apte à hériter malgré les difformités qu'il peut avoir sur quelques-unes des régions du corps. C'est, dit-il, une ancienne règle de la législation anglaise, et la raison sur laquelle elle s'appuie est trop claire pour qu'il soit

à propos d'entrer à ce sujet dans une discussion tout au moins inutile. Il fait ressortir le fait que les lois romaines prononçaient l'exclusion de pareils êtres dans le partage des successions ; néanmoins, à quelques égards, ces lois les considéraient comme étant toujours au nombre des enfants lorsqu'il pouvait en résulter quelque avantage pour les père et mère, ou au moins pour le père, qu'elles jugeaient devoir être plaint plutôt qu'inculpé dans ce cas. Dans la loi anglaise, lorsqu'on ne connaît pas d'autre héritier qu'un enfant monstre, le bien devra passer aux mains du lord de la contrée par droit d'échette.

Un peu plus tard, la plupart des légistes refusent aux monstres la jouissance des droits civils et spécialement celui de succéder. Quant à la question d'origine, quant au droit de vie et de mort, ils les laissent complètement de côté. Ils estiment que ce qui importe le plus à considérer, c'est la figure et que, quant à l'absence d'une parfaite conformation des organes, elle ne saurait à elle seule dépouiller de l'humanité.

Dans son *Traité des successions*, Lebrun établit identiquement la même distinction ; mais il incline à croire comme possible une relation bestiale ayant pour résultat un monstre humain.

En 1836, un traité ou droit français omettait une manière de voir nettement et catégoriquement formulée. « Il ne peut être commis d'homicide ni sur un monstre, ni sur un mort ! » Et il est

ajouté que la monstruosité se détermine d'après les règles du droit civil ; que, par exemple, la tête humaine est le signe caractéristique de l'homme.

En Allemagne le code disait que : les êtres qui naissent sans forme de figure humaine ne peuvent jouir ni du droit de famille, ni du droit civil ; mais il est prescrit qu'aussi longtemps que ces monstres vivent, ils doivent être nourris et soignés autant que possible.

Eschbach, professeur à l'école de droit de Strasbourg, dans ses notes publiées en 1847, sur les monstres, cherche à bien définir un monstre et se demande où peut être le critérium qui facilite la démarcation entre l'être normal et ce monstre. Il écarte les anomalies simples et se livre à une controverse qui témoigne d'une sérieuse initiation à la science de la tératolie. Il réfute la doctrine de l'origine bestiale qu'il considère comme un leg de l'antiquité, que le moyen âge a consolidé par la superstition des incubes. Il arrive enfin à formuler la proposition suivante :

« Tout être qui sort du sein d'une femme est humain ; il peut n'avoir pas de personnalité civile ; mais ce fait ne résulte pas de sa difformité ; elle n'est que la conséquence de sa non viabilité ou de son incapacité ; il est seulement susceptible de tutelle ; il est inviolable. »

Cette formule de droit appliquée aux monstres est la plus complète que l'on puisse présenter. Malgré sa clarté, il peut cependant y avoir des

bizarreries qui rendent les magistrats fort perplexes. Ainsi, par exemple, voici ce monstre double dont parla Sauval. Il avait assassiné ; mais l'une des moitié était seule coupable. Les débats suivirent leur cours, la peine capitale fut prononcée contre cette moitié. Le jour de l'exécution venu, la justice se vit dans l'alternative ou de commettre un crime en tuant la partie innocente, ce qui était fatal, ou de laisser impuni le crime de la partie coupable en révoquant la sentence. C'est ce dernier parti qu'elle choisit et le monstre fut remis en liberté.

Les annales judiciaires enregistrent parfois des infanticides dans lesquels les coupables cherchent à faire admettre qu'il y a eu mort naturelle survenue aussitôt après la naissance ; ils invoquent la non viabilité de l'enfant, atteint d'un vice de conformation. Cette question de rapport entre la monstruosité et la viabilité présente plusieurs conditions. On a dit que lorsqu'il échappe à la nature de produire un monstre, elle la prive bientôt de la vie, cela n'est pas tout à fait exact. La vitalité des êtres monstrueux se répartit en quatre catégories. Les uns vivent seulement quelques secondes ; les plus favorisés ont les chances de la durée ordinaire de l'existence. C'est à cette classe qu'appartiennent les frères siamois et les hermaphrodites. Dans la troisième section figurent ceux qui sont composés d'un sujet normal sur une région duquel est greffé un parasitaire plus ou moins entier. En général celui-ci ne dépasse pas trente ans. Tel est le cas de

cet homme dont parle de l'Hospital, ambassadeur à Naples, en 1762. Cet individu avait sur l'estomac toute la moitié inférieure d'un corps d'un enfant mâle, qui pendait sur le bas-ventre. La quatrième catégorie comprend les mâles, ou masses informes qui ne sont douées d'aucun mouvement.

L'étude des monstres peut donc aider la justice dans ses appréciations, elle en trouve le besoin toutes les fois que le crime cherche à la tromper en faisant intervenir la non viabilité d'un monstre, ou encore dans certains cas bizarres ; c'est ainsi que l'éclosion d'un fœtus dans le sein d'une jeune fille ou d'une femme dont le mari se trouve éloigné depuis longtemps, constitue une source d'incidents dont on comprend la gravité.

L'une des observations les plus singulières de ce genre de monstruosité, est celle que raconte le moine Isabord. « J'étais un jour au mont Saint-Pierre, à Erfust, quand je fis la découverte d'un

manuscrit, où l'aventure d'une jeune fille de dix-neuf ans était rapportée ; en l'an 836, cette fille fut traduite devant les magistrats et accusée d'être grosse ; elle affirma son innocence ; pressée de questions, elle s'écria : « Si je suis grosse, Dieu fasse que l'enfant que je porte le soit également ! » Or, au bout de quelque temps, elle mit au monde un enfant mort, qui avait un ventre très développé, les juges furent aussitôt avertis de cet événement ; il fut ordonné qu'on ouvrirait le corps de cet enfant, dans lequel on trouva en effet un fœtus bien conformé. »

Le fait d'inclusion est une observation de monstruosité parasitaire dont Geoffroy-Saint-Hilaire et d'autres savants ont démontré la réalité.

On a cherché à savoir quelles seraient les conséquences d'une union contractée par un monstre du genre de Marie-Christine. Il s'agit ici d'un seul corps surmonté de deux têtes. Il n'est pas contestable que l'enfant né d'un réceptacle commun a été engendré et nourri par un organisme unique. Cet organisme serait donc le seul ayant droit à la propriété de cet enfant. Si aucune contestation ne s'élève entre les deux personnalités qui composent moralement le monstre, la solution reste obscure, l'enfant aura pour mère celle des deux moitiés du monstre qui déclarera avoir été la seule active dans l'acte générateur. Mais si chaque fraction du monstre réclame en même temps l'enfant comme le sien propre, on se trouvera en présence d'un problème insoluble.

Au chapitre des androgynes ces questions légales ont été traitées spécialement.

Au point de vue religieux, il est curieux de savoir ce que décidait la loi.

Cangiamila, docteur en théologie, a publié, en 1745, un ouvrage sur l'embryologie sacrée, où il est dit que la monstruosité provient de sept causes principales : La scélératesse féminine ; le jeu de la nature ; une fantaisie maternelle ; une distension de l'utérus suffisante pour apporter un trouble à l'évolution fœtale ; l'œuf d'un animal qui, fortuitement, pénètre dans le sein d'une femme ; la luxure ; un miracle divin.

L'auteur dit que lorsque le monstre a été engen-

dré par deux êtres humains, il est présumé avoir une âme raisonnable, car Dieu a voulu que les créatures produisent des fruits de leurs espèces. Cependant, il n'est pas impossible qu'un animal naisse dans le sein d'une femme; dans ce cas, l'œuf de cet animal aura été introduit par les boissons, et il germera. Dans cette circonstance, il ne faut pas songer à administrer le baptême.

Lorsque le monstre est moitié animal, moitié humain, c'est qu'il résulte d'un commerce honteux; il est alors soit un hippocentaure, soit un onocentaure, soit un satyre, soit un faune. On cite l'exemple d'une dame italienne qui mit au monde un enfant demi-homme, demi-chien; on soupçonna tout d'abord un jeu de la nature. Mais, après examen et recherches, on eut la preuve qu'il y avait eu d'abord commerce licite, suivi immédiatement après d'un commerce bestial. Dans cette occurence, il suffit, dit le père théologien, de constater que la tête est humaine et, sans s'inquiéter du reste, on baptise sans condition.

Lorsqu'on se trouve en présence d'une mère animale fécondée par l'homme, la conduite à tenir est plus difficile. Le mode de formation, dit l'auteur, n'est pas très connu et bien expliqué, et cependant, il ne doute pas de l'authenticité des exemples qu'on en rapporte. Il mentionne une vache qui mit bas un enfant qu'on baptisa et qui se fit remarquer par sa piété; lorsqu'il était seul, il broutait l'herbe et ruminait. On peut présumer

que Dieu ait rendu l'animal apte à une création humaine; on doit donc donner le baptême. De même, lorsqu'un monstre difforme sort des entrailles d'une femme, on doit présumer qu'il s'agit d'une création due à une semence virile; de plus, si la tête est bien humaine, le reste fut-il bestial, il est probable que l'âme est raisonnable, et alors on doit donner le baptême.

Cangiamila refuse le baptême aux monstres sans tête, mais il ne comprend pas dans ce nombre ceux qui ont une tête privée d'yeux et de narines. Ces monstres offrent quand même quelques apparences d'humanité; ils peuvent vivre, sans qu'on sache comment, et ils n'en doivent pas moins être baptisés.

Si, malgré un examen minutieux, il est impossible de distinguer un trait quelconque, le père est d'avis qu'il faut refuser le sacrement; cependant, il raconte l'histoire de saint Elzéar, qui contient ce fait extraordinaire :

« Amphibisia, parente d'Elzéar et épouse de Grimoald, était une dame de distinction. Un jour, elle mit au monde un être monstrueux, agité de mouvements continuels qui effrayaient tous ceux qui s'approchaient de lui; il n'avait rien d'humain et, d'un autre côté, rien non plus de bestial. On ne pouvait le comparer à aucun être connu. Elzéar, l'ayant examiné, fut vivement touché de l'infortune qui frappait ainsi ses parents; il se mit à adresser une fervente prière au ciel. Aussitôt,

cette masse informe de chair revêtit un aspect superbe et poussa un cri. Les amis s'en approchèrent et, se joignant à la famille, se prosternèrent, afin de rendre un solennel hommage à la toute puissance divine; on prédit qu'il arriverait un jour au pontificat; en effet, il devint pape sous le nom d'Urbain V.

Cangiamila dit que lorsque deux jumeaux sont accolés et inséparables, on doit conférer le baptême, si les deux corps sont très distincts. Si l'on est en présence d'un monstre à deux têtes, deux poitrines et une seule paire de jambes, on agira comme précédemment. Si on a affaire à un tronc unique avec deux têtes, il y a sans doute présomption sérieuse de deux individus; on administre le baptême absolu à la tête la plus forte et le baptême conditionnel à celle qui est la plus petite.

Récemment, le père Debreyne, dans son *Traité de la mœchiologie*, n'admet pas la procréation bestiale dans l'espèce humaine. Il croit que l'on peut baptiser sans condition tout monstre sorti du sein d'une femme, quelque hideux qu'il puisse être et quelle que soit sa ressemblance avec la brute.

Monstres Androgynes

La réunion des sexes dans le même individu est un phénomène très ordinaire dans le monde végétal; les plantes sont en grand nombre hermaphrodites, mais ce phénomène est plus rare dans le règne animal, cependant on l'y rencontre assez fréquemment et il y offre même des dispositions plus variées et plus singulières. Ainsi, certains animaux, tels que les animaux à coquille bivalve, se suffisent entièrement et se fécondent eux-mêmes à l'époque du frai; d'autres, comme beaucoup de mollusques nus et à coquilles univalves, réunissent bien les deux sexes dans le même individu, mais ne peuvent se féconder eux-mêmes; chaque individu a besoin du concours d'un semblable, et dans l'acte de la copulation les deux êtres donnent et reçoivent mutuellement. Mais au-dessus de la classe des mollusques, on ne trouve plus d'androgynes, si ce n'est par l'effet d'une anomalie, d'un vice primitif de conformation.

Chez les animaux supérieurs, la signification du mot androgyne n'est plus tout à fait la même, car ce terme ne désigne plus la réunion des deux

sexes, mais seulement un mélange, soit apparent, soit plus ou moins réel ou distinct, des attributs relatifs à la génération, que la nature a départis à chacun d'eux. Il est certain qu'aucun des hermaphrodites examinés jusqu'à ce jour n'a présenté un assemblage complet des parties génitales masculines et féminines, et, quel que soit le sexe prédominant, l'un ou l'autre, souvent même tous les deux, étaient trop incomplètement développés pour pouvoir remplir leur rôle. Cependant, on s'est trop empressé de conclure de là qu'un hermaphrodisme parfait ne saurait jamais se rencontrer chez les mammifères, et particulièrement chez l'homme, et surtout d'ajouter que la possibilité d'un pareil phénomène est inconciliable avec la disposition du bassin de ces animaux, dont on a prétendu que l'espace qu'il borne ne pourrait loger l'appareil génital bien dévéloppé des deux sexes.

L'histoire de l'androgyne a été longtemps obscure, la confusion qui y a régné tient moins aux difficultés du sujet qu'à la manière dont on l'a envisagée. Ainsi, presque tous les auteurs sont partis de l'idée que les individus désignés sous le nom d'hermaphrodites appartenaient à l'un ou à l'autre sexe, offrant seulement une irrégularité, un vice de conformation dans son appareil générateur.

Asiander les croyait presque tous mâles, tandis que Person et Hill les supposaient au contraire presque tous femelles. Quelques-uns se sont vus

néanmoins forcés d'avouer qu'on rencontre aussi des êtres sans sexe bien déterminé et qu'on ne peut considérer ni comme femelles, ni comme mâles, ce qui les a déterminés à introduire, dans la science, le terme d'*hermaphrodisme neutre*. On serait arrivé à une théorie plus exacte si l'on eût su choisir le véritable point de départ, c'est-à-dire si l'on fût remonté jusqu'à la notion générale du sexe. On aurait reconnu alors que les deux sexes naissent d'une seule et même forme originelle, qu'il y a d'abord unité parfaite entre eux et que les différences qui les distinguent avec le temps sont le résultat des progrès de l'accroissement ; c'est ce qui démontre l'analogie frappante qui existe entre eux. Ce fait établi (et il est incontestable) les lois générales de toutes les monstruosités s'y appliquent, c'est-à-dire que les organes génitaux peuvent demeurer stationnaires à tous les degrés de leur développement successif, et que cette stase de croissance peut s'accompagner soit de l'état normal de toutes les parties du corps, soit d'une anomalie correspondante dans les mêmes parties.

Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire nous dit qu'il existe une analogie complète, une identité absolue dans la sphère des organes génitaux pendant les premiers mois de la vie fœtale. Cette analogie étonnante vient à être encore plus frappante lorsqu'on vient à considérer le développement des organes génitaux externes.

C'est vers la sixième semaine environ qu'on voit se former une fente commune aux organes génito-urinaires et à l'appareil défécateur, fente qui a reçu le nom de clooque. De chaque côté de cette fente paraissent en haut deux saillies, origine du corps caverneux; en bas, deux autres saillies plus petites, origine des bourses chez l'homme, des grandes lèvres chez la femme. Quel que soit le sexe futur, aucune différence n'existe et ce n'est que plus tard, en se réunissant, que les deux éminences donnent naissance aux bourses chez l'homme, tandis que chez la femme, isolées par la fente longitudinale, elles forment les grandes lèvres.

Plus tard, un cloisonnement vient séparer en deux portions la fente qui jusqu'alors était désignée sous le nom de cloaque; la fente antérieure continue à être une cavité dans laquelle viennent déboucher les canaux excréteurs des organes génito-urinaires. Chez l'homme, la soudure des deux éminences latérales vient à s'opérer, tandis que chez la femme les lèvres persistantes continuent à limiter un orifice qui dès lors prend le nom de vulve.

Ainsi donc l'observation nous apprend que, dans le premier temps de leur existence, tous les fœtus ont leurs organes génitaux externes conformés de la même manière, d'autant plus encore que le clitoris, chez le fœtus de quatre mois, est aussi volumineux que la verge du fœtus du même âge.

Deux phases dans le développement s'observent

alors ; dans la première, la séparation des deux parties latérales qui, jusqu'alors, avaient marché l'une vers l'autre, reste permanente ; tandis que dans la deuxième phase, et cela seulement chez le fœtus du sexe masculin, la soudure vient s'opérer entre les deux parties latérales. C'est ce qui a fait dire très justement que, relativement à la conformation des organes génitaux externes, tout homme a été femme dans le principe.

S'il vient des arrêts de développement dans ces diverses formations, l'hermaphrodisme sera, comme nous l'avons déjà dit, constitué.

Si les organes internes restent stationnaires alors qu'au contraire les parties externes présentent un accroissement de développement, il en résultera un hermaphrodisme féminin. Si les deux lèvres de la fente cessent de se rapprocher, chez le fœtus masculin, il restera au-dessous de la verge, souvent de petit volume, une cavité bordée de chaque côté par des replis simulant les grandes lèvres, soit le vice de conformation dit hermaphrodisme masculin.

Le premier degré d'androgynie est ce qu'on a appelé l'hermaphrodisme neutre, ayant pour caractère l'absence de sexe prononcé. Cet état paraît être plus commun qu'on ne pense, les individus qui le présentent n'ont ni l'extérieur de l'homme, ni celui de la femme, et, si l'on voit les goûts de l'un et de l'autre sexe prédominer légèrement en eux, c'est presque par l'effet de circons-

tances extérieures, à l'influence desquelles ils se trouvent soumis, telles que le genre de vie, les occupations et la nature des affections morales. On a prétendu que ces sortes de monstres étaient destinés à appartenir primitivement au sexe masculin, et que la difformité qu'on remarque en eux n'est autre chose que le résultat de l'atrophie ou de l'absence des testicules, circonstance à laquelle se joint souvent un défaut de développement de la verge. Il se peut, sans doute, que cela soit ainsi dans un certain nombre de cas, mais la règle devient fausse quand on veut trop la généraliser, ou plutôt quand on veut l'établir sur quelques faits seulement, sans embrasser l'universalité de ceux qui rentrent dans la même catégorie. Le degré de monstruosité qu'on a désigné sous le nom d'hermaphrodisme neutre comprend tous les vices de conformation, locaux et généraux, qui dépendent d'un retard de développement, non seulement des organes mâles, mais encore des organes femelles, et même de tout organe sexuel quelconque. Il embrasse donc lui-même plusieurs gradations.

Après ce premier degré, on doit placer les difformités qui rapprochent plus ou moins le sexe féminin du sexe masculin, puisque la forme primitive des organes génitaux, dans la série animal et dans le fœtus humain, est celle du premier de ces deux sexes. Ces difformités peuvent être relatives, soit à la complexion générale seulement, soit à la configuration des parties qui servent à la

génération. Ainsi l'on voit des femmes qui ont un corps long et grêle, de longs membres et un long col, avec une peau rude, des cheveux courts et la figure garnie de barbe. Ces êtres disgraciés, pour lesquels les Latins avaient consacré le terme de *Virago*, ont en général les seins peu développés, aplatis et distants l'un de l'autre, un clitoris assez long, une matrice petite et dure, des ovaires peu volumineux, les règles ne paraissent jamais ou coulent peu abondamment et d'une manière fort irrégulière ; la plupart du temps il y a stérilité et même répugnance pour l'acte vénérien ; la voix est forte et se rapproche de celle de l'homme par le timbre ; les occupations douces et sédentaires du sexe féminin déplaisent presque toujours, et les travaux pénibles, les combinaisons de l'esprit obtiennent la préférence. Quant aux vices de conformation des organes génitaux, qu'on doit placer dans cette seconde section, ce sont : l'étroitesse extrême ou artresie complète du vagin, qui existe souvent sans autre difformité, mais qu'on a trouvé quelquefois acccompagné de non développement des mamelles, du défaut de menstruation et de l'absence de tout désir vénérien ; l'accroissement du volume du clitoris, qu'il est si commun de rencontrer et qui présente tant de degrés, jusqu'à celui où ce corps acquiert un volume égal à celui du pénis ; enfin, la disposition telle du clitoris que l'urètre, au lieu de s'ouvrir à sa base, en parcourt toute la longueur ; un pareil état de choses, qui

doit être fort rare, a été observé par Galloy et rappelle ce qu'on trouve chez plusieurs mammifères. Il est assez peu ordinaire qu'on rencontre ces diverses monstruosités isolées et presque toujours elles sont réunies plusieurs ensemble. C'est ainsi qu'on a vu l'étroitesse du vagin coïncider avec une longueur excessive du clitoris ; la prédominance des ovaires, la petitesse des seins et la grosseur du clitoris s'accompagner d'une barbe épaisse et de longs poils garnissant les membres pelviens, la hernie des ovaires exister en même temps qu'une forte voix, une poitrine étroite et tous les caractères du sexe masculin jusqu'à la hauteur du bassin, etc. Ces complications contribuent à rapprocher davantage la femme de l'homme, elles peuvent altérer la physionomie de l'individu au point de faire que, dans l'impossibilité de constater d'une façon irrécusable, pour prononcer sur son sexe, on soit obligé d'attendre qu'il ait engendré ou conçu, et qu'en l'absence de ce seul signe caractéristique, on doive s'abstenir de porter un jugement.

Le troisième degré de l'hermaphrodisme embrasse toutes les difformités qui rapprochent plus ou moins le sexe masculin de l'autre. Comme dans la section précédente, ces difformités sont tantôt bornées à la configuration du corps entier ou des organes génitaux, tantôt aussi étendues à l'une et aux autres. Les hommes qui se trouvent dans le premier de ces trois cas sont d'une petite stature et faibles ; ils ont des membres délicats, la peau

lisse et unie, le menton peu garni de barbe, la poitrine étroite, et en général beaucoup de tendance à l'obésité, on voit souvent la graisse s'accumuler chez eux à la région du pubis et des hanches ; leurs organes génitaux sont peu développés et ils éprouvent peu de désir ; leur voix est faible, les occupations sérieuses leur répugnent et leurs défauts même se rapprochent de ceux des femmes. Portée un peu plus loin encore, la fusion propre aux deux sexes s'exprime aussi par des caractères plus précis, c'est-à-dire que les organes génitaux et leurs annexes offrent plus ou moins le type de ceux qu'on rencontre chez la femme. Ainsi l'on a vu un sein, ou les deux mamelles, développé au point de sécréter du lait, l'organisation demeurant régulière dans le restant du corps; la verge perforée et ressemblant ainsi au clitoris, difformité qui présente un grand nombre de degrés, depuis celui constituant l'hypospadias, où l'urètre s'ouvre presque jusqu'au bout du pénis, mais en dessous, jusqu'à celui où l'orifice de ce canal se trouve situé sous l'arc du pubis, c'est-à-dire dans l'endroit même où il est placé chez la femme ; le scrotum fendu, sur la ligne médiane, en deux portions qui simulent les grandes lèvres, et à la base desquelles il existe aussi, quelquefois, une cavité qui se prolonge entre la vessie et le rectum, dans l'excavation du bassin, et où il n'est pas rare non plus que l'on voie s'ouvrir les orifices de la prostate et des canaux éjaculateurs. Au milieu de l'état de choses précédent,

la prostate peut se trouver convertie en un corps creux et semblable à la matrice, dont la présence s'accompagne quelquefois d'un accroissement marqué des dimensions du bassin. Enfin la persistance des testicules à quelques uns des degrés par lesquels ils passent dans le cours de leur développement successif, notamment la prolongation de leur séjour dans l'abdomen, dont on connaît un si grand nombre d'exemples.

Toutes ces difformités peuvent se combiner ensemble de diverses manières, en sorte qu'on en rencontre un plus ou moins grand nombre de fois. Plus elles sont nombreuses, plus l'individu se rapproche de la femme, par l'habitude extérieure de son corps ; souvent même il n'a point de barbe et son larynx ne se développe pas.

Un des cas les plus singuliers d'hermaphrodisme, c'est lorsqu'un individu se trouve construit d'un côté du corps d'après le type du sexe masculin et de l'autre d'après celui du sexe féminin. Ce cas est rare chez l'homme ; on trouve alors dans l'abdomen d'un côté un testicule et de l'autre un ovaire qui communiquent avec l'intérieur de de la matrice. Un individu, décrit par le Dr Sue, vécut jusqu'à l'âge de quatorze ans.

Il ne nous reste plus, pour terminer l'histoire de l'hermaphrodisme, qu'à parler de la réunion d'un plus ou moins grand nombre d'organes génitaux des deux sexes dans le même individu. Toutes les objections qu'on a faites contre cette espèce de

monstruosité tombent devant l'évidence des faits qui en attestent la réalité. Que signifie celle, entre autres, qu'on a tirée de l'étroitesse du bassin ? Le bassin ne pourrait-il pas, en pareille circonstance, acquérir plus d'amplitude ? Encore une fois, d'ailleurs, le fait est constant. Ainsi on a vu, chez un individu ayant l'apparence extérieure d'une femme, quatre canaux naître des ovaires et aller s'ouvrir : deux d'entre eux dans la matrice, les deux autres dans le clitoris, qui était très développé. On a parlé d'un homme, parfaitement bien conformé, du reste, qui avait les testicules dans l'abdomen et une matrice ; celle-ci s'ouvrait dans l'urètre, entre la vessie et la prostate ; les testicules avaient non seulement un canal déférent, mais aussi une trompe de Fallope. On connaît encore de nombreux exemples de réunion plus complète encore des caractères, même extérieurs, qui sont propres aux deux sexes ; c'est à tort qu'on a prétendu que de pareils individus ne pouvaient vivre, puisqu'on en a vu pousser leur carrière jusqu'au delà de vingt ans.

L'hypospadias a quelquefois fait croire à l'existence de l'hermaphrodisme ; des observateurs attentifs s'y sont trompés et ces erreurs ont donné lieu à des affaires juridiques. La méprise est excusable, surtout dans l'enfance, quand l'urètre s'ouvre par une large ouverture au sommet des bourses, que les testicules ne sont pas descendus dans celles-ci et que la verge est peu prononcée, de manière à ne faire guère plus de saillie que le cli-

toris n'en fait sur quelques sujets du sexe féminin. Elle le devient encore davantage quand la scission, résultant d'un retard de développement, ne s'est pas bornée à l'urètre, mais a encore affecté le scrotum et même une partie du périnée. Les apparences deviennent alors de plus en plus trompeuses.

Les hommes atteints d'hypospadias n'éprouvent aucune gêne dans l'excrétion de l'urine; mais le fluide tombe perpendiculairement à terre, et quand l'individu veut le lancer en avant, il est forcé de relever la verge et d'en appliquer le dos contre le pubis. Ce ne sont pas des monstres dans l'acception du mot, ni même des impuissants : il y a des exemples d'hypospades féconds. On conçoit, d'ailleurs, que la difformité étant susceptible d'un grand nombre de degrés, on ne peut pas la juger en masse dans ce rapport, et qu'il doit y avoir une grande différence entre l'homme dont l'urètre s'ouvre au-dessous du gland, ou dans un point quelconque rapproché de cette partie, et celui dont l'orifice de ce canal est reculé jusque vers la partie de la verge qui fait angle avec le scrotum. Il n'est même pas prouvé que cette dernière disposition doive être considérée comme une cause absolue de stérilité, car il ne l'est pas alors que le sperme se dirige nécessairement.

Voici quelques cas d'hermaphrodisme les plus singuliers :

Le Dr Magitot cite le fait suivant. Il s'agit d'une personne âgée de quarante ans, enregistrée à

sa naissance comme étant du sexe féminin, chez qui, vers l'âge de quatorze ans, est survenu, à trois reprises différentes et à trois mois d'intervalle chaque fois, un écoulement sanguin par les organes génitaux, mais qui ne s'est pas reproduit. En même temps, les seins ont augmenté sensiblement de volume.

Comme conclusion, nous donnons la division qu'a établie Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire et qui résume parfaitement toutes les dispositions :

1° *L'hermaphrodisme sans excès,* où le nombre des parties constitutives de l'appareil génital n'est pas changé;

2° *L'hermaphrodisme masculin,* quand l'appareil génital, essentiellement mâle, offre dans quelques-unes de ses parties la forme femelle;

3° *L'hermaphrodisme féminin,* quand l'appareil génital, essentiellement femelle, offre dans quelques-unes de ses parties la forme mâle;

4° *L'hermaphrodisme neutre,* quand les organes génitaux offrent un mélange des deux sexes;

5° *L'hermaphrodisme avec excès,* où il y a augmentation du nombre normal des parties de l'appareil génital;

6° *L'hermaphrodisme masculin complexe,* quand l'appareil génital, essentiellement masculin, se trouve associé à certains organes féminins;

7° *L'hermaphrodisme féminin complexe,* quand l'appareil génital, essentiellement féminin, se trouve associé à certains organes féminins;

8° *L'hermaphrodisme bisexuel complet*, quand il existe un appareil mâle et un appareil femelle tous deux complets;

9° *L'hermaphrodisme bisexuel incomplet*, quand il existe un appareil mâle et un appareil femelle tous deux incomplets ou dont l'un seulement est incomplet.

Il importe d'ajouter que le nom d'hermaphrodite, sous lequel on a coutume de désigner les monstres androgynes, est le plus mal choisi qui soit et donne de leur conformation l'idée la plus fausse. L'on peut dire que, n'importe quel que soit le sexe prédominant, l'un ou l'autre, souvent même tous, sont trop incomplètement développés pour pouvoir remplir leur rôle. L'assemblage n'est jamais parfait. C'est à peine si, dans deux ou trois observations, on a constaté la présence simultanée des organes accessoires et essentiels du sexe masculin et du sexe féminin.

Les anciens considéraient la naissance d'un hermaphrodite comme un des prodiges qui annoncent de grandes calamités publiques. A Athènes, on les précipitait dans la mer; à Rome, dans le Tibre.

Au moyen âge, l'ignorance, la passion vinrent encore poursuivre ces malheureux déshérités de la nature. Une opinion s'était établie : on vit dans les hermaphrodites des monstres envoyés par Dieu dans sa colère et présageant les plus grands malheurs.

Les théologiens de l'époque voulaient qu'on les mit à mort. Pourtant, on leur fit grâce de la vie, mais on leur enleva la plupart de leurs droits civils et religieux. Le mariage leur fut refusé si aucun sexe n'était distinct; si l'un des sexes prévalait, le mariage avait lieu selon celui-ci. Lorsqu'il y avait doute, on faisait choisir à l'individu le sexe qu'il préférait et on lui faisait jurer de s'en tenir strictement au sexe choisi.

Ambroise Paré disait : « A ceux qui ont les deux sexes bien formés et s'en peuvent aider et servir pour la génération, les lois anciennes et modernes ont fait et font encore élire de quel sexe ils veulent user, avec défense, sous peine de perdre la vie, de ne se servir que de celui duquel ils auront fait élection. Et d'aucuns ont abusé, par un usage mutuel et réciproque, paillardement, de l'un et l'autre sexe, tantôt homme, tantôt femme, à cause qu'ils avaient nature d'homme et de femme proportionnée à tel acte. »

Montaigne parle d'un hermaphrodite qui, marié comme femme, fut pendu, parce qu'il avait fait mauvais usages de ses organes. Il rapporte aussi l'histoire d'un moine, du nom d'Isidore, qui accoucha dans un couvent.

« J'ai cogneu un hermaphrodite, dit Montaigne, lequel était du sexe obséquieux des femmes, occasion pour laquelle il fut marié à un homme, auquel il engendra quelque fille et garçon et ce, nonobs-

tant, il avait accoutumé monter sur les chambrières et engendrer en icelles. »

Anne Grandjean fut condamnée au pilori, à Lyon, en 1765, pour s'être mariée comme garçon; on lui avait mis un écriteau portant ces mots : « Profanateur du sacrement du mariage. » Transférée à Paris, en appel du jugement, elle fut reconnue comme étant un individu que la nature avait trompé, mais de bonne foi; elle avait un gland imperforé qui sortait des grandes lèvres et deux testicules. Le mariage fut déclaré nul et abusif; il fut enjoint à Grandjean de reprendre ses habits d'homme et sa condamnation levée.

Au commencement du XIXe siècle, Marie-Madeleine Lefort a beaucoup intéressé les médecins et aussi le public devant lequel elle fut exhibée. Son cas fut l'objet d'une controverse animée; les uns prétendaient qu'elle était homme, d'autres soutenaient qu'elle était femme. Il était évident pour tous les savants qui furent l'examiner que son sexe était entouré d'une grande obscurité; cependant, l'opinion qu'elle était hermaphrodite avec prédominance des attributs féminins prévalut, et elle continua à porter des vêtements de femme, qui contrastaient avec sa voix, qui était celle d'un jeune homme, et surtout la barbe qui recouvrait sa figure. Elle mourut en 1864 et l'autopsie fit découvrir que c'était bien au sexe féminin qu'elle appartenait, ainsi que le prouvait l'existence de tous les organes internes qui constituent ce sexe.

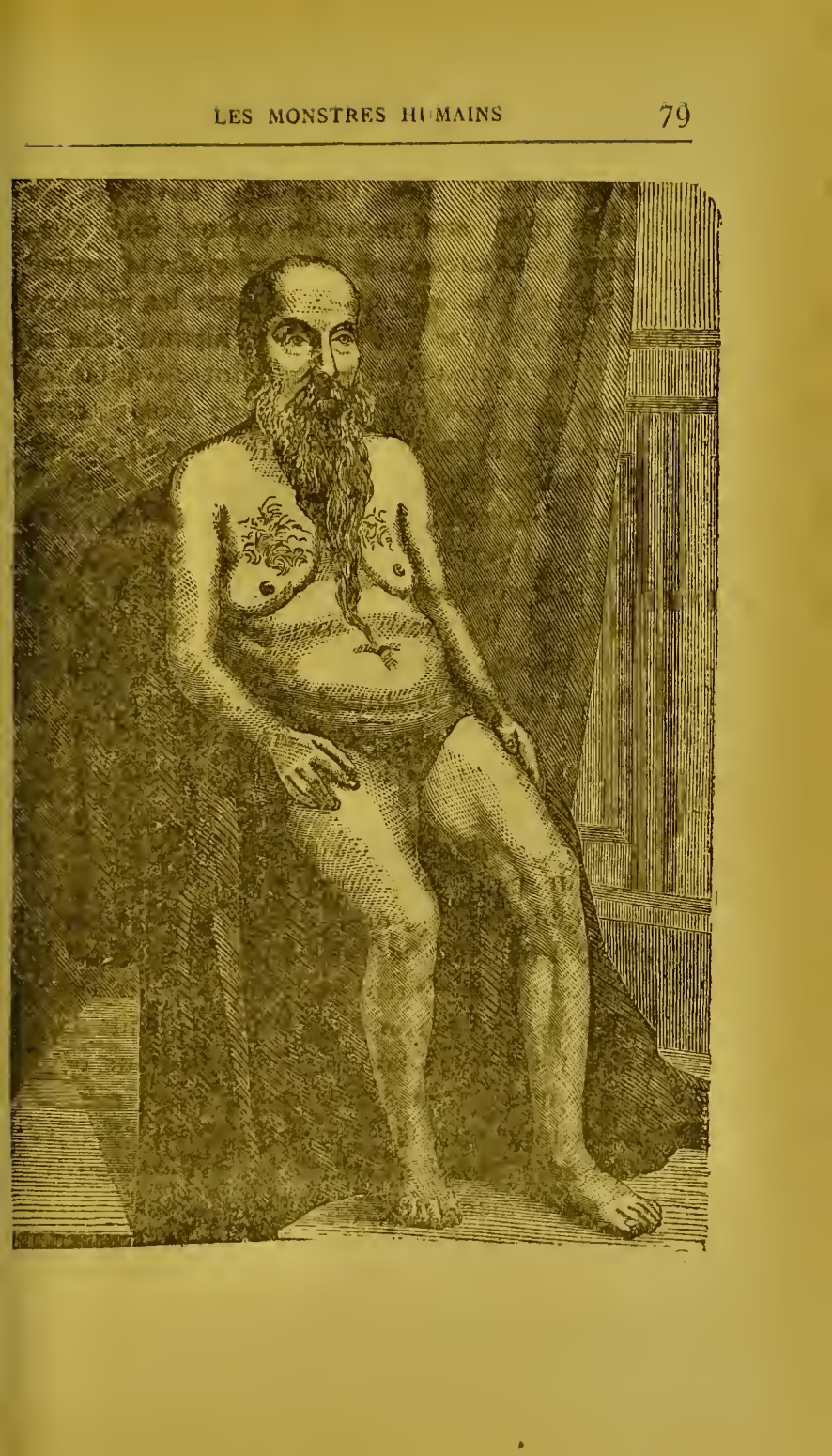

Marie-Jeanne, née dans les environs de Dreux en 1755, était regardée comme fille, lorsqu'arrivée à l'adolescence, elle rechercha la société des garçons; peu à peu, elle en prit les allures; comme eux, elle se prit à fumer, bientôt elle se livra à la boisson et s'enivra au point d'éveiller les soupçons des gens du village. Une circonstance fortuite vint éclairer le mystère qui planait depuis quelque temps sur elle; elle fut prise en flagrant délit de vol, arrêtée et conduite en prison; là, elle fut soumise à l'examen d'un médecin qui reconnut que Marie-Jeanne était une hermaphrodite du type masculin. Ce diagnostic était juste, puisqu'à sa sortie de prison, cet individu eut avec une jeune fille des relations à la suite desquelles celle-ci mit au monde un fils qui devenait ainsi un témoignage irrécusable de la sexualité masculine de Jeanne.

En 1792, on apporta au curé de Du, paroisse de Dreux, une petite fille nouvellement née; on la baptisa et elle reçut le nom de Marie-Marguerite. Elevée comme toutes les fillettes du voisinage, elle n'éveille en aucune circonstance le moindre soupçon sur l'identité de son sexe. Un jour, le fils d'un cultivateur ami de sa famille s'éprit d'amour pour elle; le mariage était décidé, lorsque des raisons d'intérêts firent échouer le projet. Quelques années se passèrent, quand un autre parti vint s'offrir, mais il eut le même sort que le précédent.

Cependant, la jeune fille se transformait, ses

allures, sa démarche, le timbre de sa voix tournaient à la virilité; ses parents s'en alarmèrent, à cause du scandale auquel ils se sentaient exposés et dont on ne manquerait pas de les rendre responsables; ils prirent donc la résolution de soumettre leur fille à l'examen d'un chirurgien; celui-ci y procéda avec soin et arriva à pouvoir affirmer que Marie-Marguerite était hermaphrodite et que chez elle le type masculin prédominait. Celle-ci n'eut aucune peine à en être persuadée; si jusque là elle avait retenu les élans de sa véritable nature, c'était dans la crainte d'être la risée de ses camarades; mais du moment que la constatation de son sexe s'appuyait sur l'autorité de la science, il n'y avait plus à hésiter. La famille adressa donc une requête au tribunal civil; celui-ci étudia le cas et, dans l'année 1815, rendit un jugement qui rectifiait l'acte de naissance de Marie-Marguerite et lui accordait toutes les prérogatives inhérentes à son sexe; elle prit immédiatement des vêtements d'homme. Mais il conserva encore longtemps cette pudeur virginale qui, sans doute, fut la cause qu'il s'était longtemps ignoré lui-même.

En 1820, naquit à Naples une enfant déclarée du sexe féminin sur les registres de l'état civil; elle reçut au baptême les noms de Marie-Joséphine-Marguerite. Au bout de quelques mois, sa mère, la femme Pietta, s'aperçut que sa fille n'était pas faite comme ses sœurs et elle la fit voir à un médecin qui déclara qu'en effet l'enfant était cryptor-

chlde, c'est-à-dire que ses organes n'avaient pas affecté leur migration accoutumée et, qu'en outre, il y avait dans sa conformation quelque chose d'insolite.

Marie grandit; peu à peu, elle se mêla à ses camarades et quelques-unes remarquèrent qu'il y avait entre elles et leur compagne une différence singulière; bientôt les sarcasmes fondirent sur la pauvre Marie, qui ne s'en intimida nullement. Mais vers l'âge de douze ans, sa sérénité, qui ne s'était pas encore démontrée, fit place à une tristesse chaque jour croissante; à dix-huit ans, la scène change; elle sent sa barbe pousser et sa voix prendre le timbre viril; elle fuit la société des filles et recherche celle des garçons; elle a bientôt des aventures galantes, dont on parle et qui piquent la curiosité de ses parents. A vingt-cinq ans, elle s'enamoure d'une chambrière accorte et gentille qui répond, d'ailleurs, à ses sentiments; des promesses de mariage sont échangées; tout allait pour le mieux lorsque Joseph (car on ne l'appelait plus qu'ainsi) songea que le jour du mariage approchait et qu'il lui faudrait produire un extrait de naissance; son amour-propre allait donc être exposé au plus grand péril et il se demandait comment il résoudrait cette difficulté, lorsqu'il apprit que sa maîtresse lui était devenue infidèle. Il rompit aussitôt, furieux sans doute d'être victime d'une inconstance imméritée, mais trouvant une compensation à son infortune dans sa dignité

demeurée intacte, grâce au cruel aveu qu'il n'avait plus à faire.

Quelque brisé que fut son cœur, il se mit au travail avec une nouvel ardeur; intelligent et d'un esprit avide de savoir, il profitait des instants de loisirs que lui faisait sa profession de valet de ferme pour s'initier à la littérature; ils s'était peu à peu formé aux idées libérales et avait affiché sa haine pour la politique des Bourbons de Naples. Il avait secoué les préjugés et les superstitions de son éducation et il tournait en dérision les statuettes et les images des saints qu'il rencontrait semées à profusion dans les maisons de ses parents et de ses amis. Mais ces procédés ne pouvaient être longtemps du goût des jeunes Napolitains qui finirent par l'éconduire. La tristesse commença à s'emparer de lui; quelque effort qu'il fit pour chasser de son esprit sa monstruosité, il en était constamment obsédé et ses souffrances ne firent que croître de jour en jour. Alors il chercha une diversion dans l'usage des liqueurs fortes, mais une fois sur cette pente il n'eut pas le courage de s'arrêter; en peu de temps, il épuisa ses forces et il ne tarda pas à mourir de consomption.

Tel est le sort de beaucoup d'hermaphrodites. Ce mélange en proportions variables des attributs de l'un et de l'autre sexe, crée d'abord jusqu'à l'adolescence un contraste qui n'est pas sans grâce; mais lorsqu'ils ont atteint cet âge ou convaincus que leur conformation n'est pas semblable à celle

des autres et qu'ils auront un jour à affronter l'intimité des relations conjugales, ils deviennent soucieux; la mélancolie les envahit de plus en plus et, cherchant dans l'ivresse une distraction à la pensée qui les tyrannise, ils succombent prématurément. Joseph appartenait à la classe des hermaphrodites neutres sans prédominance sexuelle et par conséquent impuissant et stérile.

On a vu des individus mariés comme femmes durant de longues années. Martiné parle d'une sage-femme qui, en 1881, fut traduite en justice sur la plainte d'une de ses clientes à laquelle elle avait tenté de faire violence. L'examen montra qu'on avait affaire à un hermaphrodite ayant un pénis court et imperforé.

Des auteurs ont cité des exemples de bonheur sexuel contraire à la nature; des hermaphrodites mariés avec des individus de leur sexe ont été cependant heureux en ménage. L'idée d'une semblable sexualité différente a suffi pour exciter l'instinct génital.

Non seulement, a-t-on dit, la nature vraie de la femme, mais la supposition de cet état peut attirer et exciter l'homme.

Maria Arsano, décédée à quatre-vingt-quatre ans et reconnue comme homme à l'autopsie, avait été mariée comme femme.

Clara Mayer ne se soumettait qu'avec une pudeur effarouchée à la visite qui déclara son véritable sexe d'homme.

Au-dessous du pubis existait une sorte de pénis offrant deux centimètres de longueur et se terminant par une extrémité légèrement renflée; à sa face inférieure, on rencontre une gouttière représentant la paroi supérieure de l'urètre, allant se continuer plus loin au niveau de l'orifice d'un véritable canal qui s'ouvre derrière la base du pénis. Plus en arrière existe une sorte de vulve, limitée par deux lèvres rudimentaires; cette vulve limitait inférieurement un petit canal vaginal, dans lequel je pus introduire mon petit doigt et qui se terminait supérieurement en cul de sac. Il n'y avait pas trace de testicules; un examen très attentif me permet de dire qu'il n'y avait pas non plus trace de matrice.

Dans ces conditions, il est permis de conclure à l'existence d'une sexualité masculine avec arrêt de développement, qui avait produit simplement une similitude apparente des organes génitaux externes avec ceux du sexe féminin.

Le Dr Gueneau de Mussy a rapporté le cas suivant :

« Je fus consulté par une dame pour sa fille qui, âgée de onze ans, présentait depuis quelque temps des perturbations multiples dans sa santé. Je fus immédiatement frappé de la démarche de cette enfant; il y avait dans sa physionomie, dans sa tournure, quelque chose de masculin; la longueur de la poitrine était considérable à la base; aussi, supposant une malformation, je demandai à la

mère si son enfant ne présentait rien de particulier. Celle-ci me répondit en rougissant qu'il y avait dans la conformation de sa fille quelque chose d'extraordinaire, mais jusqu'alors elle avait conservé à cet égard le secret le plus absolu. Sur mes instances, la mère voulut bien soumettre son enfant à mon examen et voici ce que je constatai. Le pubis était couvert de poils et cela depuis l'âge de cinq ans, au dire de la mère.

« Ayant du penchant pour les hommes, elle se maria à dix-sept ans; les rapports sexuels furent très incomplets.

« Après son mariage, une révolution complète s'est opérée dans ses instincts génériques; c'est vers les femmes que se sont décidément portés, depuis lors, ses penchants; si bien que, devenue veuve depuis une dizaine d'années, elle a été l'amant de plusieurs femmes.

« Sa taille est de 1m78; les cheveux sont noirs, ainsi que la barbe qui est assez abondante, la voix et les allures sont efféminées; les mains sont charnues et vigoureuses, les seins assez volumineux: le bassin manque d'ampleur. Le volume de la verge est celui d'un pénis d'enfant de douze ans, il y a des testicules; au fond du sillon de séparation des bourses existe une cavité admettant à peine le petit doigt et dans laquelle on ne constate pas la trace du col de matrice. Le pénis est susceptible d'érection et il se produit des éjaculations spermatiques ».

Le Dr Châtillon rapporte le cas suivant :

« Le nommé P..., âgé de dix-neuf ans, habite Paris depuis cinq ans. Une consultation eut lieu à propos de cet individu, consultation à laquelle assistaient Ricord et Clerc. Il s'agissait de savoir s'il fallait lui accorder ou refuser la carte qu'il ou qu'elle réclamait avec instance afin de se livrer plus aisément à la prostitution. Il fut décidé que cette carte lui serait refusée, attendu que P... était un homme.

« La verge était rudimentaire, elle ne dépassait pas le volume d'un clitoris ordinaire. Le canal de l'urètre était plus large qu'un canal normal ; mais il aboutissait à la vessie et non dans le vagin. Il n'y avait pas d'utérus, pas de menstruation. Les formes générales du corps, l'aspect du visage, le timbre de la voix sont plutôt ceux d'une femme ; les mamelles sont néanmoins tout à fait rudimentaires, la peau est glabre où elle l'est normalement chez la femme.

« Quant aux goûts de P..., ils paraissent être ceux d'une femme; on le voit repousser avec énergie et mauvaise humeur l'accusation faite contre lui, qui consiste à répéter qu'il a un penchant pour les femmes ».

Une bizarre observation est certainement la suivante, elle émane du Dr Popesco :

« Alors que j'étais médecin du district de X..., dit-il, je fus appelé par un de mes compatriotes pour donner mes soins à un de ses amis. En arri-

vant, je me trouvai en présence d'un jeune homme habillé en petite fille, âgé de vingt-cinq ans environ, offrant une physionomie remarquable encadrée par une longue chevelure, ne présentant pas la moindre trace de moustache ou de barbe; ce personnage avait dans le moindre de ses gestes des allures telles que je me demandai inopinément s'il s'agissait d'un homme ou d'une femme.

« M'informant de quoi il se plaignait, il commença par rougir, me priant ensuite de garder le plus profond secret à propos des détails que je pourrais observer. Puis il passa dans sa chambre où quelques minutes après je le trouvais au lit.

« Cette chambre était magnifiquement ornée; des parfums innombrables étaient disséminés de ci de là; tout en un mot, dans cet appartement, révélait la coquetterie la plus efféminée.

« Il me dit qu'il souffrait dans les parties génitales; c'est alors que je procédai à une exploration minutieuse et attentive de ces organes.

« Le clitoris très développé avait une longueur de 5 ou 6 centimètres; au sommet, il se terminait par une saillie plus volumineuse rappelant tout à fait le gland; cet organe était imperforé. Au-dessous existait une petite ouverture par laquelle le malade urinait, aboutissant elle-même dans une cavité où le doigt pouvait être introduit sans aucune espèce de difficulté. Néanmoins il me fut impossible de sentir le col de l'utérus et rien dans les antécédents ne me mettait sur la voie d'une élabo-

ration mensuelle de règles plus ou moins définies. Les grandes lèvres étaient normalement constituées; à la face interne de la grande lèvre droite, on constatait un chancre mou qui avait été communiqué par le monsieur qui était venu réclamer mes soins et qui me disait être son amant. Le pubis était couvert de poils, en aucun point on ne trouvait la trace des testicules. La poitrine était large, mais les mamelles peu développées, la voix complètement féminine.

« Ce personnage n'avait aucun penchant pour les femmes; il possédait une grande fortune et avait à son service un personnel de domestiques mâles.

« Par la suite, je le vis à plusieurs reprises porter des costumes de fantaisie, des vêtements de couleur éclatante. Chez lui il restait toujours habillé en femme, tandis que lorsqu'il sortait il portait le vêtement masculin ».

Le Dr Popesco conclut à envisager ce sujet comme un des plus hermaphrodites dont il est impossible de définir le sexe; l'absence de testicules, malgré le développement anormal de la verge, fait qu'on ne peut admettre une sexualité masculine, de même que l'absence de toute menstruation, de l'utérus et des ovaires empêche de conclure à une sexualité féminine.

La justice intervient dans la question relative au mariage des hermaphrodites, lorsque celui-ci est consommé, s'il arrive que l'un des conjoints

s'aperçoit qu'il n'a pas épousé un sujet d'un sexe contraire au sien. Le consentement mutuel des époux étant fondé sur la certitude d'une association formée entre sexes opposés, du moment où la pratique du mariage est venue démontrer l'absence de cet état de choses, le consentement se trouve destitué de toute valeur; *il y a eu erreur sur la personne*, et le mariage doit être annulé, conformément à la prescription contenue dans le code civil, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de mariage lorsqu'il n'y a pas de consentement.

Il faut remarquer que dès l'enfance, bien longtemps par conséquent avant que l'hermaphrodisme ait imprimé à l'ensemble de la constitution physique ce cachet d'ambiguité qui a son point de départ dans l'appareil génital, le sujet offre déjà dans ses inclinations, ses penchants, ses goûts, son humeur, une instabilité qui est l'expression de son anomalie sexuelle. Ce phénomène, il est vrai, passe le plus souvent inaperçu; on ne lui attache pas du moins l'importance qu'il possède; on ne songe à établir de relation entre lui et la monstruosité que si celle-ci est reconnue ou soupçonnée. Quatrefages a entretenu l'Académie des sciences du cas d'un enfant de neuf ans chez qui les formes masculines étaient manifestées; il appartenait, en effet, au type hermaphrodite mâle. Or, ses goûts étaient instables, il les variaient chaque jour, tantôt il se livrait aux soins du ménage,

tantôt il montait à cheval; il passait de la société des garçons à celle des filles, manifestant le même plaisir pour les jeux des uns et des autres. Cette versatilité était toute spontanée, inconsciente, et n'était autre que l'expression d'une dualité sexuelle.

Dans ce cas, il est assez difficile de se prononcer et il n'y a qu'à attendre le développement complet de l'individu; quoique, à vrai dire, il pourra encore se tromper lui-même et tromper l'être avec qui il s'unira.

Quelle est l'aptitude des hermaphrodites à la procréation et au mariage? S'il y a seulement le cas de petite dimension de la verge, le mariage peut avoir lieu, car malgré tout l'accouplement est possible.

Les médecins légistes n'admettent que deux classes d'hermaphrodites : les hermaphrodites à sexe reconnaissable (il s'agit alors le plus souvent de sexe masculin) chez lesquels le mariage peut être consenti, l'impuissance n'étant pas absolue, ou ceux du sexe féminin, chez lesquels, au contraire, il sera impossible de consentir au mariage, la sexualité n'étant pas suffisamment distincte.

Dans la seconde classe se trouvent les individus dont le sexe ne peut se définir. C'est cette classe qui est désignée par Geoffroy-Saint-Hilaire sous le nom d'hermaphrodites négatifs neutres; chez eux, le sexe est indéterminable, arrêté dans son développement. Chez eux, l'aptitude à la génération

n'existe pas, les sexes étant si parfaitement conformés qu'ils ne peuvent servir ni à féconder, ni à concevoir ; aussi le mariage doit-il être déclaré nul, non par erreur de personne, mais par identité de sexe entre les deux époux.

L'Instinct sexuel chez les Hermaphrodites

La plupart des hermaphrodites sont indifférents au point de vue sexuel.

Le Dr Galland a cité l'exemple d'une hermaphrodite féminine qui s'est mariée deux fois. Non seulement elle n'a jamais éprouvé la moindre sensation voluptueuse pendant les rapprochements, mais toutes les tentatives faites pour accomplir cet acte lui ont été pénibles et douloureuses, quoiqu'elle s'y prêtât de bonne grâce. Elle ne demandait ni ne désirait les rapprochements sexuels; elle subissait les caresses de son mari pour lui être agréable. Jamais, suivant ce dernier, elle n'a fait auprès de lui la moindre tentative provocatrice. Elle n'a jamais eu le moindre désir érotique, même en rêve.

Tardieu dit que certains hermaphrodites ne sont pas éloignés du commerce des femmes; ils peuvent ressentir des désirs, des excitations, des jouissances complètes, en même temps qu'un organe vénérien qui peut aller jusqu'à l'émission de la liqueur spermatique.

On voit aussi des hermaphrodites qui après avoir manifesté un goût très vif pour le commerce des hommes sont ramenés par la descente des testicules à des instincts tout opposés qui les portent vers la femme. De même il est des hermaphrodites qui font métier de prostitution et jouent le rôle d'homme et de femme.

Le Dr Lévy a observé deux sœurs hermaphrodites qui étaient fort connues dans leur pays pour leur lubricité. Elles avaient des rapports aussi bien avec les hommes qu'avec les femmes.

Tardieu dit que certains hermaphrodites se livrent à la pédérastie passive. Le Dr Magnan cite un cas de ce genre. « Cet individu, dit-il, fut inscrit comme fille sur le registre de l'état civil. Considéré comme telle, on lui mit des vêtements de femme et on l'envoya à l'école des filles. A sept ans, ses petites camarades ayant remarqué une conformation extraordinaire de ses organes génitaux, se moquèrent de lui. On le plaça alors dans un couvent dirigé par des religieuses. A treize ans, il quitta le pensionnat et entra dans un couvent de bénédictines, où l'une de ses tantes, religieuses, le destina au noviciat. Son peu d'aptitude au travail, la lenteur de son intelligence et l'apparition d'un peu de barbe au menton le firent, peu à peu, la risée de ses camarades. Il quitta le couvent et rentra à la maison auprès de sa mère, s'occupant du ménage, faisant la cuisine, cousant, tricotant.

« A la mort de son père, il s'éloigna de sa famille pour suivre, en qualité de domestique, un homme âgé de soixante-dix ans, qui l'emmena à la Martinique. A peine arrivé en Amérique, il devint l'objet des assiduités de son vieux patron, il lui céda, mais comme aucun rapport sexuel ne pouvait s'effectuer, cet homme se livra sur lui à des actes contre nature qui finissaient par des pratiques réciproques obscènes.

« Cependant, une négresse, domestique dans la même maison, s'étant aperçue de sa conformation, le prit pour un homme, en devint amoureuse et demanda à partager son lit. Une mulâtresse fit à son tour sa conquête; mais ni avec l'une ni avec l'autre de ces deux femmes il n'éprouva les sensations que lui procurait son vieux patron.

« Cet individu revint en France, fit rétablir son véritable sexe et s'engagea comme infirmier dans une communauté religieuse ».

L'hypertrophie du clitoris donne à certaines femmes les apparencss extérieures de la virilité. Dans certains cas, cet organe a pu servir de pénis pour accomplir le simulacre de l'acte sexuel. Plateus affirme avoir vu un clitoris gros comme « le col d'une oye » et Tulpius dit qu'une femme fut fouettée publiquement, puis bannie à perpétuité pour avoir abusé de ce vice de conformation ».

La ressemblance d'un clitoris hypertrophié avec un pénis a donné lieu à de curieuses méprises. Dans la chronique scandaleuse de Louis XI, on lit

ceci : « En ladite année 1478, advint en pays d'Auvergne que en une religion de moines noirs appartenant à Monseigneur le cardinal de Bourbon, il y eut un des religieux dudit lieu qui avait les deux sexes de l'homme et de la femme, et de chacun d'iceux se aida tellement qu'il devint gros d'enfant ; pourquoi fut pris et saisi et mis en justice et gardé jusqu'à ce qu'il fut délivré de son *posthume*, pour après icelui venu, estre fait dudit religieux ce que justice verrait estre à faire ».

On a cité un cas analogue qui fut l'occasion d'un célèbre procès en 1632. La sœur Angélique de la Motte d'Aspremont, après un séjour de plusieurs années au couvent des Filles-Dieu de Chartres, fut accusée « d'avoir été homme avec les religieuses et femme dans les excursions nocturnes qu'elle faisait hors dudit couvent ». Les vœux de la dame d'Aspremont furent annulés et on la condamna à la prison perpétuelle.

On croit généralement que les personnes atteintes d'hypertrophie du clitoris sont plus portées que d'autres aux plaisirs vénériens, mais de nombreuses observations prouvent que l'activité de cet organe n'a aucun rapport avec son développement.

Anorchidie ; Ectopie
Les Monstres Castrats

« Les testicules, dit Galien, sont plus précieux que le cœur lui-même ; le cœur n'est utile que pour vivre, tandis que les testicules le sont pour bien vivre. » Ces organes sont au nombre de deux et le nom de didymes (doubles) leur a encore été donné. Lorsque ces glandes font défaut, cette anomalie constitue l'*anorchidie*. Leur absence n'est le plus souvent qu'apparente ; lorsqu'elle est réelle, elle entraîne non seulement la stérilité, mais encore l'impuissance.

Au début de la vie, les testicules sont situés près les reins, ils ne descendent dans les bourses qu'après la naissance. L'évolution des testicules peut être incomplète et ces glandes restent alors incluses dans l'abdomen ; c'est ce qu'on appelle l'*ectopie*. Si cette anomalie existe d'un seul côté, ce qui est le plus fréquent, le sujet est *monorchide ;* si elle est double, elle constitue *cryptochidie*.

L'ectopie testiculaire double entraîne le plus souvent avec elle l'inaptitude à la fécondation.

Le Parlement de Paris, en 1765, déclara la nécessité de deux testicules apparents pour contracter mariage. Déjà, en 1587, le pape Sixte-Quint avait écrit à son légat d'Espagne qu'il fallait démarier tous ceux qui n'avaient pas de testicules.

Il existe cependant des cas nombreux de cryptorchidie qui n'étaient pas accompagnés de stérilité. On cite même celui d'une famille dans laquelle ce vice de conformation était héréditaire.

Quant aux sujets qui subissent la castration après la puberté et deviennent accidentellement anorchides, ils perdent aussi l'aptitude de la fécondation. Sedillot raconte qu'un homme châtré par suite d'accident était fort inquiet de voir sa femme enceinte; il vint consulter le chirurgien Doyen qui, pour ne pas troubler la paix du ménage, répondit que c'était possible, mais il ajouta, en regardant fixement la femme, que c'était son dernier enfant et que s'il en survenait un autre il pouvait être assuré qu'il ne lui appartenait pas.

L'origine de la castration se perd dans la nuit des temps les plus reculés. Si nous ajoutons foi aux récits de Marcellin et de Justin, la fastueuse reine de Babylone, Sémiramis, serait la première qui aurait imaginé de priver les hommes des marques de leur virilité pour mieux les asservir. Mais cette tradition n'a aucune probabilité, car il est déjà parlé d'eunuques dans le livre de Job, ouvrage bien antérieur au règne de Sémiramis. Le seul fait dont on ne puisse pas douter, c'est que la

coutume d'enlever à l'homme les attributs de son sexe et, avec eux, son caractère et toute son énergie, est originaire de l'Orient, où ont pris naissance la plupart de celles qui sont susceptibles de dégrader et d'avilir l'espèce humaine.

Ce n'est point la nécessité qui a fait imaginer la castration dans l'Asie. Cet usage odieux qui viole la plus sacrée des lois naturelles s'y introduisit pour assouvir les passions humaines : la jalousie, le fanatisme, la vengeance et la cupidité; c'est-à-dire qu'il naquit également de la dépravation morale qui suit l'excès de la civilisation et du défaut de lumière qui en accompagne l'enfance.

Les anciens prêtres de Cybèle se châtraient eux-mêmes pour être plus agréables à la divinité cruelle qu'ils avaient créée dans le délire de leur imagination et il fallut, pour mettre un frein à tant de ferveur, que Constantin et Justinien instituassent des peines sévères contre la *suimutilation*, en l'assimilant au crime de meurtre. Les chrétiens imitèrent aussi ce fanatisme des païens. Au XIIIe siècle, on vit paraître parmi eux, sous le nom de Valériens, une secte de furieux qui, se fondant sur un passage mal interprété de l'évangile de saint Mathieu et marchant sur les traces d'origine, ne se contentèrent pas de se mutiler eux-mêmes, mais dévorés de la soif du prosélytisme, retranchaient les marques de la virilité à tous ceux que le hasard ou la ruse faisaient tomber entre leurs mains, bien persuadés qu'en tarissant en eux la source des jouissances les

plus vives qu'on puisse goûter dans la vie temporelle, ils leur assuraient l'éternité d'une béatitude ineffable dans le monde spirituel.

La polygamie a presque rendu la castration nécessaire chez les Orientaux, en détruisant tout à fait la confiance déjà si faible des hommes dans la vertu des femmes. Ces peuples voulurent même qu'elle soit complète, c'est-à-dire que l'individu qui l'a subie ne conserve pas la moindre trace du sexe auquel il était destiné à appartenir. Les eunuques commis à la garde du harem sont privés non seulement de testicules, mais même du scrotum et de la verge; car ceux qui conservent encore cette dernière partie offrent au moins un simulacre de l'homme et peuvent quelquefois jouer une partie de son rôle dans les débats amoureux, comme s'en étaient fort bien aperçues les lubriques dames romaines, auxquelles Juvénal reproche si énergiquement de s'abandonner aux caresses impudiques de ces êtres dégradés. « Il en est qui se délectent dans les molles caresses des eunuques : point de barbe à redouter, nul besoin de droguer pour se faire avorter. L'ingénieuse recherche de la volupté ne livre l'adolescent au médecin qu'alors que son membre mûri s'est ombragé d'un poil noir. Jusque là, on attend, on laisse croître les testicules et lorsqu'ils commencent à peser une livre, Héliodore les ampute; le barbier seul y perd ».

L'usage a régné pendant longtemps en Italie de châtrer les enfants dès leur bas âge pour en faire

ce qu'on appelle des *soprani*, c'est-à-dire des chanteurs dont la voix conserve le timbre aigu, clair et argentin de celle de l'enfance, parce que le larynx reste à peu près stationnaire dans son accroissement, tandis qu'elle acquiert en même temps un éclat et une force relatifs à l'ampliation que les cavités thoraciques, buccale et nasale prennent avec l'âge. Ces chanteurs étaient destinés à remplacer sur les théâtres les femmes qui n'y étaient pas admises autrefois et l'habitude de les entendre en conserva le goût, même lorsqu'il fut permis à ces dernières de se montrer en public.

Il fut un temps enfin où l'imperfection des connaissances anatomiques et l'état d'enfance de la chirurgie firent regarder la castration comme le moyen d'opérer la guérison radicale des hernies. Tous les chirurgiens du moyen âge partagèrent cette erreur, contre laquelle Ambroise Paré fut le premier qui s'éleva. Mais un préjugé qui régnait depuis tant de siècles ne pouvait être renversé de suite et pendant longtemps l'Europe fut couverte de charlatans chartés qui, sous le nom d'*herniaires*, amputaient à tort et à travers, non pas même seulement pour guérir les hernies, mais encore pour en prévenir la formation. Dionis dit avoir connu un de ces individus qui nourrissait son chien de testicules.

Nous ne nous attarderons pas à discuter la question de savoir si les anciens connaissaient la castration des femmes, c'est-à-dire l'amputation des

ovaires. Athénée accuse cependant qu'Andramytes, roi de Lydie, fut le premier qui la fit pratiquer, et suivant Hesychius et Guidas, Cygès, imita son exemple. Mais il est à supposer qu'il ne s'agit pas ici de l'extirpation des ovaires, mais bien plutôt d'une sorte d'infibulation pour empêcher l'acte sexuel. Galien parle positivement de la castration des femmes, il en donne même les effets et indique les dangers qu'elle entraîne. Zacchias en cite quelques exemples. Bœrhaave rapporte celui d'un coupeur de porcs qui, pour mettre un terme aux débordements de sa fille, lui extirpa les ovaires, ce qui éteignit en elle tout désir libidineux. Potte raconte aussi l'histoire d'une femme à laquelle on amputa les ovaires, qu'on avait pris pour des tumeurs anormales, ce qui n'entraîne que la cessation des règles et la flétrissure des seins.

Des modifications particulières dues à la castration, la plus manifeste est sans contredit la perte de l'énergie morale. On sait qu'un castrat n'est pas admis comme prêtre, d'abord parce qu'il n'aurait aucun mérite à résister à l'aiguillon de la chair et ensuite parce qu'il perdrait la vigueur morale dont il a besoin pour accomplir son ministère.

« Il semble, dit Virey, qu'on ait coupé aux eunuques le nerf de la pensée. » « Six esclaves, raconte Escayrac, appartenant au kachef d'Aboukaras en Kordofan, furent émasculés à la suite d'un complot tramé contre la vie de leur maître. Tous étaient pubères au moment de cette mutilation,

aucun d'eux ne mourut. Leur caractère changea entièrement et la soumission qu'ils montrèrent alors différa d'une façon remarquable de l'esprit de rébellion et de vengeance qui les animait auparavant. »

La castration prédispose à l'engraissement et plusieurs eunuques deviennent d'un aspect dégoûtant. Lorsqu'on perd les attributs de l'homme, on devient un véritable monstre, on prend les allures de la femme et, en particulier, les mamelles deviennent volumineuses. La barbe tombe et la voix se modifie sensiblement.

Gigantisme et Nainisme

Les géants, comme les nains, sont des monstres. Les véritables géants au sens propre du mot n'existent pas; pour être véritablement digne de ce nom, il faudrait que celui qui, dépassant notablement la taille des autres hommes, ne présenterait aucune défectuosité dans les caractères essentiels de l'organisation, soit : harmonie dans le développement excessif de la taille, intelligence au moins ordinaire, énergie, vigueur et résistance proportionnées à cette taille, aptitude génératrice au moins égale à celle des êtres inférieurs en stature.

Or, il est démontré que ceux qu'on est convenu de désigner sous le nom de géants ont une intelligence très bornée; physiquement, ils sont mal proportionnés. La mollesse de leur tempérament les rend incapables d'entreprendre le moindre exercice; ils sont presque aussitôt excédés de fatigue; une lumière un peu vive affecte péniblement leurs yeux. Leur longévité se tient, le plus souvent, en deça de la durée moyenne de la vie propre à la race à laquelle ils appartiennent; enfin, ils sont, à peu près de la même manière que les

nains, frappés d'impuissance et, par conséquent, inféconds.

Il en est de même des nains, l'impuissance est caractéristique. Catherine de Médicis essaya à plusieurs reprises de faire des mariages entre nains et naines, mais elle ne parvint jamais à les faire procréer entre eux. L'électrice de Brandebourg, qui se consacra aux mêmes soins, ne fut pas plus heureuse dans ses tentatives. Il est d'ailleurs certain que les naines meurent toutes en mettant au monde leur enfant. Cependant, les nains ne sont pas, en général, comme les géants; on en a vu n'ayant aucune altération ni dans la vigueur, ni dans les facultés intellectuelles et morales, ni dans la santé, ni dans la durée de la vie.

Sans nous occuper des géants plus ou moins fantaisistes de l'antiquité ou du moyen âge, nous trouverons des exemples plus près de nous de ces phénomènes.

A la fin de 1815, on présenta à l'empereur de Russie et au roi de Prusse, alors à Londres, le géant Poller, qui mourut en 1818, âgé de vingt-quatre ans, et qui mesurait 2 m. 582. Il avait deux sœurs qui toutes deux étaient également d'une taille gigantesque.

Joachim Elciccigi, géant espagnol, haut de 2 m. 387, fut montré à la salle Montesquieu en 1845.

Joseph Borice fut présenté aux Tuileries en 1862. Il avait 2 m. 201.

On voyait à Londres, en 1882, la Marion qui avait 2 m. 45. Et depuis lors, dans les foires, dans les cirques et ailleurs, des barnums montrent à la curiosité publique des êtres de taille démesurée, mais ils sont loin de prendre un intérêt aussi marqué que les nains, ainsi que nous allons le voir.

Selon Édouard Garnier, on doit diviser les nains en deux classes : 1° ceux qui se font remarquer par l'exiguïté de leur taille en venant au monde et restent petits toute leur vie, c'est-à-dire ceux qui naissent nains et restent nains pendant leur enfance et sont encore des nains à l'âge adulte; 2° les individus nés dans les conditions normales, subissant à un certain âge un arrêt de développement et restant, dès lors, toujours ainsi.

Les premiers, nés nains souvent bien proportionnés dans leur petitesse, sont des miniatures de l'espèce humaine. Ils sont relativement peu intelligents, mais très gais, très remuants; ils restent enfants toute leur vie et leurs facultés intellectuelles commencent à baisser en même temps que leurs forces vitales s'affaiblissent.

Les deuxièmes qui, bien nés, ont subi un arrêt de développement un peu plus tard, ont généralement la tête grosse, le buste et les bras longs, les jambes courtes et souvent arquées; ils sont ordinairement laids. Ces êtres ressemblent sous le rapport de l'intelligence à la moyenne des autres hommes et chez beaucoup même les facultés spéciales se sont développées à un haut degré.

Les nains dont parlent l'Écriture sont assez hyperboliques pour que nous ne nous y arrêtions pas et nous arriverons de suite à l'époque romaine. On se trouve là en présence de nains sur lesquels les biographes et les chroniqueurs raconteront parfois certains détails exagérés, mais dont les portraits, dans leur ensemble, peuvent être regardés comme la production d'êtres qui ont réellement existé.

Lucinius Calvus fut un nain adversaire de Cicéron; il n'avait que 3 pieds de haut.

Alypius d'Alexandrie était encore plus petit.

L'époque de la pleine floraison des nains est celle du Bas-Empire; ils pullulaient, c'est qu'à ce moment l'art venait en aide à la nature, car on les fabriquait. Le procédé consistait à donner à l'enfant aussitôt après sa naissance une alimentation insuffisante; il ne fallait pas longtemps pour qu'il devienne rachitique. C'était donc une désuétude artificielle qu'on amenait progressivement. On avait, à Rome, encore un autre moyen de faire des nains : on ligaturait les membres des nouveau nés et on les enfermait dans des caisses, de manière à paralyser leur développement.

Tibère avait un nain qui avait le droit de lui parler franchement; il avait acquis ce droit grâce aux instincts féroces que cet empereur avait trouvé en lui.

Le nain Conopas et la naine Andromède étaient la propriété de la petite-fille d'Auguste.

Pendant longtemps, les nains furent très à la mode à la cour de France ; dans le principe, ils ne servaient pas de simple divertissement, ils remplissaient des fonctions pour lesquels ils étaient rétribués. Ils sonnaient du cor sur le donjon du château où ils se tenaient, afin de signaler l'arrivée des dames et des cavaliers d'importance. Ils remplissaient aussi un rôle dans les joutes et les tournois ; ils étaient souvent chargés de messages secrets.

Henri II avait un nain du nom de Grand-Jean, il était d'une exiguïté extraordinaire, n'égalant pas néanmoins celle de ce Milanais qui vivait à la même époque et qui, pour s'affirmer mieux, se faisait porter dans une cage de perroquet, dans laquelle il était fort à l'aise

Marie de Médicis avait plusieurs et très remarquables nains qu'elle affectionnait beaucoup, et dont elle prenait grand soin ; elle prodiguait surtout ses tendresses à une petite normande qui n'avait que 17 pouces.

Charles-Quint possédait un nain fameux qui maniait la lance avec une habileté remarquable ; un tournoi eut lieu à Bruxelles, il fit assaut et fut jugé digne du deuxième prix.

A la cour de Bavière, il y en avait un si minuscule, qu'un cuisinier imagina un jour de le blottir dans un paté et de le servir à un festin ; à un moment convenu, le pâté s'entr'ouvre avec fracas, le personnage caché dedans se redresse, saute sur la table, enjambe plats, verres, bouteilles, puis après

avoir coupé la tête à un faisan qu'il rencontre sur son chemin, il s'enfuit précipitamment, laissant les convives abasourdis d'une apparition qui ne figurait pas sur le menu.

L'une des exhibitions où fut déployé un luxe de nains est la fête que la sœur de Pierre Ier de Russie donna à Moscou ; parmi les nains, se trouvait un couple qu'elle était parvenue à appareiller et qu'elle voulut marier.

Le jour de la cérémonie venue, les voitures commandées pour la circonstance et proportionnées à la taille des nains vinrent les prendre et l'on se rendit au lieu de la célébration du mariage. Les noces se terminèrent par un bal fort brillant, dans lequel chaque invité vint successivement complimenter le minuscule couple.

Le nain Jeffrey Hudson, né à Oakham en 1619, était bien fait ; il eut de nombreuses bonnes fortunes dans le meilleur monde ; il avait de l'esprit, était courageux et savait se faire respecter des railleurs.

A Plaisne, dans les Vosges, naquit Nicolas Ferri, plus connu sous le nom de Bébé; il avait sept mois, sa taille était de 8 pouces et son poids de 14 onces (420 grammes) ; son berceau fut un sabot garni d'étoffes soyeuses, un plat lui suffit également de véhicule quand on le transporta à l'Eglise pour le baptême. A dix-huit mois il commençait à parler et vers trois ans à marcher.

Le Dr Kast, médecin de la reine de Pologne, le

mena à la cour, il avait à cette époque 22 pouces et pesait tout nu 9 livres 7 onces. Il était d'une vivacité extraordinaire. Il ne craignait rien et ne se laissait pas détourner de son objet, quelque frivole qu'il paraisse, le reste lui était indifférent.

La princesse de Talmond essaya de lui donner quelque instruction, mais malgré tout son esprit, elle ne put développer celui de Bébé. Il en résulta qu'il s'attacha à la princesse au point d'en devenir jaloux. Un jour, voyant cette dame embrasser une petite chienne devant lui, il l'arracha de ses mains avec fureur et la jeta par la fenêtre en disant : « Pourquoi l'aimez-vous mieux que moi ».

Jusqu'à quinze ans, Bébé conserva ses proportions bien établies, mais la puberté troubla son harmonie, ses forces s'épuisèrent, la colonne vertébrale se courba, la tête se pencha, les jambes s'affaiblirent. Bébé perdit sa gaîté et devint valétudinaire ; il mourut âgé de vingt-trois ans. Il avait alors 33 pouces (0 m. 891). Son squelette est au muséum d'histoire naturelle de Paris.

Joseph Borwilasky était un gentilhomme polonais, la comtesse Humieska, dame de la cour qui en était la propriétaire, en était très entichée. Il se maria à vingt-deux ans et eut plusieurs enfants bien constitués, sur la provenance desquels on le plaisantait ; mais il ne s'en fachait pas. Il parvint à un âge très avancé. A vingt et un ans sa hauteur était de 0 m. 775. Il était parfaitement bien formé de taille, nulle partie monstrueuse ne le défigurait.

Wylrand Lalke naquit en 1730 à Jelst en Hollande et devint un mécanicien consommé. A l'âge de vingt ans, il se maria et eut de très beaux enfants, nul n'osa en contester devant lui la paternité, mais beaucoup soupçonnèrent qu'il n'y avait aucun droit ; toujours est-il qu'il en prit un grand souci et que, sa profession ne suffisant que très péniblement à faire vivre sa famille, il résolut de mettre à contribution la curiosité publique; il entreprit alors de longues pérégrinations avec sa femme qui était fort belle, et après quelques années, il s'était amassé une fortune assez raisonnable.

La plus récente des naines célèbres est Nanette Stocker qui vint à Paris en 1815 et qui se fit remarquer par son talent de pianiste. Elle avait 33 pouces anglais, elle mourut en 1819.

En 1881, fut présenté à l'Académie des sciences Edouard P... dont la taille ne dépassait pas 0 m. 93. Ce petit homme, né à Angoulème en 1867, était parfaitement constitué, son nez seul présentait une disproportion remarquable.

Il est à remarquer que les nains de naissance vieillissent jeunes et meurent vite et que la durée de leur vie est proportionnée à la petitesse de leur taille.

Au contraire, chez les individus qui deviennent nains par arrêt de développement après leur naissance, les exemples de longévité ne sont pas rares.

Thèrèse Sauvary, qui fut montrée dans un

théâtre en 1819, avait soixante-treize ans, elle mesurait exactement 0 m. 864. Elle avait avec elle sa sœur Barbès, plus âgée de deux ans et dont la taille était de 1 m. 053.

En 1883, Louise Bichat mourait aux Sables-d'Olonne et les journaux d'alors rapportent qu'elle était mariée au sieur Callias depuis trois ans, sa taille ne dépassait pas 0 m. 80. « Cétait une femme avec un tempérament de fer, elle eut une couche très pénible où elle dut subir une opération, ce qui ne l'empêcha pas par la suite d'avoir plusieurs enfants. Elle avait avec son mari de fréquentes disputes. On dit même que pour avoir raison de ce dernier, quand tous les deux étaient ivres, elle montait sur une chaise, et croyez bien que ce n'était pas le mari qui avait le dessus.

Les sabots de la naine voltigeaient et le mari était obligé de s'éclipser pour ne pas être écharpé.

En résumé, si les nains de la première catégorie se distinguent du reste des autres hommes par beaucoup de particularités, ceux de la deuxième catégorie se distinguent seulement du reste de l'espèce humaine par la diminution du volume, leurs caractères et leurs aptitudes étant identiques.

Enfants Phénomènes par leurs fonctions génitales

Pline nous parle d'un enfant qu'eut Euthémènes, à Salamis, et qui atteignit trois coudées ou quatre pieds et demi en trois ans. Pendant ce temps d'accroissement considérable, sa voix acquit une gravité qui n'est que le partage de la puberté et, au bout de trois ans, il mourut subitement.

Crateras cite aussi un individu qui fut enfant, jeune homme mûr, fut marié et eut des enfants, le tout dans l'espace de sept ans.

En 1747, le Dr Méad présenta à la Société royale de médecine l'histoire d'un enfant né à Willingham, près Cambridge, qui était non seulement remarquable sous le rapport de sa masse et de sa hauteur, mais encore par le développement de la puberté, dont on commença à s'apercevoir à l'âge d'un an. Il n'existait néanmoins aucune évidence du parfait développement des organes de la génération. On a seulement décrit leur conformation externe sans aucun égard à l'état de leurs fonctions.

Mais voici une observation plus typique de ce phénomène, elle est due au docteur White, chirurgien de Westminster.

« Philippe Howorth naquit à Québec Maws, place Portman, le 21 janvier 1806. Ses parents, d'un âge moyen, étaient d'une classe obscure mais laborieuse. Son père était cocher au service d'un bourgeois et sa mère occupée à élever et à nourrir des enfants, dont Philippe était le neuvième. Le père était robuste et musculeux et la mère assez délicate, quoique d'un embonpoint moyen. tous les autres enfants étaient d'une stature et d'une apparence ordinaires.

« Rien ne se présenta qui fût digne de remarque pendant l'état de grossesse, qui d'ailleurs parcourut sa période accoutumée ; mais au moment de sa naissance, la tête de cet enfant était couverte d'une quantité de cheveux d'une longueur considérable, les sutures du crâne étaient réunies, ne laissant apercevoir aucun vestige de fontenelles, et il n'avait à cette époque que l'apparence d'un enfant gras et bien portant.

« A sept mois, parurent les deux dents incisives de la mâchoire inférieure, et peu de mois après il possédait vingt dents. L'ordre régulier de la dentition paraît avoir été interverti, car après l'apparition des deux incisives, toutes les autres perçaient la gencive en même temps, sans être accompagnées d'aucune inflammation. Pendant sa première année, il fut toujours bien portant et à douze mois

il pouvait marcher seul. A cet époque, ses cheveux, d'une longueur considérable, pendaient en boucles sur son col.

« Bientôt après, à un an révolu, une altération subite se fit remarquer dans sa santé. Sa beauté, ses grâces enfantines éprouvèrent rapidement un changement ; ses traits perdirent leurs formes arrondies, ils devinrent longs, pâles et extraordinairement laids, comme s'il existait chez lui quelque altération morbifique.

« A cette époque, la nature fit soudain un saut vers la puberté, on observa que le pénis et les testicules augmentaient de volume et qu'un petit nombre de poils noirs bouclés ombrageaient le pubis. Une altération remarquable se manifesta aussi dans le timbre de sa voix, ses cris devinrent plus rauques et plus entrecoupés.

« Les changements organiques particuliers qui se manifestèrent à la fin de la première année continuèrent à augmenter rapidement et lorsque l'organisation qui se développe à l'époque de la puberté fut devenue plus complète, les signes du retour à la santé devinrent très apparents ; ses traits commencèrent à prendre un caractère bien différent de l'enfance et l'accroissement rapide et successif du corps fut un sujet d'étonnement pour tous ; il avait deux ans et demi.

« Les diverses parties du corps présentent alors les caractères fortement accusés de la virilité ; ses traits étaient larges, sa tête petite mais bien for-

mée ; ses yeux bleus, ses cheveux bruns épais, ses sourcils forts et en général la teinte de sa peau brune. Les muscles en général parfaitement prononcés, la poitrine large et charnue. La voix était ample et ressemblait à celle d'un jeune homme de seize ans. Le menton était sans barbe, mais de petits points noirs se remarquaient sous la peau. Le bout des seins est proéminent et l'auréole, bien prononcée et circulaire, présentait une petite quantité de poils. L'aisselle est sans poils, mais la sécrétion qui s'y rencontre a l'odeur particulière qui caractérise celle de l'adulte.

« Le pubis et le scrotum sont couverts de poils noirs bouclés, le pénis et les testicules sont aussi gros que ceux d'un adulte ; le corps spongieux de l'urètre est plus gros que le corps caverneux, ce qui donne au membre une courbure considérable quand il est en érection. Ses testicules sont fermes et parfaitement conformés et l'on sent distinctement le cordon des vaisseaux spermatiques ; le prépuce peut facilement être amené en arrière du gland.

« En août 1808, la hauteur de cet enfant était de 3 pieds deux pouces ; son poids, 47 livres. En 1809, sa hauteur était de 3 pieds 4 pouces, son poids de 57 livres un quart. Le pénis en érection avait 4 pouces et demi de longueur.

« On doit naturellement regarder comme une chose impossible l'existence d'une santé parfaite avec cet accroissement aussi extraordinaire : cepen-

dant, chez ce sujet, la santé ne présente aucune altération, son intelligence paraît aussi développé que celle d'un enfant de six ans ; son caractère est doux et endurant, mais lorsqu'on est parvenu à exciter sa colère, fronce les sourcils et lève le poing. »

Le Dr White pense que les changements qui ont eu lieu chez cet enfant ont eu leur origine dans la matrice, le développement des organes génitaux et des autres organes ayant eu, malgré leur rapidité, une régularité remarquable.

« D'après l'état parfait des parties dont l'intégrité est essentielle à l'entretien de la santé, on peut espérer voir ce sujet atteindre un âge avancé. »

Phénomènes par arrêt de développement

L'INFANTILISME ET LE FÉMINISME

Chez l'enfant, qu'il soit garçon ou fille, les organes génitaux mis à part, c'est la même forme corporelle; pas de seins, pas de poils; même torse, même bassin; même voix, etc. A la puberté, du côté du mâle, le torse et les épaules s'élargissent, le corps et le visage se couvrent de poils, la peau se durcit et se fronce, les membres deviennent saillants, la voix devient forte et grave.

Du côté de la femelle, ce bassin s'agrandit, la peau reste fine et glabre sur le visage et, sur le corps, à l'exception du pubis et des aisselles, les membres sont arrondis dans leur contour. La voix se renforce un peu, les seins deviennent proéminents.

Or, les troubles de la croissance peuvent se manifester sur tous les appareils, soit par défaut, soit par excès. Lorsque l'arrêt de développement porte dès la première enfance sur l'appareil sexuel, il donne lieu à une anomalie nommée infantile, ou mieux infantilisme.

L'infantile conserve dès lors, et quelque soit son âge, tous les caractères de l'enfance, au moral comme au physique. L'infantile est un grand enfant. Ces enfants, arrivés à l'âge de raison, s'amusent de joujoux, pleurnichent pour rien, s'emportent à l'occasion des plus futiles motifs, ont des peurs ridicules et appellent leur maman à la moindre émotion.

Le Dr Meigne cite des cas remarquables d'infantilisme qu'il a observé à la Pitié en 1890.

« Louis P..., garçon jardinier, âgé de dix-sept ans, a conservé la taille et les formes d'un enfant de dix ans. Le crâne est petit, la face large et ronde, les joues grosses, le nez peu développé, les lèvres épaisses, le menton fuyant perdu dans un bourrelet adipeux, sur le front, quelques rides donnent à la physionomie un aspect vieillot. Le torse est allongé cylindrique, les seins un peu saillants, le ventre proéminent. Les organes génitaux sont atrophiés en général.

De la masse graisseuse notablement épaissie sortent une verge et des bourses rudimentaires. Celles-ci sont réduites à deux replis cutanés, accolés, entre lesquels sont compris les testicules, du volume d'un gros pois. Pas de poils sur le pubis, non plus qu'aux aisselles, ni sur la figure.

Les membres inférieurs sont enveloppés par une épaisse couche graisseuse sans saillie musculaire.

Les fesses sont fortes et remontent haut. La

cuisse est large en haut et s'amincit au genou. Les lignes sont très féminines.

Les bras sont potelés, les attaches du poignet fines et les mains petites.

L'aspect général est celui d'un enfant, de même que celui de la physionomie.

Le caractère est celui d'un gamin turbulent et pleurnicheur.

Le Dr Capitan fait un rapport fort étendu sur un sujet féminisé dont nous avons extrait les principaux passages suivants :

« René L..., âgé de vingt-neuf ans, mesure 1 m. 30 et pèse 32 kilos.

« A l'âge de neuf ans, son développement s'arrête sans raison connue et il reste tel qu'il est aujourd'hui. Il arrive à sa dix-neuvième année sans faire aucune maladie.

Malgré cet aspect que lui donne sa face, ses membres grêles à peau plissée, l'infantilisme chez lui est manifeste. On comprend, d'ailleurs, que son développement est arrêté, il est donc resté enfant, mais, d'autre part, les années se sont succédées et pour de tels sujets elles comptent doubles. A noter le développement marqué des seins, le corps féminin, le bassin de même, l'absence complète de poils et surtout les organes génitaux qui sont ceux d'un petit enfant avec verge minuscule et deux testicules, gros à peine comme un haricot remontant facilement dans le canal inguinal. Cet arrêt du développement des organes

génitaux remonte à la première enfance. L'arrêt du développement général s'est produit à l'âge de neuf ans. Il a été total et a porté également sur le moral. »

On s'imagine aisément ce que peut être l'infantilisme féminin. Le corps conserve les attributs de l'enfance, à la taille près. Les seins ne grossissent pas, les poils ne poussent ni au pubis, ni aux aisselles, le torse reste cylindrique. L'état mental demeure également celui de l'âge que conserve le corps.

Chez les féminisés, tandis que, par la conformation extérieure de son appareil, l'infantile mâle reste un homme à l'état de promesse, on voit les formes de la femme se dessiner sur son corps d'enfant. Ses hanches deviennent larges; ses cuisses, ses jambes, ses bras se modèlent sur le type féminin, les seins grossissent, le mamelon devient saillant.

Le Dr Brouardel a signalé les traits saillants de ce féminisme qu'on observe chez le jeune adolescent des grandes villes :

« Si nous l'examinons physiquement, dit-il, nous voyons qu'au moment de la puberté il a subi un temps d'arrêt dans son développement et que sa conformation corporelle est restée presque stationnaire. La verge est grêle, elle est celle d'un enfant de dix ans, les testicules sont petits; c'est à peine s'il paraît quelques poils sur le pubis et sous les aisselles, le reste de la peau est presque glabre;

plus tard, la barbe se montrera maigre et clairsemée.

« Le squelette ne prend pas la forme masculine, le bassin est élargi, la graisse envahit parfois le tissus sous-cutané, fait gonfler la région mammaire. Vers seize ou dix-huit ans, en général, quelquefois plus tôt, ces infantiles s'arrondissent, ils ont quelques-unes des allures féminines, et c'est parmi eux que ceux qui exploitent les pédérastes choisissent leurs sujets. C'est par eux qu'ils excitent les instincts pervertis ou sodomistes.

« Ce n'est pas parce qu'ils se livrent à des actes contre nature que ces individus prennent des formes et des allures féminines, mais parce *qu'ils sont physiquement des féminisés*, moralement indifférents aux actes de débauche, peu aptes à remplir les fonctions normalement dévolues à leur sexe, qu'ils se laissent embaucher par les pédérastes exploiteurs. »

Monstres Gynécomastes

Les gynécomastes ont été connus des anciens Galien en parle dans ses définitions. Aristote, dans son *Histoire des animaux*, raconte qu'il a vu des hommes à mamelles. Il a dit que la gynécomastie était surtout fréquente chez l'homme et le bouc, et cite un bouc de Lemnos qui donnait par la mamelle un lait assez abondant pour faire de petits fromages. Ce bouc couvrit une chèvre qui donna naissance à un mâle ayant aussi du lait. Geoffroy-Saint-Hilaire rapporte un fait analogue qui se produisit au Jardin des Plantes.

« Le gynécomaste, dit le Dr Laurent, peut être, si l'on veut, le premier degré de l'hermaphrodisme. Comme les efféminés, ces êtres aux formes arrondies, à la face glabre, au bassin élargi, aux allures féminisées, pourront être regardés comme le premier degré de la gynécomastie.

« La gynécomastie, dit cet auteur, est une anomalie dans le développement exagéré et persistant des mamelles chez l'homme au moment de la puberté, avec arrêt de développement plus ou moins

complet des organes génitaux et particulièrement des testicules. »

L'homme et la femme, avant la puberté, ne présentent aucune différence quant à la forme et au volume des mamelles. Chez l'un comme chez l'autre, les seins ne consistent qu'en deux sortes de tubercules plus ou moins colorés, avec mamelons et auréole à surface inégale. A la puberté, ce n'est que chez la jeune fille que s'opère un changement; chez elle, en même temps que les menstrues s'établissent, le sein se développe, s'élève, s'arrondit, le mamelon prend une couleur rosée, la peau s'amincit et devient blanche et fine, tandis que chez le jeune homme les mamelles restent ce qu'elles étaient. Cependant, il n'en est pas toujours ainsi; la nature, s'écartant des lois uniformes qui président au développement des êtres, produit des anomalies étranges qui ne s'expliquent pas.

« Un jeune garçon, sans avoir rien présenté de particulier dans sa conformation, dit le Dr Laurent, arrive à l'âge de la puberté. On croit que, comme tous ses camarades, cet enfant va devenir homme, que ses formes vont prendre un développement rapide, ses muscles faire saillie sous la peau de ses membres, les traits de son visage devenir énergiques, son menton se recouvrir de barbe; que son épithélium génital va se développer et en même temps ses testicules et sa verge vont prendre un accroissement considérable; on croit que ses goûts

vont changer et qu'un intérêt secret va le pousser vers le sexe opposé. Eh bien! chez ce garçon, il n'en sera rien. Arrivé à la puberté, il semble que chez lui la nature hésite. Ses membres restent grêles, ses formes adoucies, son visage reste glabre et ses testicules cessent de s'accroître; il fuit le bruit et la société de ses semblables sans avoir d'attrait pour l'autre sexe, puis sa poitrine s'arrondit et ses seins se développent comme ceux d'une fille pubère. Sans être ce qu'on est convenu d'appeler un hermaphrodite, ce n'est qu'un homme incomplet et une femme manquée : c'est un gynécomaste.

Chez cet être singulier, la voix, au lieu de ce timbre mâle qu'elle prend chez l'homme après la puberté, reste grêle comme celle d'un enfant et douce comme celle d'une femme. Le système pileux est peu développé chez les hommes à mamelles, beaucoup n'ont pas de barbe ou ont un fin duvet sur la lèvre supérieure; les membres et la poitrine sont glabres, le pubis est généralement bien garni, mais, comme chez la femme, les poils forment un triangle et s'arrêtent brusquement.

Le tissus adipeux est développé, la peau est blanche, le bassin est élargi, les hanches développées et, comme le dit le Dr Laurent, ses contours affectent une mollesse remarquable, en même temps que les articulations et les muscles combinent leur action pour donner aux mouvements cette souplesse, ce je ne sais quoi d'onduleux et de

gracieux, qui est le propre de la chatte et de la femme.

Le Dr Robelin nous montre par une observation un type de gynécomastie remarquable.

« Le nommé Loiset, âgé de vingt-quatre ans, charretier, d'une taille de 5 pieds 3 pouces, entre au Val de Grâce pour y être soigné d'un abcès dont il guérit en peu de temps. Chargé de lui donner des soins, je m'aperçus un jour que ses mamelles étaient plus volumineuses qu'un homme ne les a ordinairement.

« Ces mamelles, très bien séparées, d'une forme demi-sphérique et d'une consistance assez molle, ressemblent parfaitement à celles d'une femme. La poitrine était étroite, les épaules saillantes, la voix féminine et le visage enfantin et imberbe.

« Les parties génitales, quant à leur conformation, ne différaient de celles de l'homme que par leur petitesse.

« Je lui trouvai le bassin très évasé, le pubis proéminent et peu garni de poils; ceux-ci manquaient aux jambes et se remarquaient en petite quantité à la région axillaire.

« Ce fut à l'âge de seize ans que se développa sa taille et qu'il vit ses mamelles perdre de l'accroissement.

« A dix-huit ans, celles-ci se gonflèrent jusqu'à devenir deux fois plus volumineuses qu'à l'ordinaire, et, dans cet état, elles distillaient une humeur séreuse semblable à du lait. »

On n'hésite pas à ranger parmi les débiles ces êtres à intelligence peu développée. Enfants, ils ont eu toutes les peines du monde à apprendre à parler; adolescents, ils font le désespoir de leurs maîtres et de leurs parents par leur inaptitude à tout travail et à toute étude, par l'ingratitude de leur mémoire, leur impossibilité de fixer leur attention et souvent par leurs vices précoces et leurs mauvais instincts.

L'Hérédité dans la Monstruosité

La monstruosité est transmissible dans la plupart des cas ; elle ne semble pas l'être, par exemple, pour les monstres composés.

L'albinisme est nettement transmissible. On trouve un cas assez singulier d'hérédité de cette anomalie dans un rapport adressé par Coindre à l'Académie des sciences; il s'agit d'un homme qui a eu, successivement, de deux femmes différentes, trois enfants, tous albinos.

Le bec de lièvre est aussi transmissible. Darmin a rapporté l'histoire d'une famille qui, pendant tout le cours d'un siècle, sans interruption, présenta plusieurs membres atteints de cette difformité.

Le manque d'un ou plusieurs doigts de la main a un caractère absolument héréditaire. Il en est de même de l'état contraire , c'est-à-dire des doigts supplémentaires. Souvent, l'hérédité de cette anomalie se perpétue jusqu'à la quatrième génération.

Les *Archives de Médecine* (1862) ont relaté le fait suivant observé à la fin du XVIIIe siècle : les habitants du village d'Eycaux s'unissaient entre eux depuis un temps très reculé, et ils présentaient

presque tous, hommes et femmes, un sixième doigts aux mains et aux pieds ; peu à peu les alliances, restreintes à la localité, s'étendirent aux villages environnants, et la difformité finit par disparaître.

Le Dr Ollivier a observé une jeune fille du nom de Berthe, âgée de dix-neuf ans, à laquelle il manquait une main, il pensait que cette mutilation était due à l'hérédité, et il expliquait que cette malformation s'était produite non parce que le père la percutait, mais parce que celui-ci était épileptique, et avait infusé le germe de sa maladie, qui, à son tour, aurait produit des désordres du côté de la moelle épinière, et finalement atrophié l'une des mains; il y aurait eu alors transmission d'une maladie capabable de produire une monstruosité.

Les nains sont stériles ou du moins inféconds entre eux, par conséquent ils sont entachés d'inhérédité; mais il faut encore remarquer qu'en général les nains sont chétifs et n'ont qu'une existence très courte. Presque tous les nains célèbres étaient laids, bossus, cagneux, ou bien étaient rachitiques. C'est ainsi que la statue de cire de Bébé, qui est au muséum, à Paris, représente une malformation à la tête et la colonne vertébrale présente deux bosses très marquées; on voit aussi que ses pieds sont tout à fait disproportionnés.

Les géants ne sont pas plus que les nains à l'honneur de l'humanité; leur développement précoce et rapide, ayant épuisé leurs forces, a également retenti sur l'organe générateur, il en résulte qu'ils sont frappés d'impuissance, et par conséquent ils ne peuvent transmettre leur monstruosité.

De Jussieu a présenté, en 1817, une femme porteuse de mamelles supplémentaires qui donna le jour à une fille semblable à elle-même, ce qui prouve bien l'hérédité de cette anomalie.

Le tablier des femmes hottentotes, qui est aussi une monstruosité, ainsi que les deux masses graisseuses qui constituent chez ces femmes les fesses et qu'on a comparées à la bosse du chameau, sont héréditaires au premier chef.

Bien que l'hérédité ne soit pas généralement acceptée pour les monstres doubles, il semble bien cependant qu'il y ait des présomptions en faveur de son existence. On cite, en effet, des familles où la naissance de jumeaux est de règle, et comme il est certain que la monstruosité double n'est représentée que par la soudure de deux jumeaux, il s'ensuit qu'elle peut être héréditaire.

De Quatrefages a rapporté le cas d'un jumeau qui a engendré deux jumeaux et sa mère ayant engendré deux jumelles.

Virchon cite le cas de la femme du Dr Bohm, laquelle est devenue mère de deux fils soudés par le bas de la poitrine; or, dans la parenté de cette femme, deux exemples de gémellité avaient déjà été signalée.

Osiander relate cette observation d'une femme qui eut trente-deux enfants en onze couches; elle était elle-même née avec trois jumeaux, et elle avait eu trente-huit frères ou sœurs.

Les frères Siamois eurent vingt-deux enfants

tous bien conformés. Milie-Christine avait plusieurs frères et sœurs bien conformés.

Beaucoup d'autres monstres sont nés de parents indemnes de tares physiques ; on est donc autorisé à conclure que la monstruosité double n'est pas absolument héréditaire, et qu'en tous cas elle ne l'est pas plus que la gémillipante.

Le Dr Martin a formulé les conclusions suivantes relatives à l'hérédité des monstruosités :

1o L'hérédité des monstruosités présente son maximum d'intensité dans les anomalies légères.

2o Sa puissance est encore considérable dans les anomalies graves et dans les monstruosités proprement dites, mais à la condition que l'organe reproducteur ait conservé son intégrité et que le degré de viabilité propre à la malformation permette au monstre d'atteindre l'âge adulte.

3o L'état anormal était sans cesse ramené au type primitif par les efforts constants de la nature, cette héridité n'a qu'une durée limitée.

4o L'hérédité est parfois faible, capricieuse et disproportionnée, d'où il résulte qu'elle échappe à toute prévision.

5o Dans la monstruosité composée, l'hérédité est nulle. On semble obéir aux mêmes lois de transmission que la gémillité;

6o L'hérédité des monstruosités échappe à la loi de la correspondance de l'âge, c'est-à-dire que, tandis que les maladies transmises aux enfants n'apparaissent pas seulement à la naissance, mais

peuvent éclater à toutes les périodes de la vie et jusque dans la vieillesse, au contraire l'hérédité des monstruosités est toujours congénitale :

7° Elle procède d'un événement perturbateur initial, c'est-à-dire que, dans beaucoup de cas, elle se manifeste dès les premières phases de l'incubation maternelle.

En dehors des prédispositions morbides transmises héréditairement aux enfants, il en est d'autres qui résultent des conditions dans lesquelles se trouvent les parents au moment de la conception. Ainsi l'âge du père exerce une influence marquée sur la constitution de l'enfant. On sait que les vieillards ont des rejetons chétifs, à l'air vieillot, qui sont exposés à une mort prématurée. Ce sont, dit-on, de vieilles âmes dans de jeunes corps. Les excès vénériens, en affaiblissant l'économie du conjoint, ne sont pas moins préjudiciables à la santé des enfants. On rapporte que Louis XIV se plaignait à son médecin de n'avoir de sa femme que des enfants chétifs ou difformes, tandis que ceux de ses maîtresses étaient vigoureux et bien faits.— « Sire, répondit le docteur, c'est parce que vous ne donnez à la reine que des rinçures. »

Enfin, la conception qui a lieu sous l'influence de l'ivresse produit souvent des épileptiques et des imbéciles. — « Jeune homme, disait Diogène à un enfant stupide, ton père était bien ivre quand ta mère t'a conçu. » Les anciens ont consacré par une fiction ingénieuse la doctrine des funestes

effets de l'ivresse sur le produit de la conception, lorsqu'ils racontent que Jupiter engendra le difforme Vulcain dans un moment d'ébriété.

La ressemblance des enfants avec les parents, tant dans leur conformation physique que dans les aptitudes morales et les prédispositions morbides, se transmet par hérédité directe du père et de la mère; par hérédité indirecte ou collatérale des oncles et des tantes; par hérédité d'influence à la suite de l'imprégnation ovarique; enfin, par hérédité en retour, lorsque la transmission héréditaire franchit une ou plusieurs générations et vient des grands parents ou d'ancêtres plus éloignés.

C'est ce qu'on nomme l'atavisme. Les anciens n'ignoraient pas cette particularité physiologique, mais ils en tiraient quelquefois de curieuses conséquences. Ainsi, d'après Plutarque, une femme grecque, accusée d'adultère pour avoir mis au monde un nègre, alors que son mari était blanc, fut acquittée parce qu'elle descendait en quatrième ligne d'un Ethiopien !

Le plus souvent, l'hérédité procède par action croisée, c'est-à-dire que les fils tiennent de la mère et les filles du père. Cette action héréditaire est confirmée par ce fait que les hommes de génie ont rarement des fils d'une intelligence supérieure. « Par quel singulier jeu de la nature, disait Périclès, peut-il sortir deux sots comme Parale et Xantippe, un furieux comme Clinias ? De l'intègre Aristide, un infâme Lysuvioque ? Du grave

Thucydide, un inepte Milésias, un stupide Stéphane? Du tempérant Phocion, un dissolu Phocus? De Sophocle, d'Aristarque, d'Aristippe, de Thémistocle et de Socrate, des fils plus vils que la pituite. » Puis il nous montre le fils du grand Scipion, tombé à ce degré de honte que ses parents indignés lui arrachèrent du doigt l'anneau à l'effigie de son illustre père; le fils de Curion, le plus frugal des hommes, croupissant dans la plus abjecte dépravation. Il nous représente enfin le fils de Caton d'Utique aussi infâme de mœurs qu'infâme de lâcheté et rappelle l'étonnement et la douleur de Rome de voir, dans un ivrogne et sot débauché, le fils de Cicéron; dans un Caligula, le fils de Germanicus; dans un Domitien, le fils de Vespasien; dans le gladiateur Commode, le fils de Marc-Aurèle. »

Aristipe avait un fils infâme qu'il châtiait selon ses mérites, et comme on reprochait au père sa sévérité : — « Et la vermine, dit-il, la pituite aussi s'engendrent de notre sang; cependant qui ne la rejette? »

Si les particularités dominantes des parents se transmettent héréditairement aux enfants, on comprend que si les membres d'une même famille s'allient constamment entre eux, leurs caractères physiques, moraux et morbides iront sans cesse en s'accusant chez leurs descendants, de telle sorte que les qualités se perpétuent en s'améliorant et les défauts en s'aggravant. C'est ce que l'on

observe dans les familles royales qui ne s'allient qu'entre elles. Le Dr Jacoby nous le montre dans ses études sur la descendance d'Auguste, la transmission du vice névropatique qui produisit dans la famille impériale la folie, l'épilepsie, l'idiotie, les états nerveux, les anomalies morales.

Esquirol rapporte de même à la consanguinité la fréquence de l'aliénation mentale dans les familles nobiliaires de France et d'Angleterre.

Le crétinisme, que l'on observe si fréquemment dans les populations isolées au milieu des montagnes, est aussi attribué à la funeste influence des unions consanguines.

Moïse et Mahomet proscrivirent les mariages consanguins. Aux Indes, Manu avait fait de même. En Chine, encore aujourd'hui, la loi va plus loin, elle défend les unions entre les individus portant le même nom. Mais qu'on ne dise pas que ces lois sont ridicules ! N'a-t-on pas vu se produire l'albinisme, la surdi-mutité, l'épilepsie, l'idiotie et même la folie. Mais les savants qui se sont occupés de ces questions ne sont pas absolument d'accord. Il faut dire, maintenant, que diverses circonstances peuvent agir sur l'hérédité pour en modifier et même en neutraliser les effets : l'éducation, une hygiène bien entendue, les croisements pratiqués judicieusement qui font disparaître à la longue les caractères des premiers parents ; ainsi quatre générations suffisent pour faire descendre le type noir au type blanc et inversement. Ainsi, un des meil-

leurs moyens de combattre les prédispositions morbides est de conseiller les unions entre gens de tempérament différent. Mais trop souvent le choix des époux se règle sur la position ou la fortune; bien peu imitent Thémistocle, qui préférait pour sa fille un homme sans argent que de l'argent sans homme :

Quand on veut avoir des chiens ou des chevaux.

Charlemagne considère comme un inceste spirituel le mariage avec sa marraine. « Une Andouère, qu'on appelle reine de France, dit Voltaire, parce qu'elle était femme d'un Chilpéric, regule de Soissons, fut vilpendée par la justice ecclésiastique, censurée, dégradée, divorcée, pour avoir tenu son propre enfant sur les fonts baptismaux, de s'être fait la commère de son propre mari. »

Les mariages consanguins étaient permis chez les Egyptiens ; le fils de Ptolémée Philadelphe se maria avec sa sœur Bérénice, et Cléopâtre avait épousé son propre frère. On conçoit, du reste, que plus on remonte à l'origine des sociétés humaines et moins l'inceste paraît odieux et criminel, car l'origine du monde, d'après la bible, repose sur les unions incestueuses des fils et filles d'Adam et Eve. De même, après le déluge, les descendants de Noé durent nécessairement choisir leurs compagnes parmi leurs sœurs ou leurs cousines.

On a accusé les mariages consanguins, disait le poète Théognis, on choisit les meilleures races, mais quand il s'agit de choisir une femme ou un mari, on prend ce qu'il y a de pis, pourvu qu'il y ait des écus.

Phénomènes célèbres

Peu de monstres ont été l'occasion de détails précis sur leur conformation ; par contre, on trouve souvent des relations fantaisistes; bien des savants, bien des voyageurs s'en sont laissé imposer et n'ont construit leurs récits que d'après des matériaux insuffisants et des témoignages incertains, sur lesquels vient encore renchérir leur imagination égarée par la superstition et troublée par les passions politiques et religieuses, si ardentes à certaines époques de l'humanité. Que penser, par exemple, du récit de Van Helmont. Une truie met bas six petits, dont les têtes, les visages et les membres étaient humains, tandis que le reste du corps était porcin ; or, dit l'écrivain, la mère était à n'en pas douter de l'espèce porcine, et, si les têtes sont humaines, il faut bien admettre qu'elles contiennent autant d'âmes sensibles. Donc il y a eu commerce illicite par un homme pourvu d'âme sensible. A moins que le démon ait maléficié la truie.

Telle est aussi l'histoire rapportée par del Rio ;

Une jeune demoiselle suédoise, de très honorable maison, se promenait un jour en compagnie d'une de ses servantes sur la lisière d'un bois ; soudain un ours se précipite sur elle, l'enlève et, sans lui faire aucun mal, l'entraîne dans sa caverne ; elle y fut l'objet des plus grands soins et, lorsque le neuvième mois fut écoulé, elle mit au monde un fils velu comme le père et terminé par deux pieds humains. A la nouvelle du rapt de la victime, plusieurs chasseurs s'étaient réunis et avaient décidé qu'ils se mettraient aussitôt à la recherche du ravisseur ; ils réussirent, en effet, à le surprendre après la naissance de l'enfant ; mais il résista ; une lutte acharnée s'engagea, dans laquelle il fut tué ; quant au nouveau-né, ils s'en emparèrent et le conduisirent à la ville. Lorsqu'il fut devenu grand, il s'enquit du sort qu'avait eu son père et il réussit à assassiner ses meurtriers. Ensuite il se maria et il eut un fils, qu'il appela Tregel Spracholorg ; ce dernier engendra à son tour Ulfus, père de Suénon, roi de Danemarck.

En 1433, dit la *Chronique des Pays-Bas*, on pêcha, sur les côtes de Pologne, un poisson qui avait la forme d'un homme ; sa tête était coiffée d'une mitre et il tenait entre ses bras une crosse ; il marchait sur des pieds ; il se laissait volontiers approcher et toucher par tout le monde, mais affectait une préférence marquée pour les évêques ; il ne parlait pas, mais entendait fort bien tout ce qui se disait autour de lui. Le roi de

Pologne ordonna qu'on le tint enfermé dans une tour, mais le monstre conçut un si violent chagrin de cette captivité que le clergé adressa au monarque une supplique pour le délivrer. Il fut conduit sur le bord de la mer, s'appuyant sur les épaules de deux personnes. Arrivé à la plage, où s'était réunie une foule considérable, il fit un salut et ne reparut plus.

En 1448, Koburgher de Nuremberg, racontait, dans une encyclopédie latine, l'histoire de la naissance d'un enfant extraordinaire qu'une grande dame avait récemment mis au monde pendant un violent orage. Il ne cherche pas à établir de connexité entre cette monstruosité et la tempête qui, en impressionnant la mère, aurait pu retentir jusque dans ses entrailles et troubler l'évolution de l'enfant; il ne s'inquiète pas non plus du pronostic auquel cette naissance pouvait donner lieu, il se contente de signaler ce cas merveilleux et, comme il paraît mériter les honneurs d'un dessin, il place en regard de son récit un corps de lion surmonté d'une tête d'enfant, dont les cheveux bouclés avec art se marient gracieusement à la crinière, et dont les traits sont remplis de distinction et de finesse; l'attitude tout entière respire la noblesse.

Bœrtholin, le grand anatomiste, n'affirme-t-il pas qu'il a vu un monstre à trois têtes, dont l'une était bien celle d'un loup?

Des historiens ont raconté que Robert le Pieux

avait épousé Berthe, veuve d'Eudes, comte de Chartres, sa cousine au quatrième degré. Cette parenté constituait un obstacle canonique. L'archevêque de Tours avait bien octroyé une dispense, mais le légat de France avait refusé de donner son consentement et il avait fait déclarer par la curie romaine l'illégalité de l'union, suivi d'excommunication du couple royal. Le cardinal Pierre Damiens, écrivant à l'abbé du Mont-Cassin, raconte que la terreur produite par cette excommunication fut telle que tout le monde s'enfuyait à l'approche du roi. Le pauvre monarque fut peu à peu délaissé par toute la cour et par ses serviteurs, à l'exception de ceux qui lui préparaient ses aliments ; de plus, la colère d'en haut s'étendit jusque sur la reine, qui mit au monde un enfant ayant une tête et un col d'oie. Sismondi, qui raconte cet événement, dit qu'il résulte des terreurs que les menaces et les foudres romaines ont semées dans l'esprit de la reine Berthe, en cours de grossesse.

Une description de monstre d'une grande exactitude est celle faite par Ambroise Paré :

« Depuis quelque temps, dit-il, on a veu, à Paris, un homme sans bras, aagé de quarante années environ, fort et robuste, lequel faisait presque toutes les actions qu'un autre homme pouvait accomplir de ses mains, à sçavoir avec son moignon d'espaule et la teste, ruoit une coignée contre une pièce de bois, pareillement faisoit claquer un fouët de charetier et faisoit plu-

sieurs autres actions, et avec ses pieds mangeoit, beuuoit et iouoit aux cartes et aux dés. »

Parmi les phénomènes les plus remarquables, on peut citer le suivants :

En 1739 naquit à Venise un enfant du nom de

Marc Cattozi ; c'était un monstre des plus singuliers : il n'avait ni bras ni jambes, mais sur chaque épaule était greffée une main ; cousu de chaque côté du bassin, sortait un pied. Tout cet ensemble lui donnait une grande analogie avec un phoque. Il marchait très aisément et pouvait parcourir plusieurs kilomètres sans éprouver de lassitude. Cet être bizarre avait acquis une certaine dextérité de ses mains ; il avait de l'esprit et parlait plusieurs langues qu'il avait appris ses pendant ses nombreux voyages, car il ne cessait de parcourir l'Europe pour se faire voir pour de l'argent.

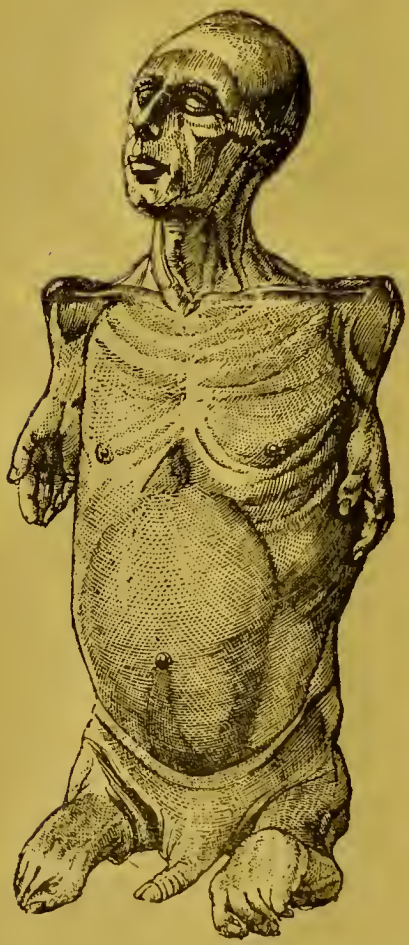

Thomas Schweicker vint au monde sans bras ; il arriva à pouvoir se servir de ses pieds avec la même dextérité que l'on se sert des mains ; il portait avec sûreté ses

aliments et ses boissons à ses lèvres ; il écrivait avec aisance avec des plumes qu'il taillait lui-même.

Louis Ducormet naquit à Lille en 1806. Il vint au monde sans bras ; dès que son âge le permit, la prévoyance paternelle chercha le meilleur moyen d'utiliser les seuls membres qu'il eût de libres, et on l'exerça à la gravure de musique, qui n'exigeait que des mouvements peu étendus ; mais il n'y prit aucun goût, et, dans les loisirs dont il pouvait disposer, il s'apprit tout seul à dessiner ; devenu plus grand, il obtint quelques succès à l'école de Lille. Il obtint une pension de Louis XVIII et vint à Paris, où il fit de rapides progrès. Il existe à l'Arsenal de Lille une *Descente de croix* très remarquable ; la liste de ses œuvres est assez considérable et non sans mérite, surtout si l'on tient compte des difficultés que l'artiste a eu à vaincre. Ducormet peignait, le gros orteil passé dans le trou de la palette, celle-ci s'appuyant sur le talon gauche ; entre le pouce et le deuxième orteil du pied droit il tenait son pinceau. Lorsqu'il avait à brosser une toile, il assujettissait son pinceau entre ses dents. Le travail assidu auxquel il s'était livré et le peu d'exercice qui en était la conséquence avait déterminé un amaigrissement des jambes, qui paraissaient quelque peu déformées ; mais le pied, habitué à tenir le pinceau, ne participait pas à cette déformation ; il était délicat dans sa forme et comparable à un pied de femme.

En 1754, à Saint-Pétersbourg, naquirent deux monstres remarquables. Leurs jambes étaient soudées, de manière à n'en plus former qu'une seule, se terminant par un pied dirigé en arrière; ils présentaient ainsi quelque chose de la figure d'un poisson ; cette similitude explique pourquoi les anciens en avaient fait des sirènes.

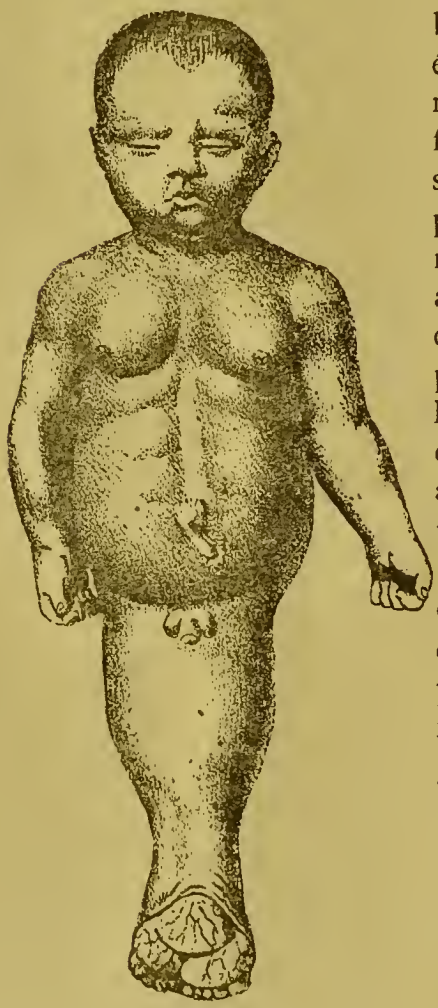

Ledgevood avait cinquante ans lorsqu'il vint à Paris; pour tout membre, il avait une seule jambe, dont le pied ne possédait que quatre orteils.

Avec ce pied rudimentaire, il faisait toutes espèces de choses. Il saisissait une épingle, il chargeait un pistolet, il tenait une plume et écrivait fort convenablement et enfilait

une aiguille; pour cette dernière opération, Ledgevood s'y prenait de la manière suivante: il amenait à sa langue l'une des extrémités du fil; alors, saisissant l'aiguille, il la plaçait de telle sorte que le chas se trouvait près de cette extrémité; puis, par un léger mouvement d'aspiration, il faisait le vide, et aussitôt le fil passait par le trou de l'aiguille.

Le Dr Prosper Lucas parle de cet intrépide Cruvilien de la Ciotat, qui batailla contre les Turcs pendant plusieurs années. Ce brave marin était pourvu d'un appendice caudal qui terminait sa colonne vertébrale: un de ses frères présentait la même anomalie. De Millet a signalé un cas semblable chez un nègre, à Tripoli; cet appendice caudal atteignait une longueur d'un demi-pied.

C'est en 1875 qu'on exhiba à Paris l' « Homme-Chien ». On prétendait que ce monstre était issu du commerce d'une femme et d'un ours; en réalité, c'était un paysan russe; il se nommait Adrien Teftichjew. Son visage, sa tête et une partie de son corps, étaient couverts de poils longs de plusieurs centimètres, brun-roux, quelque peu laineux. C'était un être absolument abruti par l'alcool. Il avait un fils qui l'accompagnait et qui était aussi velu que lui.

Buffon a réuni plusieurs exemples de monstruosités analogues, mais la plus célèbre est celle que présentait Édouard Lambert vers le commencement du XVIIIe siècle: tout son corps, excepté la

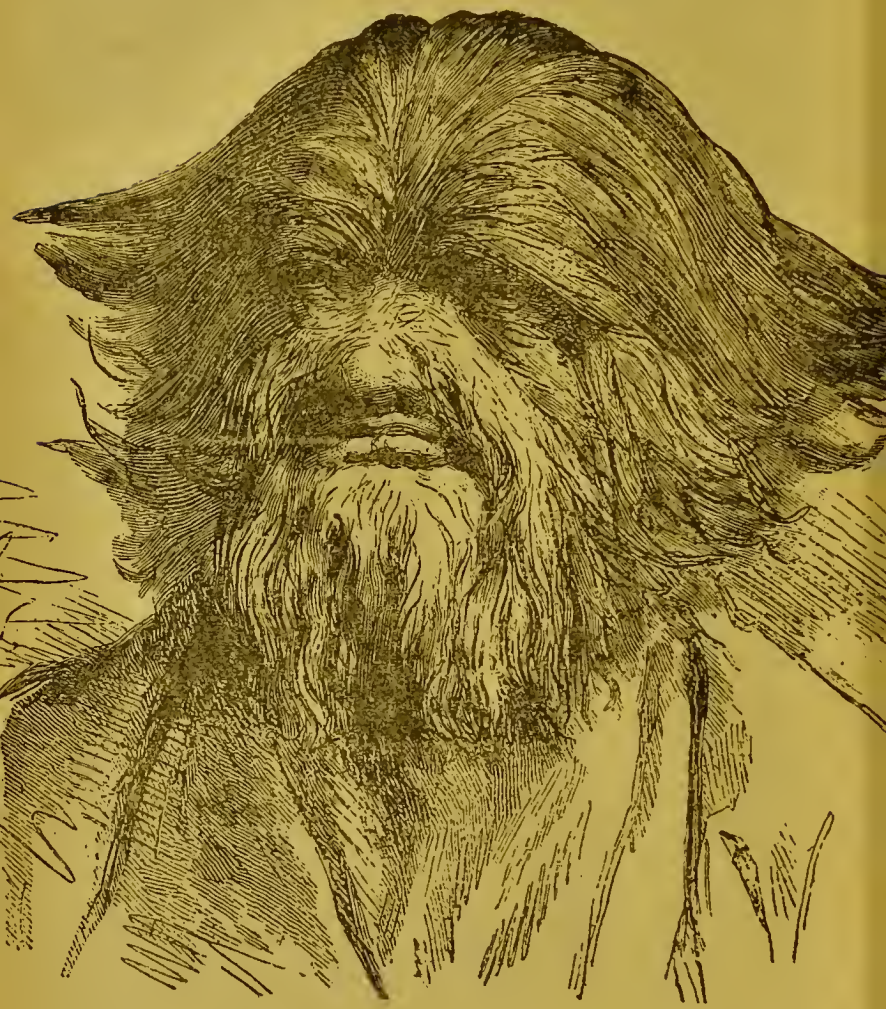

figure, était couverte de petites écailles cornées qui bruissaient lorsque, par application de la main, on les pressait les unes contre les autres.

En 1663, on montrait à Londres une femme

dont le visage était entièrement couvert de poils. On trouve encore dans les récits du temps l'histoire d'une famille de Birmanie. Le père, Showe-Maon, et sa fille, Maphaon, étaient entièrement couverts de poils. Celle-ci s'étant mariée donna le le jour à un enfant, lequel, vers l'âge de dix mois, avait une moustache et une barbe qui, six ans après, étaient déjà fort épaisses; devenu homme, tous les traits de son visage disparaissaient sous des touffes abondantes.

Les albinos sont assez nombreux; quelques-uns ont eu leur heure de célébrité. Rosalie-Zaccharie Ferriol, qui vint au monde à Marseille au commencement du XIXe siècle, présentait une peau d'un blanc mat; ses cheveux plats, rudes au toucher, étaient d'une blancheur éblouissante. Il en était de même des sourcils et des cils; elle avait de grands yeux d'une extrême mobilité, laquelle tenait évidemment à une excessive sensibilité de la rétine. Cette femme était contrainte de tenir presque constamment les paupières closes et de ne les ouvrir qu'à une douce lumière; sa prunelle brillait alors d'un vif éclat.

La physionomie de cette jeune fille avait un caractère véritablement étrange. Son père, sa mère, ses quatre frères et sœurs, étaient tous châtains, robustes et intelligents; elle-même ne leur cédait en rien sous ce dernier rapport, et cette circonstance est à noter, car les albinos ont généralemen une faiblesse d'esprit qui confine à l'imbécillité.

Dans les *Mémoires géographiques et historiques sur l'Égypte*, Berger de Xivrey reproduit le passage suivant traduit de l'arabe :

« L'an 337 de l'hégire, une jeune femme tunisienne mit au monde une fille qui avait deux têtes, dont l'une présentait un visage blanc et l'autre un visage noir ; ces deux têtes étaient portées sur un même cou. Le reste du corps était conformé comme à l'ordinaire. » Ce cas bizarre ne s'est jamais représenté ; on se demande s'il est réel.

Les exemples de monstres doubles ne sont pas très nombreux, surtout de ceux qui ont vécu jusqu'à l'âge adulte. L'un des plus célèbres est celui qui naquit en Ecosse sous le règne de Jacques IV. Inférieurement, il se composait d'un seul corps qui, à partir de l'ombilic, se bifurquait et donnait alors naissance à deux poitrines, à deux paires de bras et à deux têtes. Le roi les prit sous sa protection, les fit élever et, quand ils furent devenus grands, il leur donna des maîtres. Leur instruction, grâce à leur intelligence, s'accrut d'une façon remarquable; ils apprirent plusieurs langues. Ils étaient aussi très heureusement doués pour la musique où ils finirent par exceller. Leurs désirs étaient souvent opposés et il en résultait de petites querelles qui ne laissaient pas d'être fort amusantes, et qui, du reste, n'avaient jamais de conséquences bien graves. Ils moururent à l'âge de vingt-huit ans.

En 1701, à Szany, en Hongrie, une femme

enfanta deux jumelles réunies par le bassin ; on les baptisa sous les noms d'Hélène et Judith.

Leurs parents les promenèrent de ville en ville

pour les exhiber et en retirer bénéfices. Leur intelligence était remarquable et elles avaient appris avec facilité plusieurs langues étrangères ; très

souvent, elles se disputaient, il y avait alors échange de coups, mais les conséquences n'en

étaient jamais bien sérieuses. Vers l'âge de dix ans elles acceptèrent la protection de l'archevêque de Strigonie et se réfugièrent dans un couvent de Presbourg. Judith, qui depuis l'âge de six ans était restée paralysée de tout un côté, s'affaiblissait de jour en jour, son intelligence devenait de plus en plus obtuse ; enfin, au bout d'une année, elle fut prise d'une affection grave des poumons, mais à force de soins on parvint à la guérir ; sa sœur, pendant la maladie, avait continué à bien se porter. Trois ans après, Judith fut reprise de la même affection ; cette fois, des complications graves se produisirent ; Hélène ne tarda pas à perdre elle-même ses forces et toutes deux expirèrent à peu près au même moment.

L'autopsie démontra que les organes sexuels internes étaient doubles, mais qu'il n'y avait qu'un seul orifice vulvaire. C'est à ce propos que s'est posée la question de savoir quelles seraient les conséquences d'une union avec un monstre de cette espèce. Il n'est pas contestable qu'un enfant sorti d'un réceptacle commun a été engendré et nourri par un organisme unique. Et cet organisme constituerait donc *la mère* véritable de l'enfant, c'est-à-dire celle des deux moitiés du monstre qui déclarera avoir été la seule active dans l'acte générateur. Mais si les deux moitiés réclament ensemble l'enfant comme le sien propre, il est évident qu'on se trouvera en présence d'un problème complètement insoluble !

Le 6 mai 1682, un monstre bi-femelle vint au monde à Bruges. Ces deux jumelles étaient soudées par le front, de là il résultait que leur corps était opposé l'un à l'autre ; si l'une marchait, elle poussait sa sœur devant elle et la forçait à aller à reculons.

La moitié de ce monstre mourut à dix ans, et on chercha à l'isoler de la moitié qui jouissait d'une bonne santé, mais l'opération échoua.

En 1804, dans l'Indre, naquit un monstre qui fit grand bruit ; il était constitué par deux jumelles dont la fusion portait sur presque toute la région latérale du corps ; elles semblaient donc, en naissant, condamnées à une quasi immobilité, mais elles étaient douées d'une grande vivacité et parvinrent à se déjeter de côté, de façon à pouvoir marcher sans trop de difficulté.

A Sassari en Sardaigne, le 10 mars 1829, naquit un monstre double qui fut conduit à Paris huit mois après. La police refusa leur exhibition, ce qui contribua à la fin prématurée de ces deux jumelles. Leurs ressources s'épuisèrent rapidement et les pauvres parents ne purent même pas chauffer l'humble réduit où ils habitaient. Chaque fois qu'un visiteur se présentait, il exigeait naturellement qu'on découvrit le monstre ; or un jour Rita prit froid et mourut au bout de trois jours et l'autre moitié la suivit de quelques heures de distance dans la tombe, celle-ci se nommait Christine.

En 1873, Broca fit un rapport à la Société d'an-

tropologie sur Christine et Milie, appelée le Rossignol à deux têtes. Ces deux jumelles possédaient en effet de très belles voix. Ce monstre double naquit dans la Colombie du Nord, le père était mulâtre, la mère une négresse, aussi les deux sœurs accollées avaient-elles le teint fortement coloré. A part la fusion complète des deux bassins, aucune partie ne manquait à leur corps ; elles étaient de petite stature, leur regard doux, leur physionomie expressive et intelligente ; elles parlaient couramment plusieurs langues ; si l'une soutenait une conversation en anglais, l'autre pouvait causer en allemand ; elles s'entretenaient très fréquemment l'une et l'autre, et, à part quelques légers dissentiments, la plus grande harmonie était la règle habituelle de cet indissoluble couple.

Blanche Dumas, née le 25 avril 1860, à Segry, dans l'Indre, vint à Paris vers 1877, après avoir parcouru l'Europe. Depuis la tête jusqu'au milieu du corps, elle était normalement constituée : blonde, aux traits réguliers, sa physionomie douce, mais dénotant une intelligence fort médiocre. La monstruosité est caractérisée par ceci : entre les deux jambes normales, on aperçoit un troisième membre qui, à part une légère déformation du pied, ne diffère pas du membre droit; ainsi elle a une jambe gauche et deux droites ; à côté de cette jambe surnuméraire existe le rudiment d'un quatrième membre en avant duquel s'étale une ma-

melle; la marche de Blanche est excessivement pénible. Au point de vue des organes de la génération, c'est un exemple des plus curieux de monstre

double, n'ayant cependant que les apparences d'un monstre simple.

Cheng et Eng, les frères siamois, naquirent près de Bangkok. Leur père était d'origine chinoise, leur mère était siamoise. Tous petits ils présentaient une situation bizarre, telle que l'un touchait de sa tête les pieds de l'autre; c'était la même position respective qu'ils affectaient dans le sein maternel.

Les frères siamois furent promenés à travers les principales villes de l'Amérique par un Anglais, M. Hunter, et vinrent en France où ils se virent refuser l'autorisation de se montrer en public. Leur barnum prétendit qu'il désirait consulter le plus grand nombre de célébrités chirurgicales, afin de savoir s'il n'y aurait pas quelques tentatives à faire pour séparer les deux êtres qui composaient le monstre. Ce stratagème réussit et il put exhiber les deux frères. Mais jamais Cheng et Eng ne consentirent à une opération.

Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire a comparé les frères siamois à deux instruments qui résonnent à l'unisson lorsqu'on en fait vibrer les ressorts, et cette harmonie ne résulte pas, dit-il, de l'individualité physiologique que l'on pourrait supposer être unique dans ce double corps, puisque l'un peut ressentir des malaises sans que l'autre éprouve la moindre indisposition ; quant à leur individualité morale, elle est elle-même très nettement isolée, ainsi qu'en témoigne l'expression simultanée des sentiments les plus opposés. Cheng est triste lorsque

Eng est joyeux; Eng se laissera aller à un mouvement de colère quand Cheng demeurera calme; Cheng suivra un entretien dont le sujet sera tout à fait sans rapport avec celui de la conversation que Eng aura engagée avec une autre personne.

Les frères siamois, après de longs voyages, s'établirent fermiers aux États-Unis; ils se marièrent avec les deux sœurs, ils eurent vingt-deux enfants, très bien constitués, robustes et sains.

Un jour Cheng fut frappé de congestion cérébrale, survenant aux suites de libations trop copieuses; il resta paralysé de tout un côté du corps. Il devint sobre et bientôt se remit complètement. Plusieurs années se passèrent dans la plus grande félicité, lorsqu'un soir, après une partie de chasse, Cheng, dont la santé n'avait jamais été douée de la même résistance que celle de son frère, fut pris d'un refroidissement auquel la grande fatigue de la journée n'était pas étrangère; il se mit au lit, passa une mauvaise nuit et présenta, le matin, tous les signes d'une fluxion de poitrine. La maladie fit de rapides progrès et il mourut le 17 janvier 1874, sans que son frère s'en fut aperçu et sans que cette catastrophe eût interrompu son sommeil. Dès le matin, Eng réveillé, s'écrie à la vue du cadavre de son frère : « Je suis perdu. » Et il meurt au bout de quelques heures.

Grossesse anormale

Bien qu'il ne s'agisse pas ici de monstres proprement dits, nous croyons devoir parler de certaines bizarreries peu connues, concernant le développement du fœtus.

Il peut arriver qu'exceptionnellement l'œuf fécondé se développe en dehors de la matrice et donne lieu à une grossesse extra-utérine. Il s'arrête alors dans la trompe ou tombe au fond de l'abdomen. Si la grossesse se constitue dans la trompe, l'œuf ne se développe généralement pas au delà du troisième mois. Lorsque l'œuf tombe dans l'abdomen, il atteint le terme normal, puis, à ce moment, un véritable travail s'établit durant trois ou quatre jours et se reproduit à plusieurs reprises. Le fœtus cesse alors de vivre, il se momifie, s'enkyste et peut séjourner dans la cavité abdominale vingt, trente ans et plus sans déterminer d'accidents. Quelquefois, la menstruation persiste, et il n'est pas rare de voir survenir une nouvelle grossesse, qui se termine normalement; mais le plus souvent les règles cessent et l'écoulement du lait s'établit en permanence, et tous les neuf mois la

femme éprouve, pendant quelques jours, un véritable travail d'enfantement qui n'aboutit qu'à de stériles douleurs. D'autrefois, le produit de la conception détermine la formation d'un abcès qui se vide, soit à travers la paroi abdominale, soit par le gros intestin, soit par le vagin. Le fœtus momifié entre alors en contact avec l'air, il se putréfie et est éliminé en lambeaux.

Les causes de la grossesse extra-utérine comprennent toutes celles qui s'opposent à la migration de l'œuf vers la cavité utérine. On a signalé comme cause de cette anomalie une violente émotion ressentie au moment de l'acte sexuel. On a cité un exemple chez une femme qui fut effrayée par une pierre lancée dans sa chambre au moment précis du spasme vénérien qu'elle goûtait avec son mari. Baudeloque parle d'un autre cas semblable chez une femme qui avait été surprise par son mari avec son amant.

« Il y a des femmes, dit Mauriceau, qui rendent des vents de la matrice avec aussi grand bruit que si c'était de l'anus, ce qui, toutefois, ne leur cause aucune autre incommodité que l'indécence de ce bruit extraordinaire. » Cet état n'est pas si rare que l'on penserait. Ces gaz internes proviennent souvent de la décomposition de quelques caillots menstruels. Alors, les femmes se croient enceintes et elles prennent la contraction des muscles abdominaux pour les mouvements du fœtus.

Ces grossesses imaginaires se terminent parfois

par un faux travail très pénible. Tardieu relate le cas d'une femme qui prenait les borborygmes de l'intestin pour les vagissements de son enfant ; tous les neuf mois, il lui semblait ressentir les douleurs de l'enfantement. Russel cite une femme chez qui les principaux symptômes de la grossesse disparaissaient en produisant une perte, tous les neuf mois, pendant vingt ans ; elle constatait chaque fois un développement du ventre et la production du lait dans ses mamelles.

Les Pigmées

Des légendes sans nombre, empruntées aux anciens, ont fait allusion à une race de nains ou pygmées habitant le centre de l'Afrique. Aristote dit que ces monstres minuscules habitaient les sources du Nil : « C'est dans ces cantons qu'habitent les pygmées, dont l'existence n'est pas une fable; c'est réellement, comme on le dit, une espèce d'hommes de petite stature. » Pline parle des combats que les pygmées avaient à soutenir contre les grues.

« D'après Homère, dit-il, ces hommes portés sur le dos des béliers et des chèvres et aussi des flèches, descendent tous ensemble au printemps sur le bord de la mer et mangent les œufs et les petits des grues; que cette expédition dure trois mois; qu'autrement, ils ne pourraient pas résister à la multitude croissante des grues; que leurs cabanes sont construites avec de la boue, des plumes et des coquilles d'œufs. »

Buffon voit dans les pygmées des singes :

« On sait, dit-il, que les singes, qui vont en grande troupe dans la plupart des régions de

l'Afrique et de l'Inde, font une guerre continuelle aux oiseaux; ils cherchent à surprendre leurs nichées et ne cessent de leur dresser des embûches. Les grues, à leur arrivée, trouvent ces ennemis peut-être rassemblés en grand nombre pour attaquer cette nouvelle et riche proie avec plus d'avantage; les grues, assez sûres de leurs propres forces, exercées même entre elles aux combats et naturellement assez disposées à la lutte, se défendent vivement. Mais les singes, acharnés à enlever les œufs et les petits, reviennent sans cesse et en troupes au combat; et comme, par leur stratagèmes, leurs mines et leurs postures, ils semblent imiter les actions humaines, ils paraissent être une troupe de petits hommes à des gens peu instruits... Voilà l'origine et l'histoire de ces fables. »

Cette interprétation de l'antique légende est

simple et naturelle; elle a dû se présenter à bien des esprits et peut être qu'il se peut que, sous l'empire de croyances générales, des voyageurs aient pris quelques bandes de singes pour une tribu de véritables pygmées.

En réalité, les pygmées existent, M. Hamy a démontré l'existence de cette race en Afrique. Ce « sont des nègres distingués du type classique par la forme raccourcie de leur crâne coïncidant à un amoindrissement sensible de la taille. »

M. de Quatrefages, qui a observé une famille de mincopies appartenant à la race des pygmées ou négrites, dit qu'hommes ou femmes, le corps est presque d'une seule venue et s'élargit à peine aux bassins. A cela près, les deux sexes sont bien proportionnés. Chez les jeunes filles, le sein est très petit et conique; chez la femme, il reste plein et tombe fort peu. Dans les deux sexes, la poitrine, les épaules sont larges, les pectoraux très forts, les bras et les avant-bras musculeux, tout en conservant des contours très arrondis; les mains, plutôt petites

que grandes, portant des doigts longs, bien détachés, parfois de forme très élégante, terminés par des ongles longs et étroits. L'abdomen ne fait aucune saillie exagérée. La cuisse et la jambe sont assez souvent moins charnus que le bras et l'avant-bras et le mollet est généralement placé un peu haut, au moins chez les femmes. »

Les pygmées forment plusieurs races. Mollien, qui visita en 1818 le Penda-Maié, sur le Rio-Grande, a étudié le caractère physique des habitants de cette contrée : « Les habitants du village de Faran, dit-il, sont remarquables par la petitesse de leur taille, la faiblesse de leurs membres et la douceur de leur voix. Ce sont réellement les pygmées de l'Afrique. »

M. de Quatrefages nous dit que d'après les renseignements recueillis par Stanley auprès d'Ahmed, fils de Djoumah, ce récit lui semblât être trop précis pour ne pas avoir un fond de vérité. Ce trafiquant d'ivoire avait vu les petits hommes dont il parlait ; il avait eu à les combattre ; il avouait avoir été vaincu par eux, et ses dires concordent avec tous les autres renseignements recueillis par le grand voyageur américain.

De l'ensemble de ces témoignagnes, il résulte que, vers le centre de la région comprise dans la grande courbure de Livingston, on trouve une population de nains appelés *Vouatouas*, très nombreuse, répandue sur un vaste espace et ayant conservé une indépendance complète. A son pas-

sage à Inkoundon, Stanley fit prisonnier un individu appartenant, soit à cette tribu, soit à une tribu voisine. Ce Vouatoua mesurait 1 mètre 51 ; il avait la tête grosse, la face entourée de favoris inégaux et d'une teinte chocolat clair.

Le Dr Wolff a rencontré également une population qui se rattache aux Vouatouas de Stanley, les Datouas, comme il les nomme, seraient la plus petite race humaine connue. Aucun d'eux ne dépasserait 1 mètre 40 et la taille moyenne serait de 1 mètre 30.

Un missionnaire, le père Léon des Avranches, rapporte avoir vu au pays Galla une tribu de nains difformes : « trapus, à grosse tête, ayant tout au plus quatre pieds de haut. »

Schweinfurth a eu l'honneur de démontrer la réalité des paroles d'Aristote. C'est auprès de Mounza, roi de Mombouttou, qu'il découvrit cette race naine. Ce petit peuple, dénommé Akkas, est divisé en neuf tribus distinctes ayant chacune un chef particulier. Ces tribus sont soumises à Mounza, et Schweinfurth put voir un véritable

régiment de ces petits nègres au service du roi Mombouttou. En échange d'un de ses chiens, le célèbre voyageur avait obtenu du roi un de ces Akkas, il comptait le mener en Europe, mais le pauvre nain mourut de la dysenterie à Daber.

Un autre savant, Miani, visita les Mombouttous. Ce savant mourut, léguant à la Société de géographie italienne deux jeunes Akkas qu'on lui avait cédés pour un chien et un veau.

Les caractères physiologiques des Akkas sont ceux de la plupart des races sauvages. Ils possèdent à un très haut degré l'acuité des sens. Au dire des Mombouttous, ces petits nègres sont d'une agilité extraordinaire, ils bondissent dans les hautes herbes à la façon des sauterelles. Ils sont très courageux et grands chasseurs d'éléphants ; ils les attaquent avec un arc très court et des lances à peine plus longues qu'eux-mêmes. Les femmes sont aussi guerrières que les hommes.

Les deux Akkas offerts à la Société de géographie italienne s'acclimatèrent facilement, leur caractère général resta impressionnable, mobile, rappelant celui de nos enfants. Ils aimaient à jouer, leurs mouvements étaient prompts ; quand ils se promenaient, ils allaient volontiers au pas de course. Le jeune garçon se faisait remarquer par son application à ses devoirs. La jeune fille, plus intelligente, laissa voir quelques instincts de haine et de vengeance. Toutefois, ils n'eurent jamais de querelles avec leurs jeunes compagnons et ils s'aimaient tendrement,

Tous deux perdirent rapidement et complètement leur langue et parlèrent parfaitement l'italien. Tous deux se montrèrent, dans leurs études, supérieurs à leurs compagnons âgés de dix à douze ans et les notes qu'ils eurent de leur professeur prouvent qu'ils s'étaient remarquablement bien tirés des épreuves qu'ils avaient subies en composition, en arithmétique, en analyse grammaticale et en dictée.

Donc il est prouvé que, malgré leur petite taille, leurs bras relativement longs, leur gros ventre et leurs jambes courtes, les Akkas sont bien de véritables hommes, et ceux qui avaient cru retrouver en eux des demi-singes doivent être aujourd'hui pleinement désabusés.

QUELQUES TYPES DE MONSTRUOSITÉS

DES OUVRAGES ANCIENS

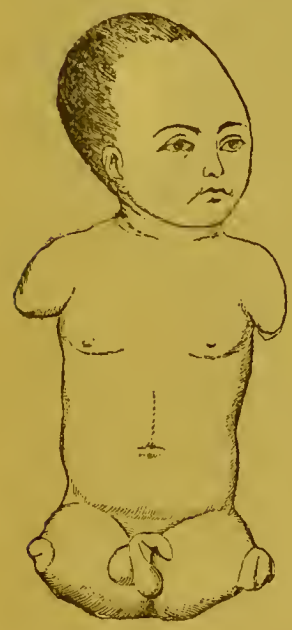

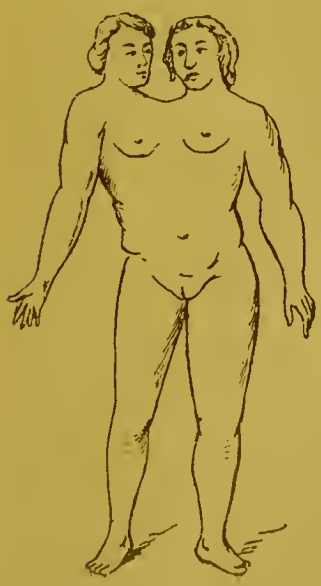

TABLE DES MATIÈRES

Pages

LES MONSTRUOSITÉS. — Généralités, définition.. 5

LES MONSTRES ET LA SUPERSTITION. — Opinions d'Ambroise Paré, de Paracelse, de Van Helmont et autres savants. — Les monstres, œuvre du démon. — Un monstre à tête de chat. — Les accouplements monstrueux. — Opinions d'Aristote, de Pline. — Animaux engendrés par des femmes. — Doctrines théologiques sur les monstres. — L'astrologie et les monstruosités. — Rapports de femmes avec singe. — Viciation de la liqueur vitale, doctrine de Paracelse. — Dégénérescence de la semence. — La superconception. 7

L'IMPRESSION MORALE ET LES MONSTRUOSITÉS. — L'impression morale jugée à Athènes. — Les regards, les mauvais sorts. — Influence imaginative. — Les monstres et les filles-mères. La peur.— Opinion de Geoffroy-Saint-Hilaire. — Les envies de femmes grosses. — La vue..... 19

ORIGINE RÉELLE DES MONSTRUOSITÉS. — Désordres congéniaux. — Les principes de connexions. — Retards de développements. — Mécanisme. — Causes accidentelles. — Observations de Geoffroy-Saint-Hilaire.— Compression de l'abdomen, coups, chutes. — Hydropisie du fœtus. — Les monstres doubles. — Les acéphales, variétés.

Pages

— Insertion du fœtus sur son frère. — Les mâles. — Les mamelles multiples..... 31

LES MONSTRES ET LES LOIS. — La loi des douze tables. — La destruction des monstres dans l'antiquité et au moyen âge. — Considérations adoptées. — Le monstre double dont la moitié est animale. — Un fœtus dans le corps d'un enfant. — A qui appartient un enfant né chez un monstre féminin double? — Les monstres dans les lois ecclésiastiques. — Le baptême des monstres, lois canoniques. — Les cas de produits de la bestialité..... 50

MONSTRES ANDROGYNES. — Les deux sexes réunis, les hermaphrodites. — Formation. — Les degrés de l'androgynie. — Hermaphrodisme masculin et féminin; les neutres. — Caractères spéciaux. — L'hypospadias. — Division des hermaphrodites d'après Geoffroy-Saint-Hilaire. — Le moyen âge et les hermaphrodites. — Sévérité excessive des lois. — Exemples. — Observations modernes. — Les hermaphrodites à l'état civil. — Le mariage des hermaphrodites..... 63

L'INSTINCT SEXUEL CHEZ LES HERMAPHRODITES. — Variation selon l'âge. — Incertitude. — Hermaphrodites lubriques. — Un moine androgyne. — L'hypertrophie du clitoris..... 93

ANORCHIDIE. — ECTOPIE. — LES MONSTRES CASTRATS. — Définition. — La castration, son origine. — La suimutilation. — Influence de la castration au physique et au moral. — La castration de femmes..... 97

GIGANTISME ET NAINISME. — Les géants, leurs défauts, leur incapacité procréatrice. — Les géants

Pages

célèbres. — Les nains, leur division en deux classes. — Mentalité des nains. — Défauts physiques. — Tentatives infructueuses de reproduction. — Les nains célèbres dans les temps anciens et modernes..... 104

ENFANTS PHÉNOMÈNES PAR LEURS FONCTIONS GÉNITALES. — Rapports de Pline et de Crateras. — Observation du Dr Méad. — Philippe Howorth, pubère à sept ans. — Rapport du Dr White, détails bizarres..... 113

PHÉNOMÈNES PAR ARRET DE DÉVELOPPEMENT. — L'infantilisme, ses caractères. — Observations curieuses de quelques-uns de ces phénomènes..... 118

MONSTRES GYNÉCOMASTES. — Les hommes à mamelles, premier degré de l'hermaphrodisme. — Observation typique..... 123

L'HÉRÉDITÉ DANS LA MONSTRUOSITÉ. — Hérédité de l'albinisme, du bec de lièvre, du manque des doigts ou des doigts supplémentaires et autres variétés. — La gemilliponte. — L'hérédité dans ses diverses manifestations. — Les mariages consanguins et l'hérédité..... 128

PHÉNOMÈNES CÉLÈBRES. — Le produit d'un ours et d'une femme. — Un poisson-homme. — Le monstre de Nuremberg..... 139

QUELQUES MONSTRUOSITÉS des ouvrages anciens..... 169

IMPRIMERIE CH. LÉPICE. — MAISONS-LAFFITTE.

Bréviaire de l'Amour dans le Mariage

Cette œuvre sans précédente dévoile, d'une manière vibrante et profondément érudite, les plaisirs et les joies de l'Amour dans l'Hymen :

LA MAGIE DU BAISER !

LE SECRET DES CARESSES !

y sont décrits dans toute leur troublante magnificence. Les mystères de la génération et de la volupté y sont présentés avec force détails, jusqu'à ce jour non révélés.

Orné de nombreux et suggestifs dessins relatifs à la passion charnelle, ce livre est assurément l'Encyclopédie par excellence des félicités exquises de l'Amour conjugal, indispensable à tous ceux qui aiment le plaisir dans ses variations les plus voluptueuses.

Envoi franco, clos et discret sous pli spécial
contre mandat de 4 francs.

ÉCOLE D'AMOUR

L'ART D'AIMER

Par le Dr JAF

Ce livre évoque clairement, avec force détails, le Tableau vivant des caresses et des étreintes les plus grisantes de l'amour à deux, sous la loi frissonnante de l'âme éprise de tendresse bienheureuse. Il est le Guide complet de toutes les voluptés extatiques du cœur et de la chair. Les désirs troublants de la sensualité et les mystères ravissants y sont tracés d'une main berceuse et légère, sincère et gauloise. Un Trésor sans pareil des pratiques savantes et des recettes de la plus haute efficacité en matière amoureuse y est énuméré pour la joie de tous les amants vrais, que hante l'idée noble de la conquête, par tous les moyens connus, du bonheur divin résultant de la vie sexuelle bien comprise.

Un magnifique volume, contenant vingt-deux planches extra-curieuses sous couverture en couleurs.

Prix : 3 fr. 50

DAMES D'AMOUR

CHARMES ET PLAISIRS DE PARIS

Par Victor LECA

Révélations sensationnelles et inédites relatives aux Passions étranges et aux Manies érotiques de la Femme, surprise dans chacune de ses intimités. Ce livre, qui nous conduit du sein des boudoirs les plus capiteux et les plus selects aux Maisons de Rendez-vous de tous étages, aux restaurants de nuit, en traversant les bouges hétéroclites et bizarres, qu'il visite jusqu'en leurs Cachettes masquées, est un extraordinaire Panorama des Vices cachés et des Plaisirs secrets de notre moderne Babylone. C'est Paris qui s'amuse, sous les efforts de Vénus lubriques, prostituées et messalines déconcertantes, inventives et inassouvies.

Ce splendide ouvrage, tiré sur papier de luxe, est enrichi, par la photographie d'après nature, de l'image fidèle et troublante des plus jolies femmes... sans voile...

Prix : 3 fr. 50

CHEZ SATAN

Par René SCHWAEBLÉ

Dans cette œuvre nouvelle, l'auteur nous mène, avec son entrain coutumier et sa documentation parfaite dans le monde bizarre des excentriques de l'amour, qui ne sauraient être heureux sans les plus fantastiques pratiques. Il nous fait assister à d inoubliables exercices d'envoûtement et de sorcellerie occulte. L'Hypnotisme et le Spiritisme donnent lieu à des pages troublantes, ainsi que les Messes profanes, où s'agitent les pires incubes et les plus farouches succubes. Cet extraordinaire roman de mœurs, relatant les faits et gestes de nos satanistes contemporains, est un véritable modèle dans son genre tout spécial.

Un beau volume curieusement illustré par la photographie d'après nature.

Prix : 3 fr. 50

VOLUPTÉ, JOIE, PLAISIR

Par le Docteur JAF

L'auteur déjà si connu par ses nombreux ouvrages inspirés du Dieu d'Epidaure, a écrit cette fois un ouvrage de physiologie qui ne manquera pas de piquer vivement la curiosité de ceux qui cherchent à s'instruire. En effet, non seulement dans ce curieux ouvrage il est traité de certaines fonctions organiques dont le mécanisme reste un mystère pour la plupart du public, or, ces fonctions y sont étudiées dans tous leurs détails et dans un style très clair, exempts de termes scientifiques. L'auteur nous dépeint le jeu des organes qui en sont le siège, et la marche graduelle des voluptés, c'est-à-dire la théorie de la délectation amoureuse.

Prix : 3 fr. 50

Docteur CAUFEYNON

L'ART DE CONSERVER LA SANTÉ

et de vivre longtemps

FORCE VIRILE — BEAUTÉ FÉMININE

Cet ouvrage mérite une attention toute particulière, car son utilité est incontestable. Il paraît à son heure, à une époque où la vie à outrance déprime la race, enraye l'accroissement de la population et abrège l'existence. Ce sont des leçons d'hygiène, mais des leçons raisonnées, pratiques, faciles à réaliser, à la portée de tous. L'auteur indique ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter ; il fait admirablement saisir les préjugés, les erreurs, les dangers de certaines habitudes, les causes de décadence et d'affaiblissement. Il fait connaître ce qui se produit lors des exercices variés qu'il conseille, la théorie des mouvements qui démontre leur influence sur l'organisme. Les passions funestes à la santé y sont traitées longuement, ainsi que les moyens de retarder la vieillesse.

Enfin, l'art de conserver la beauté complète heureusement cet important ouvrage; les femmes le consulteront avec fruit, et, si les conseils qu'il leur donne étaient rigoureusement suivis, on en verrait moins de fanées avant l'âge.

Prix : 3 fr. 50

L'AVORTEMENT

Par le Dr ALIBERT

Professeur de Médecine légale

TABLE DES MATIÈRES

I. Organes génériques de la Femme. — Organes externes : Pénil; Grandes lèvres ; Nymphes; Clitoris; Vulves; Vagin; Hymen. — Organes internes : Matrice; Ovaires ; Trompes. — II. L'Ovulation. — Fonctions des ovaires; la vésicule de Graff, son évolution. — Office des trompes. — L'imprégnation. — Détermination du moment de la conception. — III. Signes de la Grossesse. — Signes rationnels. — Signes sensibles. — Signes certains. — IV. L'Avortement chez les différents peuples. — Pratiques bizarres à Formose. — L'Avortement en Chine et en Corée, aux Indes, à Constantinople, en Afrique centrale, en Amérique, en Allemagne, en Angleterre, aux Etats-Unis, en Italie, en France. — V. Définition de l'Avortement. Effluxion et Avortement. — Fausse couche. — Pertes. — VI. L'Avortement naturel. — Généralités. — Causes. — Causes prédisposantes. — Causes occasionnelles. — Causes morales. — Coups et blessures. — Chutes. — Marches. — Odeur. — Peur. — Attouchement. — Coït, etc. — Gravité de l'Avortement suivant les époques de la grossesse. — Maladies aiguës. — VII. Signes précurseurs. — Signes douloureux. — L'Hémorrhagie. — Affaissement des mamelles. — Symptômes caractéristiques. — VIII. Avortement pratiqué d'urgence. — Cas où le médecin doit pratiquer l'Avortement. — Modes opératoires. — Substances employées. — Dilatation. Douches. — IX. L'Avortement criminel. — Différence entre l'avortement et l'infanticide. — L'Avortement, coutume nationale. — Difficulté de le restreindre. — X. Manœuvres abortives. — Les Emménagogues. — Les Drastiques. — Les Substances abortives. — Les breuvages. — Un cas d'avortement par le seigle ergoté et par deux saignées. — Manœuvres mécaniques. — L'attitude de la femme. — Ses premières démarches. — La sage-femme, ses procédés habituels. — Déchirement de la membrane. — Les douches et les injections. — Accidents consécutifs. — Mort subite, rapportée par le Dr Troudes. — Observations d'Ollivier d'Angers, mort subite. — Sensations éprouvées. — Observations de Tardieu. — XI. L'Avortement par la compression. — La compression produit des monstres. — Chutes et coups provoquant l'avortement de monstres. — Deux singulières observations. — XII. Les dispositions pénales et expertises. — Le Code pénal. — Mesures et peines. — Les preuves à établir. — Les expertises. — L'attitude de l'expert. — Difficultés des recherches probantes. — Les preuves morales. — Les preuves certaines. — Avortement simulé. — Fausses dispositions. — XIII. Causes de l'Avortement criminel et moyens de les restreindre. — Les charges de la famille. — Les théories de Malthus. — La chasteté préconisée. — La pauvreté, question sexuelle. — La théorie de Robin. — La grève du ventre. — La femme libre de choisir le moment de la maternité. — Danger des subterfuges sexuels. — La restriction de la procréation par l'observation de l'ovulation. — XIV. Cas extraordinaires. — Observations du Dr Moriceau. — Observations du Dr Tardieu. — Grossesses nerveuses.

Prix : 4 francs

HYPNOTISME ET MAGNÉTISME

(MYSTÈRES DU SOMMEIL)

La Puissance du Regard. — Les Rayons Captivants. — Révélations Sensationnelles !

Par le Dr CAUFEYNON

Livre curieux et instructif absolument dégagé de termes scientifiques, où l'on trouve l'historique de cette science et ses progrès successifs. Les différentes phases de l'hypnotisme y sont longuement décrites : LE SOMNAMBULISME, LA LÉTHARGIE, LA CATALEPSIE, LA SUGGESTION, sont accompagnées d'observations et d'expériences nombreuses autant que concluantes. Et, enfin, les moyens les plus pratiques et les plus simples de pratiquer l'hypnotisme, les procédés à l'aide desquels on peut amener le SOMMEIL CATALEPTIQUE chez les individus, y sont indiqués d'une façon claire et précise, compréhensible pour tous.

Couverture allégorique en couleurs : 3 fr. 50

SENSATIONNEL

Un Trésor pour tous. — Magie Noire

AMOUR ! FORTUNE ! BONHEUR !

Grâce à ce livre indispensable, le plus complet, le plus merveilleux de tous sur les puissances occultes, les secrets et révélations de l'Au-delà et de la Science des Horoscopes, chacun pourra se créer le Paradis sur terre, devenir son intime Magicien dans toutes les circonstances de la vie. C'est la réussite, la joie et la richesse à la portée de tous. Cet ouvrage Unique au monde est sans précédent ni rival dans la matière des forces soumises à l'homme par son vouloir magique. Le Présent et l'Avenir dévoilés ! Chacun pourra se consulter avec succès certain, suivant ses ambitions, ses désirs et ses rêves ! Nombreuses illustrations représentant les talismans et les astrologies les plus rares et les plus précieux de l'univers.

Envoi franco, discret et clos contre 5 fr. en mandat ou bon de poste

Bibliothèque Médicale Populaire et d'Hygiène

Du Docteur ALIBERT

Le volume : **25** centimes. Franco : **35** centimes

1. Anatomie des Organes génitaux.

Organes de la Femme et leurs fonctions. — Organes de l'Homme, mécanisme. — Anomalies des organes génitaux. — Androgynes.

2. La Génération.

L'Instinct sexuel. — La Génération.—L'Accouplement.—L'Ovulation.— Le Rôle des spermatozoïdes. — Lois générales de la fécondation. — Peut-on avoir plusieurs pères. — Les Jumeaux. — La Superconception.

3. L'Amour et l'Accouplement.

L'Appétit vénérien.— Le Désir.— L'Accouplement.— Les Postures.— Séduction. — Pudeur. — Volupté. — Galanterie.

4. La Grossesse.

Grossesse normale et anormale. - Conséquences. — Maladies. — Régime. — Influences maternelles sur la grossesse. — Regards et envies.

5. L'Accouchement.

Mécanisme de l'accouchement. — Les quatre Périodes.— Obstacles.— La Délivrance. — L'Allaitement.

6. L'Impuissance et la Stérilité.

L'Impuissance dans le mariage.— La Stérilité de l'Homme et de la Femme. — Traitement. — Fécondation artificielle.

7. L'Hystérie.

Symptômes.— Causes et Siège de l'Hystérie. — Formes singulières. — Observations curieuses. — Traitement.

8. La Syphilis.

Le Chancre induré.— La Syphilis constitutionnelle. — L'Hérédité. — La Syphilis par conception. — Syphilis et Mariage.—Moyens de préservation. — Traitement.

9. Les Maladies vénériennes.

La Blennorrhagie chez l'Homme et chez la Femme. — Les Complications. — Les Traitements. — Le Chancre mou. — Les Moyens préservatifs. — Le Mariage et les Maladies vénériennes.

10. L'Onanisme.

L'Onanisme chez l'Homme. — Ses Causes. — Ses Procédés. — Ses Désordres. — Masturbation chez la Femme. — Ses Causes. — Divers modes de masturbation. — Signes. — Conséquences.

11. La Pédérastie et les Aberrations.

Causes de l'inversion sexuelle.— Signes caractéristiques. — Prostitution pédéraste — Les Fétichistes.— Les Exhibitionnistes. — Les Masochistes. — Les Sadiques. — Les Nécrophiles. — La Bestialité.

12. Tribadisme et Saphisme.

Ménages de Tribades.— Propagation du Saphisme.—Les Fellatrices. — Les Saphistes. — Les Tribades de maisons publiques. — Signes et Deformations .— Sodomie féminine. — Lubricité de la Femme.

13. La Virginité.

La Virginité chez les divers peuples. — La Défloration. — Les Signes de la Virginité. — L'Infibulation. — Viols et Attentats. — Le Droit de défloration au moyen âge. — Les épreuves avant le mariage. — Les Vieilles Vierges.

14. La Masturbation chez la Femme.

Formes et Procédés. — Causes. — Résultats. — La Déformation des Organes génitaux. — Conséquences pour la santé.

Les 14 ouvrages ensemble : **4** fr. **50** *franco*

Histoire de l'Homme au point de vue sexuel

Par le Dr CAUFEYNON

Physiologie du mâle, son développement, ses organes dans la virilité, leurs fonctions, sa puissance procréatrice ; l'homme dans le mariage, ses abberrations sexuelles, ses folies amoureuses, anomalies du sexe et du fruit de la génération.

Un volume in-18 : 4 francs.

DOCTOR-BRENNUS

L'ACTE BREF

Traité de l'Incontinence Spasmodique

La finale prématurée du plaisir est une déception préjudiciable à l'harmonie conjugale dont voici le texte :

L'*Acte bref* ou incontinence spasmodique est une question qui n'avait encore été qu'imparfaitement traitée. Quoique se rapportant à l'une des fonctions les plus essentielles de la vie humaine, à celle qui assure l'existence de toutes les autres et de laquelle dépend la conservation de l'espèce, l'étendue forcément limitée de cette notice nous empêche d'analyser plus longuement cet état de faiblesse, cette incontinence spéciale, dont le remède précis, pour la première fois, vient d'être trouvé.

L'*Acte bref* est plus fréquent qu'on ne le saurait croire.

Ce traité enseigne l'art et divulgue le remède.

Il s'agissait, en effet, de trouver un remède qui fut capable, sans nuire à l'état qui permet l'action, d'empêcher la contraction spasmodique au moment précis où, sous l'influence de l'irritabilité sexuelle, elle s'annonce par la perception subite d'une sensation très spéciale et indéfinissable.

Nos lecteurs comprendront aisément que s'il est facile d'interrompre ainsi utilement, en temps opportun, le cours trop précipité des fonctions organiques, il est possible d'en retarder à volonté la terminaison et, par conséquent, de prolonger à volonté la durée de l'action, c'est-à-dire jusqu'à satisfaction complète, mutuelle et réciproque.

Tel est le secret à la fois théorique et pratique, que divulgue cet ouvrage : « **L'ACTE BREF** » que nous avons le plaisir de présenter à nos lecteurs.

Ce livre de **120** pages a l'exceptionnel avantage d'intéresser tout le monde, non seulement parce que nul n'étant à l'abri de cette faiblesse irritable, il est important pour tous de la prévoir ou de la guérir, parce qu'il est prometteur de satisfactions jusqu'alors inconnues et impossibles à ceux qui ne sont pas initiés à ses secrets ; parce qu'il est enfin le dispensateur des joies et de l'harmonie conjugales.

PRIX : 5 francs

LA RELIGIEUSE

Par DIDEROT

Le plus ardent propagateur des idées philosophiques du XVIIIe siècle, l'un des plus puissants génies des temps modernes, est trop connu, certes, pour que nous entreprenions d'en faire ici l'éloge — Quant à l'édition nouvelle, illustrée de quinze belles gravures, de sa *Religieuse*, cette œuvre immortelle, nous ne saurions trop en recommander la lecture, surtout en ce temps de conflit entre l'Etat et l'Eglise, car ce magistral ouvrage, l'un des chefs-d'œuvre du maître, démontre péremptoirement l'inanité des vœux de chasteté arrachés par des moyens monstrueux à des jeunes filles qui, enfermées dans des couvents où elles endurent mille tourments moraux et physiques, y sont maintenues malgré leur volonté, réduites au silence, privées absolument de cette prérogative inaliénable de l'homme : la liberté. — *La Religieuse*, par Diderot, reste et sera longtemps encore un ouvrage d'actualité.

Un joli volume in-18 jésus, prix franco : 2 fr. 50

CHEZ SATAN

Par René SCHWAEBLÉ

Dans cette œuvre nouvelle, l'auteur nous mène, avec son entrain coutumier et sa documentation parfaite, dans le monde bizarre des excentriques de l'amour, qui ne sauraient être heureux sans les plus fantastiques pratiques. Il nous fait assister à d'inoubliables exercices d'envoûtement et de sorcellerie occulte L'Hypnotisme et le spiritisme donnent lieu à des pages troublantes, ainsi que les Messes profanes, où s'agitent les pires INCUBES et les plus farouches SUCCUBES. Cet extraordinaire roman de mœurs, relatant les faits et gestes de nos satanistes contemporains, est un véritable modèle dans son genre tout spécial.

Un beau volume curieusement illustré par la photographie d'après nature. Prix : 3 fr. 50

LE BRÉVIAIRE DE LA FEMME

OU PRATIQUES SECRÈTE DE LA BEAUTÉ

Par Mme la Comtesse de TRAMAR

Cet ouvrage considérable, dont toute la Presse a fait l'éloge, est indispensable à toute femme soucieuse d'être belle, de plaire et d'être aimée. L'homme, également, le consulte utilement et y trouve de précieux conseils. Rien n'a été omis par Mme Tramar, femme du monde experte en leçons de choses féminines. L'œuvre d'amour et l'œuvre de beauté sont traitées ici de main de maître. Aucun auteur n'a jamais parlé à la femme avec autant d'autorité, c'est-à-dire de science véritable et de connaissance parfaite, des moyens de séduction, des artifices féminins, des pratiques secrètes de la beauté, du savant emploi des cosmétiques et des parfums, de la toilette, de l'hygiène spéciale à la femme, de tout, enfin, ce que doit savoir, connaître et pratiquer la femme, depuis sa prime jeunesse jusqu'à son âge le plus avancé.

Cet ouvrage, luxueusement imprimé, orné d'un grand nombre de photographies d'après nature, est bien, en vérité, selon son titre, le bréviaire de la femme. Ce n'est pas un livre qu'on range quand on l'a lu : on le lit et le relit sans cesse, on le consulte chaque jour, tant sont nombreux les sujets qu'il comporte et les instructions qu'on y trouve à propos de tout ce dont s'occupe une femme, relativement à la beauté et à l'amour.

Le volume, franco : **3 fr. 50.**

LES MODES ET L'ÉLÉGANCE

(ÉLANGILE PROFANE — RITE FÉMININ)

Par Mme la Comtesse de TRAMAR

Encyclopédie des Modes anciennes et actuelles, cet ouvrage est un trésor pour la femme du monde soucieuse d'élégance, et qui, pour être impeccablement au courant des goûts du jour, doit connaître aussi ceux d'autrefois, afin de comparer, d'améliorer, d'affiner. Ce livre est indispensable aux personnes de bon ton, qu'il documentera et mettra à même de parler savamment des choses de la Mode, cette inconstante déesse, selon Voltaire. — Métivet, Fau, Morin, ces maîtres du dessin, ont orné d'illustrations nombreuses cet ouvrage remarquable, qui contient, en outre, 23 gravures en couleurs, hors-texte.

Le volume de 500 pages : **3 fr. 50.** Franco : **4 fr.**

LA TORTURE

LES SUPPLICES

ET

LES PEINES CORPORELLES

infamantes et afflictives

DANS LA JUSTICE

ALLEMANDE

Étude historique

Par Georges VERDÈNE

Un vol. in-8° de 300 pages

Dessins du Jules FONTANEZ

—

Prix : 6 francs

LE JOURNAL D'UNE MASSEUSE

Par LA VRILLE

Un volume de 214 pages. — Prix : 3 fr. 50

Le Masochisme en Amérique

RECUEIL ET RÉCITS

Impressions personnelles d'une victime du Féminisme

Un volume in-8° orné de six planches
imprimé sur papier vergé

Tirage d'amateur à 500 exemplaires numérotés

—

Prix : 5 francs

HYGIÈNE DE LA GÉNÉRATION

Par le docteur P. GARNIER

Le Mariage, dans ses devoirs, ses rapports et ses effets conjugaux. 15e édition. 1 volume avec figures.... ... ... 3 fr. 50

Ce code des mariés, en indiquant toutes les conditions sanitaires, les règles hynigiéques et les lois morales à observer pour vivre unis et en bonne santé, offre donc le plus haut intérêt pour tous ceux qui se préoccupent d'être heureux, et d'avoir une progéniture saine et robuste.

La Génération universelle, lois, secrets et mystères, chez l'homme et chez la femme. 7e édition très augmentée. 1 vol. avec figures .. .. 3 fr. 50

Ce livre s'adresse à tous, par ses renseignements utiles et intéressants. L'homme des champs, comme le naturaliste et le philosophe, y truvera la réfutation et la critique des systèmes matérialistes en vogue.

L'Impuissance morale et physique chez les deux sexes, causes, signes, remèdes. 7e édition refondue. 1 volume avec figures..... .... 3 fr. 50

L'impuissance s'y trouve décrite sous toutes ses formes

La Stérilité humaine et l'Hermaphrodisme. 4e édition. 1 vol. avec figures ..... 3 fr. 50

Célibat et Célibataires chez les deux sexes. Caractères, dangers et hygiène. 3e édition. 1 vol. de 542 pages. 3 fr. 50

Onanisme, seul et à deux, sous toutes ses formes et leurs conséquences. 9e édition refondue et augmentée d'une forme inédite, avec 130 observations.... ..... 3 fr. 50

Anomalies sexuelles apparentes et cachées par aberration physique ou morale. 2e édition. 1 vol. de 544 pages, avec 230 observations..... 3 fr. 50

Le Mal d'amour, contagion, préservatifs et remèdes. 3e édit 1 vol. de 404 pages et 112 observations..... 3 fr. 50

Epuisement nerveux génital (Neurasthénie sexuelle), signes et dangers, hygiène et traitement, avec 152 observations et une planche..... 3 fr. 50

L'Onanisme. Les maladies produites par la masturbation, par TISSOT, docteur-médecin. 1 vol. in-18..... 2 fr. »

Traité pratique des Maladies des voies urinaires et des organes générateurs de l'homme, par le docteur Em. JOZAN, 21e édition refondue, illustrée de 355 fig. d'anatomie et 16 planches chromolithogra-phiques, 29 figures. 1 volume in-18..... 5 fr. »

Traité complet des Maladies des femmes, par LE MÊME. Illustré de 205 figures d'anatomie. 9e édition. 1 volume in-18 ... . 5 fr. »

D'une cause fréquente et peu connue d'épuisement prématuré. Traité pratique des pertes séminales. choix d'observations de guérisons, par LE MÊME. 9e édition. 1 vol. in-18..... ..... . 5 fr. »

ŒUVRES CHOISIES RECOMMANDÉES
Traitant de la **FLAGELLATION**

LES

Batteuses d'Hommes

DE

Léopold von SACHER-MASOCH

TRADUIT DE L'ALLEMAND

Orné de 10 planches hors texte

—

Prix : 3 fr. 50

VENUS IMPERATRIX, nouvelles posthumes, de Léopold von SACHER-MASOCH, traduit de l'allemand. Un volume in-8° orné de 12 planches, couverture illustrée.... **3 fr. 50**

VENDUS COMME ESCLAVES, récits authentiques de l'insurrection des Nègres-Marrons sur la Rivière-Rouge en l'année 1850, par Claude FUNCK-BRENTANO. Ouvrage orné de planéhes hors texte par H. de Sta..... **3 fr. 50**

LA FLAGELLATION PASSIONNELLE, par BRENNUS ALÉRA. Volume illustré..... **5 fr. »**

MÉMOIRES D'UN FLAGELLANT DE MARQUE, publiés d'après son jeurnal authentique, par BRENNUS ALÉRA. Uu superbe volume orné de magnifiques gravures **5 fr. »**

LA FLAGELLATION DANS LA MÉDECINE ET DANS L'AMOUR, par le docteur QUERERO. Traduit du latin. Un volume superbement illustré..... **5 fr. »**

OUVRAGES DE LUXE ILLUSTRÉS A 3 FR. 50

Romans passionnels et Albums

JEAN RAMEAU
Du Crime à l'Amour.. 1 vol.

WILLY
Danseuses ..... 1 vol.

JANE DE LA VAUDÈRE
Les Androgynes..... 1 vol.
Le Harem de Syta .. 1 vol.
Confessions galantes.. 1 vol.
La Vierge d'Israël.. . 1 vol.

RENÉ EMERY
Vierges en fleur ..... 1 vol.
Sarah la Peau . ... . 1 vol.
La Grande Passion.... 1 vol.
La Fraude Nuptiale. . 1 vol.
L'Heure du Berger 1 vol
Le Poison des Lèvres. 1 vol.
Notre Amour quotidien 1 vol.
Douces Amies . . . 1 vol.

JEAN BERTHEROY
Sybaris (Roman antique) . . . . 1 vol.

AUGUSTE GERMAIN
Les Paradis . . 1 vol.

GUY DE TÉRAMOND
L'Etreinte dangereuse 1 vol.
Les Dessous de la Cour d'Angleterre . .. 1 vol.
Impériales voluptés... 1 vol.
La Force de l'Amour. 1 vol.

HENRY DE FLEURIGNY
Le Mauvais charme.. 1 vol.

THÉODORE CAHU
Leurs Amants. . . . 1 vol.
Celles qui se prêtent. 1 vol.

JÉROME MONTI
L'Amant des Femmes 1 vol.
L'Empaumeuse..... 1 vol.

V. DU SAUSSAY
Les Nuits de la Casbah 1 vol.
Chairs épanouies, Beautés ardentes... 1 vol.
Je Suis Belle!. . .... 1 vol.
Les Mémoires d'une Chaise longue... .. 1 vol.
Immortelle Idole ..... 1 vol.
Martyrs du Baiser ... 1 vol.
Femme, Amour, Mensonges .. . . .. 1 vol.
La Morphine (Roman) 1 vol.
Rires, Sang et Voluptés 1 vol.

MARIE-ANNE DE BOVET
Vierges Folles .. .. 1 vol.

CURNONSKY
Demi-Veuve . . . .. 1 vol.

CAROLUS DIDIER
David (L'Orgie Biblique).. . ... .. 1 vol.

PIERRE GUÉDY
L'Egyptienne. . . 1 vol.

HENRI SÉBILLE
Toute la troupe. . . 1 vol.

GUSTAVE GUITTON
Les Têtards (Futures Femmes) . . .. 1 vol.
Les Essayeuses (Futures Femmes)..... 1 vol.
Les Exagérées... ... 1 vol.

VICTOR NADAL
L'Abbesse damnée ... 1 vol.

ARMAND SYLVESTRE
Illustrations de L. LE RIVEREND
La Chemise à travers les âges..... 1 album.
Le Demi-Nu..... 1 album

Publications sur le Nu artistique

ÉMILE BAYARD
La Pudeur dans l'Art et la Vie, préface de W. Bouguereau. ... 1 vol.

A. VIGNOLA
Le Modèle Vivant.. .. 1 vol.
Toutes les Femmes, tome I : d'Europe .. 1 vol.

A. VIGNOLA
Toutes les Femmes, tome II : Femmes d'Extrême-Orient et d'Afrique. 1 vol.
Toutes les femmes, tome III : Femmes d'Extrême-Orient et d'Amérique 1 vol.
Les Beautés Antiques. 1 vol.

LA CEINTURE DE CHASTETÉ

SON EMPLOI CHEZ LA FEMME

Magnifiquement illustré par la photographie

Cet ouvrage est l'étude la plus audacieuse qu'on ait jamais publiée ; établie entièrement d'après des documents authentiques, elle forme un recueil ultra curieux.

La nouvelle édition de ce célèbre ouvrage, un chef-d'œuvre, forme un beau volume des plus suggestifs et du plus haut intérêt.

La réputation de cette puissante étude n'est plus à faire; on sait que personne n'a traité avec autant de talent *La Ceinture de Chasteté* telle qu'elle a existé autrefois et telle qu'elle subsiste encore aujourd'hui.

L'auteur, dans un chapitre des plus osés, démontre, avec preuves à l'appui, que la séquestration partielle des organes génitaux, à l'aide de la ceinture de chasteté. est encore en usage de nos jours Il reproduit des documents secrets de procédure à huit clos, ainsi que des témoignages irréfutables de fabricants compromis dans ces passionnantes affaires.

Tout le monde frémira au narré de ces scandaleux procès et chacun sera bouleversé en pensant qu'au XXe siècle, ces pratiques honteuses ont encore libre cours dans la haute société.

Enfin, hors texte et en couleurs, de superbes gravures suggestives et du plus troublant effet, reproduisant des dessins et des photographies *d'après nature* montrent *en place sur les organes* une série complète de ceintures de chasteté.

En raison de son caractère audacieux et suggestif, ce livre ne doit pas être mis entre les mains des jeunes gens.

La Ceinture de Chasteté, tiré sur beau papier glacé, avec de superbes gravures hors texte, constitue un véritable volume de collectionneur.

Prix : 5 fr.

ADRIENNE SAINT AGEN

AMANTS FÉMININS

Roman de mœurs étranges, orné de nombreuses illustrations

Amants féminins est une œuvre où l'égarement saphique des sens se complique d'une sentimentalité poignante et aiguë.

Là évolue Paloma, l'incomparable charmeuse de son sexe. Pour elle une femme se tue et une autre perd toute pudeur.

Ces « Amants Féminin's » sont des désillusionnées d'amour, qui, ne croyant plus aux hommes et voulant l'amour quand même, tombent où leur rêve semble se poursuivre. Ces amantes, originales et gracieuses, tous les dilettanti voudront connaître leurs fiévreuses caresses.

Un superbe volume illustré 7 fr. 50 franco

Jean de **LA HIRE**

LE TOMBEAU DES VIERGES

Roman passionnel historique
Illustré par la photographie d'après nature

Jean de la Hire nous transporte à l'époque la plus perverse de notre histoire, nous avons désigné le règne de Louis XV.

L'auteur nous peint le temps où il y eut un concours de beauté dans la chambre secrète de la marquise de Pompadour ; le temps où les demoiselles d'honneur n'avaient qu'une ambition, celle de faire, en se prostituant, la fortune de leur famille ; le temps où ladite Pompadour, ayant perdu sa chemise, la retrouva sur le dos de l'abbé d'Aigre, le digne ecclésiastique qui, sur un plat d'argent, offrit à Louis XV la vertu d'une certaine Mlle Marie, vertu ardemment convoitée.

Prix franco : **3 fr. 50.**

PRÉCOCE par George Bois. Roman passionnel illustré par LE RIVEREND, Prix..... **3 fr. 50**

LE NOUVEAU MUSÉE SECRET, par Paul SAVERNON, Ouvrage des plus curieux, intéressant au plus haut point, orné de 50 superbes illustrations suggestives d'après nature. Un volmue illustré, franco..... .... **3 fr. 50**

ABERRATIONS, FOLIES et CRIMES du SENS GENITAL, par le Docteur CAUFEYNON. Prix franco **4 fr.**

LE BONHEUR SENSUEL, par ROLAND BRÉVANNES Un fort volume, franco..... **4 fr. »**

JEUNE FILLE AVEC TACHE, par VICTORIEN DU SAUSSAY. Roman passionnel, illustré de plus de 100 gravures obtenues par la photogr. d'art, d'après modèle vivant **3 fr. 50**

LE JOURNAL D'UNE SAGE-FEMME, par Mme X . **3 fr. 50**

Tous nos envois sont faits avec soin et à l'abri des indiscrétions. Les expéditions ne sont faites qu'après RÉCEPTION DU MONTANT de la commande en bon, mandat ou timbres-poste. — Les timbres étrangers sont refusés.